

L'ENTREVUE



STEPHEN SCHECTER

Co-fondateur du RCM, polémiste, auteur, professeur de sociologie, juif anglophone francophile, Stephen Schecter incarne un aspect de l'âme montréalaise. Comme d'autres ont compris le Moyen-Âge par l'histoire de la peste, Schecter analyse notre société par le biais des réactions au sida. Stéphane Baillargeon l'a rencontré.

Page 11

Massacre en Afrique du Sud

Des affrontements sanglants sèment la mort au Ciskei

d'après Reuter et AFP

KING WILLIAM'S TOWN — Des troupes du bantoustan du Ciskei ont ouvert le feu hier sur des milliers de partisans du Congrès national africain (ANC) rassemblés devant le Parlement, faisant au moins 25 morts et environ 150 blessés, a rapporté un responsable sud-africain.

L'ANC avance pour sa part un bilan de 28 morts.

Selon Deon van Loggenberg, du service de presse de l'ambassade d'Afrique du Sud à King William's Town, 110 hommes et 36 femmes ont été atteints par les rafales d'armes automatiques. Une cinquantaine d'autres personnes souffrent de blessures causées notamment par des fils de fer barbelés.

Hier en soirée, le gouvernement sud-africain a annoncé qu'il avait décidé de déployer une compagnie — entre 120 et 200 hommes — à l'intérieur du bantoustan, afin de « protéger les propriétés industrielles et de prévenir les pillages ».

Des milliers de partisans de l'ANC s'étaient rassemblés à la frontière du

Ciskei pour une manifestation destinée à renverser les dirigeants de ce bantoustan et à le ramener au sein de l'Afrique du Sud.

Le Ciskei, peuplé d'environ un million d'habitants, est l'un des dix bantoustans créés dans le cadre de l'ancienne politique de l'apartheid et dont l'indépendance n'est reconnue que par Pretoria. L'avenir de ces foyers tribaux devait être débattu dans le cadre des pourparlers constitutionnels sur l'Afrique du Sud interrompus en juin dernier.

Le ministre sud-africain des Affaires étrangères, Pik Botha, a estimé que la situation au Ciskei était très grave.

De son côté, l'ANC affirme dans un communiqué que « le meurtre non provoqué de manifestants non armés (...) marque un tournant crucial dans la phase actuelle de combat pour la démocratie en Afrique du Sud ».

L'organisation noire accuse le gouvernement de Pretoria d'avoir encouragé l'attitude « intransigeante » du dirigeant du Ciskei, Oupa Gqozo. Celui-ci avait annoncé dimanche

qu'il ne laisserait pas les manifestants entrer au Ciskei.

Le principal magistrat du bantoustan avait de son côté autorisé l'ANC à tenir un rassemblement au stade de Bisho, situé à 100 mètres à l'intérieur du territoire. Mais le secrétaire général de l'organisation noire, Cyril Ramaphosa, a déclaré hier ne pas vouloir s'en tenir là. « Nous allons occuper Bisho, nous ne nous arrêterons pas au stade ».

Les manifestants, estimés par les responsables du secrétariat national pour la paix à plus de 50 000 personnes, partis d'un stade de King William's Town, ont parcouru environ quatre km jusqu'à la frontière.

La fusillade a éclaté lorsqu'un groupe de jeunes s'est engouffré dans une faille dans la barrière de fils barbelés encerclant l'enceinte du stade de Bisho.

Les soldats déployés le long de la frontière et devant le Parlement, à environ 200 mètres de là, ont tiré deux salves d'armes automatiques qui ont chacune duré plus d'une minute. Les manifestants ont alors plongé au sol.

Cyril Ramaphosa, le dirigeant syndical John Gomo et le secrétaire général du Parti communiste Chris Hani, qui menaient la marche, sont sortis indemnes de la fusillade.

Hier soir, environ 30 000 manifestants restaient campés sur la route à un km de la frontière, hors de vue des troupes du Ciskei. Steve Tshwete, membre du Conseil national exécutif de l'ANC, a précisé qu'ils y passeraient la nuit.

« Nous ne partirons de là que lorsque nous aurons reçu une réponse satisfaisante à nos exigences », a-t-il déclaré.

Steve Tshwete et le ministre sud-africain de la Loi et l'Ordre, Hennis Kriel, se sont rencontrés pour discuter de la situation.

Le gouvernement sud-africain, qui a adressé ses condoléances aux familles des victimes, a toutefois implicitement accusé l'ANC d'être responsable de la fusillade. « Nous avons vraiment fait tout ce qui était en notre pouvoir pour empêcher un bain de sang », a déclaré Hennis Kriel à King William's Town.

Voir page 4: Massacre

Le Parti Égalité se résigne au OUI

d'après la Canadian Press

LE PARTI Égalité a décidé de passer outre à ses réserves et de faire campagne pour le référendum en faveur de l'entente constitutionnelle.

Le leader du parti Robert Libman a annoncé hier que malgré les inquiétudes que suscite l'entente quant à la protection des minorités, son parti rejoindra le camp du OUI au Québec.

« Ce n'est pas une garantie taillée dans le roc », a dit Libman à propos de la clause sur le développement et la vitalité des minorités. « Nous au-

rons aimé quelque chose de plus précis ».

Mais Libman a ajouté que la clause pouvait cependant fournir une protection pour les minorités francophones et les minorités anglophones du Canada, une fois que les tribunaux l'auront interprétée.

« Et ce potentiel est une des raisons qui fait que nous sommes prêts à appuyer l'entente, même à contre-cœur », a dit Libman au cours d'une conférence de presse.

Le parti Égalité souhaite que le Premier ministre Robert Bourassa

Voir page 4: Le Parti

La SSJBM se lance en faveur du NON

Guy Tallefer

FURIEUSE contre Robert Bourassa, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal estime que l'entente constitutionnelle de Charlottetown met en péril l'intégrité de la Loi 101 et risque à tout moment de faire perdre au Québec le peu de pouvoir dont il dispose en matière d'immigration.

Dans la foulée des tenants et opposants de l'entente qui ont commencé ces dernières semaines à choisir leur camp, la SSJBM entre à son tour dans l'arène en vue du référendum du 26 octobre. Profitant de ses derniers moments de liberté pré-référendaire — les comités du OUI et du NON ne sont pas encore offi-

ciellement formés — la société effectue aujourd'hui et demain à Montréal, dans les journaux et les radios francophones, un blitz d'opposition à l'entente constitutionnelle.

Une entente dont l'acceptation, prophétise le pdg de la société, Jean Dorion, ouvrirait la porte « à une longue période d'instabilité » et placerait le Québec dans une position extrêmement précaire face au reste du pays. Voilà pourquoi, clame la SSJBM dans sa campagne-éclair, c'est maintenant qu'il faut agir: « Demain, il sera trop tard. »

Au montant de 40 000 \$, sa campagne porte sur deux questions qui lui tiennent à cœur: l'érosion du

Voir page 4: La SSJBM



PHOTO AP

Des militants du Congrès national africain ont tenté hier de franchir une clôture près de la ville de Bisho, au Ciskei, quelques minutes avant le déclenchement d'une fusillade par les troupes du Ciskei sur les manifestants. Les tirs ont fait au moins 25 morts et près de 150 blessés et amené le gouvernement sud-africain à déployer ses propres troupes dans ce territoire formellement indépendant, pour prévenir tout pillage. Des milliers de partisans de l'ANC s'étaient rassemblés à la frontière du Ciskei pour une manifestation destinée à renverser les dirigeants de ce bantoustan et à le ramener au sein de l'Afrique du Sud. L'organisation noire accuse le gouvernement de Pretoria d'avoir encouragé l'attitude intransigeante du dirigeant du Ciskei, Oupa Gqozo. Celui-ci avait annoncé dimanche qu'il ne laisserait pas les manifestants entrer au Ciskei.

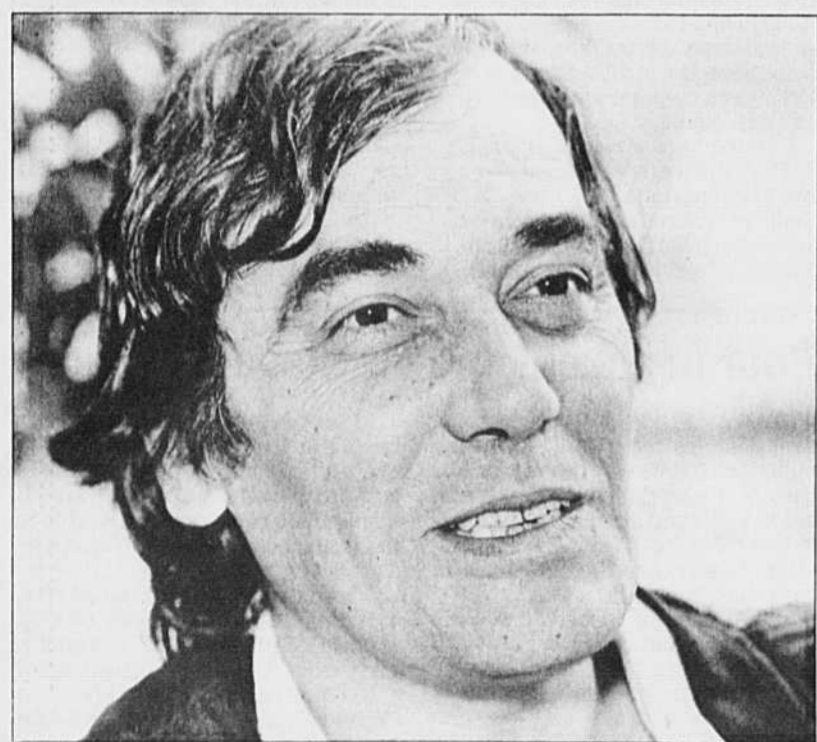


PHOTO NORMAND BLOUIN

Le cinéaste argentin Eliseo Subiela gagnant du Grand prix des Amériques

Eliseo Subiela remporte le grand prix du FFM

Robert Lévesque

DOUZE JOURS après sa projection, le jury du Festival des films du monde (FFM) n'avait pas oublié la magie poétique du magnifique film de l'Argentin Eliseo Subiela, *Le côté sombre du cœur*. Les sept co-présidents de ce jury sans président ont remis, hier soir, le Grand prix des Amériques à cette co-production Argentine-Canada, *El lado oscuro del corazón*, un film qui avait été choisi pour ouvrir, au gala du 27 août, la 16^e édition du festival.

Le jury, où siégeaient les cinéastes Miguel Littin et Mark Rydell, les critiques Kathleen Carroll et Yasuski Kawarabata, le comédien Francisco Rabal, la productrice Aimée Danis, et le patron de la Quinzaine des réalisateurs de Cannes, Pierre-Henri Deleau, a aussi remis à Liv Ullmann le « grand prix spécial du jury » pour *Sofie*, un film qui marquait les débuts de la comédienne

derrière la caméra, et qui était, dans les conversations des festivaliers, l'un des trois favoris au Grand prix.

Le grand prix à Subiela, le prix spécial à Liv Ullmann, soit! Mais comment distinguer un autre film remarquable, *Le petit prince a dit* de la comédienne française Christine Pascal? On imagine que le jury a dû plancher sur la question. On a résolu l'affaire en donnant deux prix à Christine Pascal, celui du meilleur scénario pour ce film délicat et bouleversant où une gamine de 10 ans et son père filent sur les routes avec une ardeur désespérée (elle a une tumeur fatale au cerveau), et le prix de la meilleure interprétation masculine qui est allé à Richard Berry.

La comédienne Pascale Bussièrès, après Louise Marleau et Danielle Proulx, est la troisième Québécoise à obtenir un prix d'interprétation fé-

minine au FFM. Elle reçoit la récompense pour son rôle dans *La vie fantôme* de Jacques Leduc. Mais la presse a reçu assez froidement l'annonce de ce prix, étant donné que la comédienne danoise Karen-Lise Mynster, dans le rôle-titre de *Sofie*, était de très loin, et de façon évidente, « la » meilleure comédienne dans les 20 films de la compétition. On a senti dans l'air une odeur de prix de consolation... pour le seul film québécois de la compétition, et de l'injustice aussi pour la grande actrice danoise.

Un Grand prix des Amériques non contesté, et très applaudi par la presse, c'est rare. Mais une édition du FFM qui se déroule sans histoire, ça c'est un précédent.

Le FFM 92, en effet, ne fera pas deux lignes dans la petite histoire mouvementée de ce festival, sinon

comme l'édition la plus tranquille de ses 16 ans d'existence, une édition bonhomme, banale, un festival sans coups ni couacs, sans frais somptuaires (on a coupé dans les réceptions, les invitations, les fleurs, des marchands devaient payer leurs kiosques au Marché du film, pas de buffet aux conférences de presse, etc.), bref une édition en régime minceur où pour la première fois son président, Serge Losique, n'en a pas remis, laissant au vestiaire sa rhétorique de grandeur.

Depuis la publication du rapport Secor en juin dernier, Serge Losique mène en fait un double jeu. En public, il a apostrophé les fonctionnaires qui n'auraient rien compris à son festival, à sa façon de diriger un tel événement; il claironne qu'il n'a pas lu le rapport Secor. Et en privé, il est en ce moment en train de voir comment il pourra mettre en place certaines recommandations dudit rapport; et même de côté sa superbe et

Voir page 4: Subiela

Voir palmarès Page 13

PROFESSIONS

Professions sans frontières

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES (514) 842-9645

Date de tombée: 11 septembre 1992

PARUTION
le 18 septembre
DANS
LE DEVOIR

Les nouveaux enjeux concurrentiels et la mondialisation influencent l'évolution des professions. Les exigences de la formation s'accroissent alors que les stratégies de développement des sociétés-conseil doivent s'ouvrir aux besoins plus globaux des clients. En même temps que les barrières traditionnelles tombent, le concept de la multidisciplinarité prend racine dans plusieurs professions dites libérales et l'éventail des services s'élargit. Tel sera le thème du cahier spécial sur les professions, qui sera publié dans l'édition du 18 septembre.

LE DEVOIR traitera également des enjeux proprement professionnels remis en cause par le ministre responsable de l'application des lois professionnelles qui touchent entre autres:

- le Code des professions • le mandat de l'Office des professions • le rôle de l'inspection • les questions de déontologie • l'incorporation des sociétés de professionnels
- l'accréditation de nouvelles corporations.

CAHIER
SPÉCIAL

Le débat s'amorce sur le fond de la question

Norman Delisle
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — L'Assemblée nationale sera saisie demain du texte de la question référendaire sur laquelle la population québécoise aura à se prononcer le 26 octobre prochain.

Déjà, le gouvernement fédéral a annoncé la question qui sera posée au reste du Canada: « Acceptez-vous que la Constitution du Canada soit renouvelée sur la base de l'entente conclue le 28 août 1992? ».

Le Québec pourrait reprendre intégralement cette question mais déjà, l'opposition officielle péquiste et le Bloc québécois ont annoncé que ce texte ne leur convenait pas.

Jacques Brassard, député péquiste de Lac-Saint-Jean et porte-parole de l'opposition dans le dossier constitutionnel, a relevé le caractère partisan de la question. Le terme « renouvelée » pour désigner l'entente de Charlottetown est « une tentative de qualification positive » l'accord constitutionnel, a-t-il signalé.

M. Brassard a affirmé que ce qui a été conclu dans l'entente de Charlottetown « n'est pas un véritable renouvellement du fédéralisme, surtout pas un renouvellement en profondeur comme le réclamait le gouver-

nement Bourassa ».

De plus, M. Brassard a noté que l'expression « sur la base de l'entente conclue le 28 août 1992 » laisse entendre que d'autres modifications pourraient être apportées à l'accord original. Les électeurs ne pourraient donc pas se prononcer sur un texte définitif d'entente.

Quoi qu'il en soit, si jamais le gouvernement du Québec s'en tenait au texte de la question tel que conçu par Ottawa, les députés du Parti québécois à Québec pourraient utiliser le débat de 35 heures qui s'ouvrira mercredi pour tenter de faire modifier la formulation de la question référendaire.

Le débat s'ouvrira donc demain sur le texte de la question. Il doit durer 35 heures en vertu de la Loi sur la consultation populaire, c'est-à-dire se poursuivre pendant environ cinq jours de session de l'Assemblée nationale.

L'opposition peut apporter des amendements pour changer le texte initial de la question mais la majorité libérale devrait normalement rejeter ces amendements et conserver le texte original présenté par le premier ministre Robert Bourassa.

On s'attend à ce que la question soit adoptée par la Chambre le

mardi 15 septembre. Après cette date, les députés auront cinq jours pour s'inscrire auprès du Directeur général des élections, Pierre-F. Côté, en faveur d'une des deux options, le OUI et le NON.

Chaque groupe de députés inscrits en faveur d'une option forme le comité provisoire de cette option. Chaque comité provisoire est ensuite convoqué par le Directeur des élections pour former le Comité national du OUI ou du NON, pour se donner des règlements et élire un président national.

La campagne référendaire officielle s'ébranlera le 27 septembre, soit le jour même où le gouvernement adoptera officiellement le décret déclenchant le référendum.

En 1980, lors du précédent référendum constitutionnel, le gouvernement avait choisi une question très — trop selon plusieurs — longue pour sonder les électeurs.

Cette question avait fait l'objet de débat orageux au sein même du conseil des ministres du gouvernement alors dirigé par René Lévesque.

Le texte intégral de cette question était le suivant: « Le gouvernement du Québec a fait connaître sa proposition d'en arriver, avec le reste du Canada, à une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des

peuples; cette entente permettrait au Québec d'acquiescer le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures, ce qui est la souveraineté, et en même temps de maintenir avec le Canada une association économique comportant l'utilisation de la même monnaie; aucun changement de statut politique résultant de ces négociations ne sera réalisé sans l'accord de la population lors d'un autre référendum; en conséquence, accordez vous au gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada? ».

Le 20 mai 1980, le NON l'emportait avec 59,56 % des suffrages, contre 40,44 % au OUI. Le vote avait été massif: 85,6 % des inscrits s'étaient prononcés en faveur du NON.

Malgré la victoire du NON, le OUI l'avait emporté dans deux régions, soit au Saguenay-Lac-Saint-Jean et sur la Côte Nord.

La lutte avait été très serrée en Abitibi où seulement 3000 voix séparaient les deux camps.

La victoire du NON avait été décisive dans le Québec anglophone. La marge la plus forte avait été enregistrée dans D'Arcy-McGee, où 95,9 % des électeurs avaient voté NON.



VOIR MONTRÉAL avec Jean-Claude Marsan

Le square et le parc

UN DES HÉRITAGES urbains les plus précieux de la période victorienne à Montréal a trait aux espaces verts, plus précisément au square et au parc. L'un et l'autre constituent un apport de la culture britannique.

Le square apparaît au début du XVIIIe siècle en Grande-Bretagne: il est le reflet du Royaume uni de l'influence de la Renaissance. Au début, le square est essentiellement résidentiel. Il prend naissance lorsque des aristocrates, en quête de revenus, entreprennent de louer leurs terres à des promoteurs par des baux emphytéotiques de 30, 60 ou 99 ans à des fins de développements résidentiels destinés à une classe fortunée.

Le square britannique constitue à l'origine plus qu'un îlot de verdure entouré de résidences: c'est davantage une unité de voisinage incluant le square lui-même, des rues secondaires, souvent un marché et, parfois, une église. Comme exemple, on peut citer le square Bedford à Londres, reconnu comme le plus beau de Bloomsbury et encore bien conservé. Il a été aménagé vers 1775, probablement par Thomas Leverton, sur les terres du duc de Bedford.

Montréal possédait à la fin du XIXe siècle plus de vingt squares, la plupart résidentiels. Contrairement, cependant, au modèle britannique, ils se réduisaient à des espaces plantés d'arbres et entourés d'habitations et ne formaient pas des unités de voisinage comme telles.

Le square Saint-Louis demeure le plus intéressant des squares résidentiels encore existants à Montréal. Comme la plupart des squares et des parcs montréalais, il doit son existence à la présence d'une fonction préalable qui a permis la conservation d'un espace libre.

Dans le présent cas, il s'agit de la construction, terminée en 1851, d'un bassin destiné à servir d'aqueduc à l'est de la ville. Le réservoir devenu désuet, la municipalité le remit au département des chemins pour en faire un square. De 1880 à 1890, des résidences mitoyennes en pierre grise, unifamiliales ou en duplex et destinées à l'élite francophone, furent érigées en périphérie d'un espace vert public agrémenté d'une pièce d'eau décorative.

L'héritage du square montréalais est avant tout celui d'un vide dans le tissu urbain, un vide positif qui participe au caractère et à l'ornementation de la ville. Dans plusieurs cas, cet espace libre a contribué à structurer le développement urbain en attirant, par son prestige et la qualité de son environnement, des équipements publics et des générateurs d'activités importants. Le meilleur exemple nous est fourni par le square Dorchester, appelé anciennement Dominion.

Le square Dorchester fut d'abord un cimetière. En effet, en 1799, la fabrique de Notre-Dame abandonna son cimetière dans la vieille ville pour en développer un de grande taille à la périphérie de l'agglomération. C'est là que furent enterrés, notamment, les victimes de la terrible épidémie de choléra qui frappa Montréal en 1832. C'est en bordure de ce cimetière que Mgr Ignace Bourget décida d'établir la cathédrale, suite à l'incendie qui détruisit, en juillet 1852, celle de la rue Saint-Denis. Avec le temps, des portions de ce cimetière furent loties pour des fins domiciliaires.

L'Association sanitaire de Montréal s'opposa alors à ces pratiques, considérant qu'il était risqué pour la santé publique d'exhumer les restes de personnes mortes du choléra et recommanda à la ville d'acheter les terrains du cimetière pour en faire un parc public.

Ce parc, baptisé square Dominion en 1872, attira graduellement, par son prestige, toute une série d'édifices conçus en fonction de leur présence en bordure de cet espace public. Il s'agit principalement de

l'hôtel Windsor, de la gare Windsor, de l'édifice Sun Life, de l'immeuble du Dominion Square, du Château Champlain, de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, etc. En résumé, il faut retenir que c'est dans cette contribution à l'organisation spatiale et fonctionnelle de la ville que l'héritage du square victorien est à la fois le plus original et le plus précieux.

Un autre legs significatif de l'ère victorienne est le parc urbain. L'influence britannique est encore là bien évidente et le modèle est Regent Park, aménagé au début du XIXe siècle à Londres. Celui-ci se caractérise par ses pelouses ondulantes, ses sentiers respectueux de la topographie, ses arbres et bosquets laissés à leur croissance naturelle.

En Amérique, le concept du parc naturel anglais ne sera pas appliqué dans un premier temps dans les parcs urbains mais dans les grands cimetières ruraux. À Montréal comme aux États-Unis, ce sont les cimetières qui constitueront les premiers parcs naturels; certains, d'ailleurs, seront utilisés comme tels par la population.

C'est à Cambridge, au Massachusetts, que sera aménagé, en 1831, le premier grand cimetière américain, caractérisé par ses étangs naturels, ses pelouses ondoyantes, ses allées sinueuses et ses bosquets et arbres disposés d'une façon artistique. Son influence sera considérable. Il sera suivi du cimetière Laurel Hill à Philadelphie, aménagé en 1836, lequel précédera le parc Fairmount d'une vingtaine d'années. Pour sa part, le cimetière Greenwood de New York, réalisé en 1838, précédera Central Park de 1857 ainsi également. Ce sera la même chose à Montréal: les cimetières protestant et catholique seront développés sur la montagne deux décennies avant la création du parc du mont Royal.

Montréal a hérité de cette période victorienne de trois magnifiques parcs publics: le parc Lafontaine et ceux de l'île Sainte-Hélène et du mont Royal. Ce dernier est sans contredit le plus important et le plus précieux.

L'idée d'aménager un grand parc sur le mont Royal remonte en 1863. On en parle alors pour la première fois au Conseil de la ville. Jusqu'à cette date, Montréal s'était contentée d'aménager de petits parcs ou de petits squares, à l'exemple du square Viger.

Il ne fait aucun doute que cette idée provient encore des États-Unis car, depuis 1845, plusieurs villes américaines se sont dotées, avec pompes, d'un grand parc urbain. C'est New York qui fait encore figure de leader dans ce domaine avec son fameux central Park, que le grand architecte paysagiste Frederick Law Olmsted a commencé à aménager en 1858.

En 1867, un premier plan est produit pour un parc de 175 hectares sur le mont Royal. En 1872, débutent les expropriations des propriétés qui occupent le territoire choisi, expropriations qui coûteront plus d'un million \$, somme astronomique à l'époque. Enfin, en 1875, les commissaires chargés de veiller à l'aménagement du parc retiennent les services de Frederick Law Olmsted après avoir visité plusieurs parcs urbains aux États-Unis, dont Central Park à New York.

Olmsted considéra que la meilleure approche à prendre pour aménager un parc sur la montagne consistait à rendre cette dernière la plus naturelle possible, en mettant en valeur ses traits naturels agréables et en corrigeant ceux qui l'étaient moins. Ce sera un parti simple et judicieux: après plus d'un siècle, en effet, le parc n'a pas vieilli et témoigne toujours des idéaux d'une période qui a largement contribué à façonner le caractère particulier de la métropole.

Un manuel pour aider les professeurs à traiter d'homosexualité soulève un tollé à Toronto

Suzanne Dansereau
de la Presse Canadienne

TORONTO — Un manuel pédagogique pour aider les professeurs d'école secondaire à parler d'homosexualité aux étudiants suscite un tollé à Toronto.

Le guide, produit par le Conseil scolaire de Toronto, est le premier ouvrage du genre au Canada. Il contient 300 pages de conseils et d'informations sur la question de l'homosexualité et sur le mouvement gai.

Mais il va tellement loin dans son désir de faire accepter le phénomène gay qu'il se trouve à encourager l'homosexualité, estimant plusieurs parents, conseillers scolaires et experts.

Selon le conseiller scolaire Alex Chumak, le guide dévalorise le modèle traditionnel de la famille nucléaire et hétérosexuelle. « On traite de "hétérosexistes" — un terme qui vient d'être inventé — ceux qui trouvent que le mode de vie hétérosexuel est préférable à l'homosexualité », souligne M. Chumak.

En page 99, il est écrit que « le modèle traditionnel de la famille nucléaire hétérosexuelle peut être dangereux pour la mère et les enfants — car c'est là qu'on trouve un taux de violence physique et sexuel alarmant ».

Un autre passage du guide explique que l'homosexualité dépasse la question des pratiques sexuelles et peut s'inscrire comme un choix moral: « La décision (pour un homme) de choisir un modèle de relation homosexuel peut s'expliquer par le refus de s'engager dans un système — hétérosexuel — qui confère pouvoir et privilège à l'homme plutôt qu'à la femme », lit-on en page 10.

De façon générale, « le ton sur lequel est écrit le guide équivaut à glorifier l'homosexualité, à dire que c'est une pratique normale », déplore M. Chumak.

Le guide a été commandé en 1986, à la suite du décès d'un bibliothécaire homosexuel, battu à mort par des étudiants. Plusieurs groupes en avaient fait la demande, dont les professeurs eux-mêmes, atterrés par ce qui était arrivé à un collègue. L'objectif était de faire en sorte que plus jamais une telle chose ne se reproduise. D'enseigner aux étudiants à être plus tolérants face aux modes de vie alternatifs.

Le psychiatre torontois Joseph Berger était l'un des experts consultés dans l'élaboration du guide. Mais en mai dernier, lorsqu'il a lu l'ébauche faite par le Conseil scolaire, il a écrit une virulente lettre de dissidence, dans laquelle il estime que l'objectif du guide a été « travesti ».

« Ce guide n'est plus qu'un tract politique biaisé. J'ai l'impression que les intentions originales (de notre comité) ont été détournées par les militants gays », accuse le Dr Berger.

Le Conseil de l'éducation de Toronto regroupe 21 conseillers, dont l'un est un homosexuel notoire. Mais le conseil est aussi composé majoritairement de conseillers néo-démocrates et ces derniers suivent religieusement la ligne du parti, laquelle dicte d'appuyer les batailles du mouvement gai, fait savoir M. Chumak. « Vous savez, le NPD est très "politically correct" », lance-t-il.

Cet été, une cinquantaine de parents outrés par la lecture du guide se sont réunis. La semaine dernière, ils ont formé une coalition appelée CURE (Citizens United for Responsible Education — Citoyens unis

pour une éducation digne de confiance).

Le groupe, dont le nombre de membres variait entre 50 et 200 personnes avant la rentrée scolaire, représente plusieurs parents et organisations religieuses. On y trouve des parents ordinaires, mais aussi des fondamentalistes religieux comme le pasteur Ken Campbell — un anti-homosexuel notoire et militant contre l'avortement — ainsi que plusieurs leaders religieux ethniques représentant les communautés musulmane, juive et noire.

Mme Diane Malot ne fait partie d'aucun mouvement religieux. Mais l'an dernier, lorsqu'elle a appris que l'école secondaire de sa fille de 16 ans organisait une conférence d'une journée sur le mouvement et la culture gays, elle a décidé de protester. Puis, le guide a été publié.

« Comme parent, je n'ai pas envie que des militants gays disent à ma fille que l'homosexualité est un mode de vie préférable à l'hétérosexualité. Le système scolaire a de la difficulté à enseigner correctement les matières de base, pourquoi devrais-je lui faire confiance en ce qui a trait à la sexualité? », dit-elle.

La coalition CURE doit tenir une conférence de presse la semaine prochaine, pour lancer sa campagne. Alors que s'amorce la rentrée, elle veut recruter d'autres parents inquiets, et convaincre le Conseil de l'éducation de reporter l'adoption du guide jusqu'à ce que les parents aient été pleinement consultés sur son contenu.

La coalition songe à aller devant les tribunaux si le Conseil scolaire n'acquiesce pas à sa demande.

On croit que le document pourrait être jugé discriminatoire et on songe

à demander une injonction de la cour. D'autres parents menacent de ne pas payer leurs taxes scolaires en guise de protestation.

Au Conseil de l'éducation de Toronto, on a tendance à discréditer les opposants au guide, disant qu'il ne s'agit que de fondamentalistes religieux. « Plusieurs organismes l'ont approuvé, y compris le département de santé publique de Toronto, l'hôpital pour enfants, la Commission des droits de la personne de l'Ontario et la Fédération des professeurs d'école secondaire », relate le conseiller homosexuel John Campey.

Mais M. Campey admet par ailleurs que certains passages contenus dans le guide peuvent donner l'impression que l'on dénonce l'hétérosexualité. « Ce qui n'est pas, bien entendu, le but de l'exercice ».

Le guide est justement en train d'être révisé par le comité de rédaction. Cette procédure est normale, mais à la suite de « critiques » qu'il a subies « de part et d'autres », précise M. Campey, la révision du guide risque d'être plus importante cette fois.

Une version finale sera prête sous peu, mais selon le conseiller Chumak, il y a peu de chances que les corrections apportées soient suffisantes pour apaiser les parents enragés.

Aux États-Unis, la création d'une école secondaire pour étudiants gays et lesbiennes à New York, voilà quelques années, a suscité un vif débat. Les opposants à cette initiative ont tenté de faire valoir qu'à l'adolescence, il est encore trop tôt pour savoir si l'on est homosexuel ou non. Mais l'école Harvey Milk a quand même été ouverte et est considérée comme l'une des importantes victoires de la communauté gay.

L'APECA a mal à sa visibilité

OTTAWA (PC) — Une étude, faite en mars 1991 et obtenue grâce à la Loi d'accès à l'information, recommande à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) diverses façons d'augmenter sa visibilité, pour contrer la mauvaise publicité que lui font les médias.

L'APECA a été créée, en 1987, pour stimuler le développement économique des provinces de l'Atlantique.

L'enquête d'Omnifacts Research a montré que l'existence de l'APECA est de plus en plus connue dans les milieux d'affaires et les groupes de pression, mais que seulement 50 % du grand public en est au courant, soit la même proportion qu'en décembre 1989.

Les gens qui ont entendu parler de l'APECA comprennent son mandat principal. Mais plusieurs semblent ignorer son rôle de lien entre la région et le gouvernement fédéral et son engagement dans des projets régionaux comme le pont de l'Île-du-Prince-Édouard et les Jeux d'hiver du Canada.

Plusieurs croient que l'APECA est plus efficace que ses prédécesseurs, comme le ministère du Développement industriel régional.

Certains critiquent la rigidité de l'APECA dans l'évaluation des projets économiques et d'autres se plaignent de la paperasserie administrative.

L'APECA a réussi à se débarrasser de son « image de Père Noël », qui distribue de l'argent à tort et à travers.

Plusieurs lui reprochent de ne plus s'occuper d'un projet, une fois que l'argent a été distribué.

En conclusion, Omnifacts Research recommande à l'APECA de faire encore plus pour venir en aide aux entreprises et pour encourager le commerce international.

L'enquête, qui a coûté 63 000 \$, présente une marge d'erreur de 4,8 %, 19 fois sur 20.

Quatre avions d'aide partent pour la Somalie

TORONTO (PC) — Quatre avions des forces canadiennes doivent décoller demain pour acheminer de l'aide à la Somalie ravagée par la guerre et la famine.

C'est ce qu'a indiqué hier un porte-parole de l'armée tout juste de retour d'une mission de reconnaissance.

Les appareils, trois avions Hercules C-130 et un Boeing 707, ainsi que 70 soldats prendront part à l'opération humanitaire organisée par plusieurs nations à l'intention de ce pays d'Afrique de l'Est.

« La situation là-bas est pire qu'en Éthiopie, l'an dernier, a déclaré le

capitaine Peter Peterson, de la base de Trenton, en Ontario. Les gens dépendent presque entièrement des secours internationaux. Et le gouvernement n'est pas en état de fonctionner, ce qui complique les choses. »

La mission canadienne espère arriver à Nairobi, au Kenya, jeudi et commencer à livrer la nourriture d'ici le week-end.

Le capitaine Peterson a dit que l'équipe effectuera quatre vols par jour à destination du sud de la Somalie, deux pour le compte de la Croix-Rouge internationale, et deux pour le programme d'aide alimentaire des Nations unies.

RÉSULTATS
Loto-Québec

GAGNANTS		LOTS	
6/6	0	2 609 051,00 \$	
5/6+	6	130 452,50 \$	
5/6	258	2 427,00 \$	
4/6	16 298	73,60 \$	
3/6	320 088	10,00 \$	
VENTES TOTALES: 18 708 849,00 \$		PROCHAIN GROS LOT (approx.): 5 500 000,00 \$	
PROCHAIN TIRAGE: 92-09-09			

Tirage du 92-09-05
11 14 16 17 29 41
Numéro complémentaire: 35

GAGNANTS		LOTS	
6/6	0	1 000 000,00 \$	
5/6+	2	14 938,00 \$	
5/6	43	463,20 \$	
4/6	1 988	46,70 \$	
3/6	29 499	5,00 \$	
Ventes totales: 1 103 022,00 \$		Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$	

Tirage du 92-09-05
8 18 20 25 28 40
Numéro complémentaire: 37

MISE-TÔT 2 6 25 27
GAGNANTS LOT
111 450,40 \$

Extra NUMÉROS LOTS
0 537 33 100 000 \$
5 373 33 1 000 \$
37 33 250 \$
Tirage du 92-09-05 7 33 50 \$
33 10 \$
3 2 \$

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LE DEVOIR

Pour une meilleure santé, Cessez de fumer!

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Renseignements..... (514) 844-3361
Administration..... (514) 844-3361
Rédaction..... (514) 842-9628
Annonces classées..... (514) 286-1200
Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.
Montréal..... (514) 844-5738
Extérieur (sans frais)..... 1-800-463-7559

Service à la clientèle
LE DEVOIR
211, St-Sacrement,
Montréal QC H2Y 1X1

Pour une meilleure gestion des réfugiés

OTTAWA (PC) — Le Conseil canadien pour les réfugiés a signalé au ministre fédéral de l'Immigration, hier, qu'il y aurait moins de personnes aux aéroports canadiens pour demander le statut de réfugié, si le système de sélection à l'extérieur du pays était mieux organisé.

L'an dernier, a rappelé le conseil, 24 500 réfugiés ont été choisis à l'étranger, mais 21 000 ont été acceptés après s'être présentés au Canada sans y être invités.

Le conseil, qui est formé de militants des droits de la personne, a chargé un comité de huit membres de faire enquête sur ce problème. Il a rédigé son rapport après avoir tenu des audiences à Montréal, Toronto et Vancouver.

L'un des membres du comité, David Matas, a fait remarquer en conférence de presse que le fait qu'il y ait presque autant de réfugiés improvisés qu'acceptés après enquête à l'étranger prouvait que le système ne fonctionnait pas.

« Les problèmes et les difficultés dans la sélection des réfugiés à l'étranger sont aussi grands, et d'une certaine façon plus grands, que les problèmes ici », a déclaré M. Matas.

Selon lui, le gouvernement risque de négliger les problèmes à l'étranger, parce qu'il est trop absorbé par les problèmes au pays.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
55 St-Jacques, Montréal, Québec, H2Y 3K2
Fax (514) 845-7874 Tél.: (514) 98 0 0 1 1 C
La maîtrise des technologies

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU
DEVOIR
842-9645

La récession actuelle a coûté 40% moins d'emplois au Québec que celle de 1982

Frédéric Tremblay
de la Presse Canadienne

BIEN que plus longue, la récession actuelle a coûté près de 40% moins d'emplois au Québec jusqu'à maintenant par rapport à celle qui avait sévi au début des années 80. C'est ce que révèle les données de Statistique Canada.

En 1981-82, il s'était perdu au Québec 187 000 emplois, soit une baisse de 6,8%, alors que depuis mars 1990, début technique de l'actuelle récession, 114 000 Québécois sont allés rejoindre les rangs des chômeurs, soit une diminution du nombre d'emplois de 3,7%.

Pour l'ensemble du pays, on constate aussi que la récession actuelle a fait moins de ravages que celle des années 80 au chapitre des emplois.

Jusqu'à ce jour, 412 000 emplois se sont perdus au Canada depuis le début de la récession, comparativement à 610 000 lors de la crise économique du début des années 80.

Autre donnée significative, tout comme lors de la récession des années 80, le présent ralentissement économique n'a coûté globalement que des emplois à plein temps, alors que le nombre de ceux à temps partiel s'est maintenu à son niveau d'avant-récession ou a même augmenté.

Au Québec, la baisse du nombre des emplois à plein temps a été de 4,3% au cours de la présente récession (mars 90-mars 92), alors que celui des emplois à temps partiel du-

rant la même période a enregistré une diminution quasi nulle de 0,1%.

Au Canada, le nombre des emplois à temps plein a régressé de 5,5% (mars 90-juillet 92), alors que celui des emplois à temps partiel s'est accru de neuf pour cent durant ce même laps de temps.

L'ensemble de ces données ne surprend pas l'économiste André Raynauld, qui vient de quitter son poste de professeur à l'Université de Montréal pour devenir responsable de la gestion de la recherche à l'Institut de recherche en politique publique. La baisse du nombre d'emplois à temps plein plutôt qu'à temps partiel est un phénomène normal en récession, fait-il entre autres observer.

« Il n'y aurait pas de récession s'il ne se perdait que des emplois à temps partiel. On perd des emplois à plein temps parce que les entreprises sont forcées de se réorganiser. C'est une sorte d'épuration », mentionne M. Raynauld.

L'économiste est d'avis que la récession actuelle, bien que plus longue que celle des années 80, est moins sévère. Si la reprise s'avère plus anémique actuellement, juge-t-il, c'est que l'économie ne profite pas comme ce fut le cas en 1981-82 de l'intervention stimulative des gouvernements.

« Les gouvernements sont arrivés dans la présente récession alors que leur situation financière est infiniment plus difficile qu'en 80. Les gouvernements n'ont tout simplement pas de liberté de manoeuvre », sou-

met M. Raynauld.

L'économiste estime que les gouvernements ne peuvent être blâmés pour leur parcimonie actuelle.

En fait, soutient M. Raynauld, c'est au cours des années 80 que le comportement de Québec et d'Ottawa s'est avéré condamnable. Les deux ordres de gouvernement auraient dû profiter de cette période de cette prospérité pour renflouer leurs coffres, évalue-t-il, ce qui leur aurait permis aujourd'hui d'avoir davantage les moyens de stimuler l'économie.

Ce n'est toutefois pas l'avis de l'économiste Peter Bakvis, de la CSN, qui estime que l'inaction gouvernementale actuelle est absolument « contre-productive et à courte vue ».

M. Bakvis croit que les gouvernements devraient profiter des économies réalisées à leur service de la dette respectif, générées par la baisse actuelle des taux d'intérêt, pour investir des fonds publics dans l'économie.

« Sans intervention vigoureuse des gouvernements, il n'y aura pas de reprise rapide. L'économie va demeurer en état de stagnation, selon M. Raynauld et Bakvis qui s'entendent cependant tous deux pour dire que la récession actuelle est marquée par un phénomène nouveau, celui de la globalisation des marchés.

L'économiste de la CSN estime que la faible reprise actuelle « illustre aussi un problème d'ajustement de l'économie québécoise et canadienne à la concurrence internationale ».

André Raynauld, qui a déjà eu l'occasion par le passé de sonner l'alarme à l'égard de la faible compétitivité de l'économie canadienne, croit néanmoins que les entrepreneurs du pays parviendront à relever le défi de l'internationalisation des marchés.

« Je vais peut-être paraître optimiste, mais j'ai l'impression qu'on va s'ajuster, on n'a pas le choix », avance André Raynauld, qui fait appel en somme à l'instinct de survie.

De son côté, Jean-Marc Lévesque, analyste à Statistique Canada, soutient que l'économie canadienne amorçe un changement profond qui favorisera un transfert des emplois du secteur manufacturier vers celui des services.

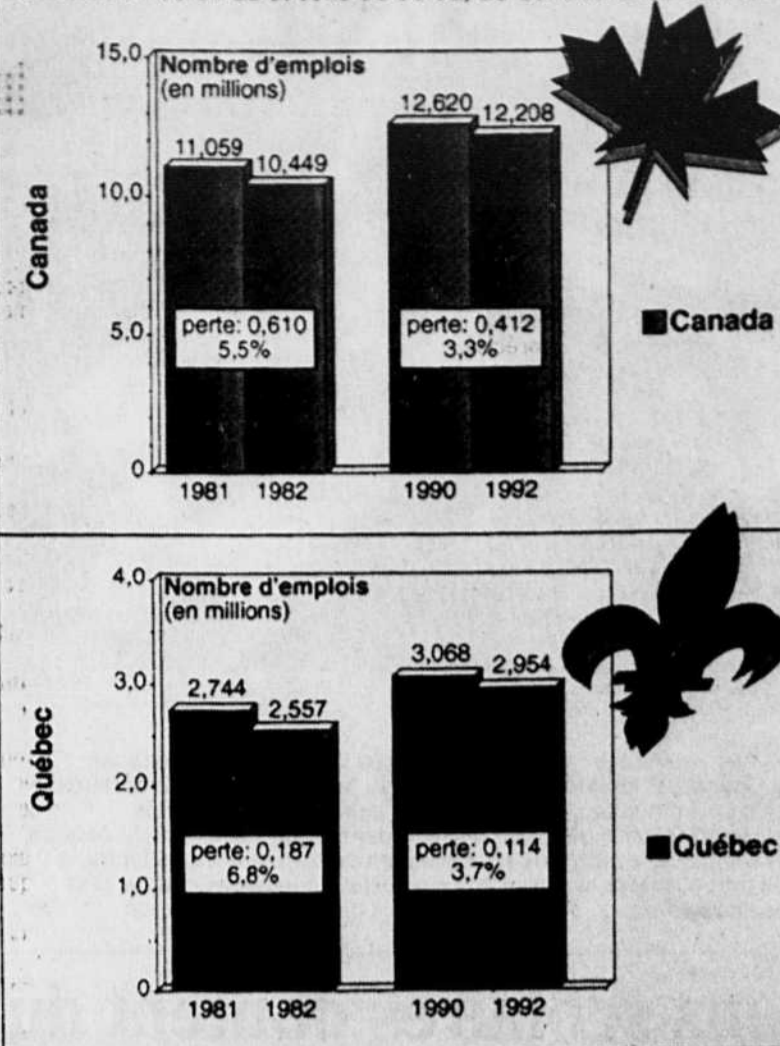
« On a de plus en plus recours à de la haute technologie qui sollicite moins de main-d'oeuvre. Par contre, on devrait avoir de plus en plus besoin de main-d'oeuvre dans le domaine des services, dans des fonctions par exemple d'administrateur, d'ingénieur ou d'informaticien », explique M. Lévesque.

Les données de Statistique Canada révèlent notamment que la récession a entraîné la perte d'un nombre beaucoup plus élevé d'emplois dans le secteur manufacturier que dans celui des services.

Un phénomène attribuable aussi, fait remarquer André Raynauld, à la réduction habituelle de la demande des consommateurs pour les biens durables ou semi-durables en période de récession.

Pertes d'emplois - Récessions

Tableaux comparatifs des emplois et des pertes d'emplois durant la récession de 81-82 et celle de 90-92, au Canada et au Québec.



Source: Statistique Canada

Fabienne Sallin - (PC)

Les chauffeurs de la STCUM se liguent aux marchands dans la lutte contre les voies réservées aux autobus

Guy Taillefer

PARCE QU'IL pénalise les commerçants et met en péril la quiétude des citoyens du quartier et la sécurité de leurs enfants, les chauffeurs d'autobus de la STCUM ont pris hier position contre le système de voies réservées qui doit entrer en opération aujourd'hui sur l'avenue du Parc.

Pour l'administration municipale, qui inaugure en grande pompe ce matin ses trois nouvelles voies réservées sur l'avenue du Parc, le chemin de la Côte-des-Neiges et le boulevard René-Lévesque, c'est un nouveau pavé dans la mare de ses objectifs d'amélioration du transport en commun à Montréal. La STCUM est depuis plusieurs semaines à couteaux tirés avec un groupe de commerçants de l'avenue du Parc. Ces commerçants ont échoué vendredi dernier dans leur tentative d'obtenir une injonction contre la mise en place du nouveau circuit, mais promettent de revenir à la charge.

C'est d'ailleurs en partie parce que les chauffeurs d'autobus craignent à compter d'aujourd'hui de faire les

frais du mécontentement des commerçants que leurs porte-parole syndicaux ont convoqué la presse pour dénoncer l'initiative municipale, initiative qui n'a fait l'objet, disent-ils, d'aucune consultation auprès d'eux. M. René Fréchette, conseiller technique de la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, a même avancé que la STCUM, en appliquant une stratégie d'affrontement, s'exposait à voir augmenter le nombre d'agressions contre les chauffeurs.

Le président de la Fraternité, Maurice Vézina, a dénoncé de son côté le régime de diktat instauré à la Société de transport de la CUM depuis la démission du pdg Louise Roy et son remplacement, sur une base intérimaire, par M. Michel Ste-Marie. Le dialogue était possible avec Mme Roy, a dit M. Vézina, il ne l'est plus avec M. Ste-Marie.

La Fraternité, qui a mis de l'avant hier une proposition alternative qui a apparemment fait ses preuves à Québec et en Europe, n'est pas opposée à l'implantation de voies réservées, mais désapprouve le concept retenu par la STCUM sur l'avenue du Parc.



Robert Perreault, l'instigateur des voies réservées à Montréal.

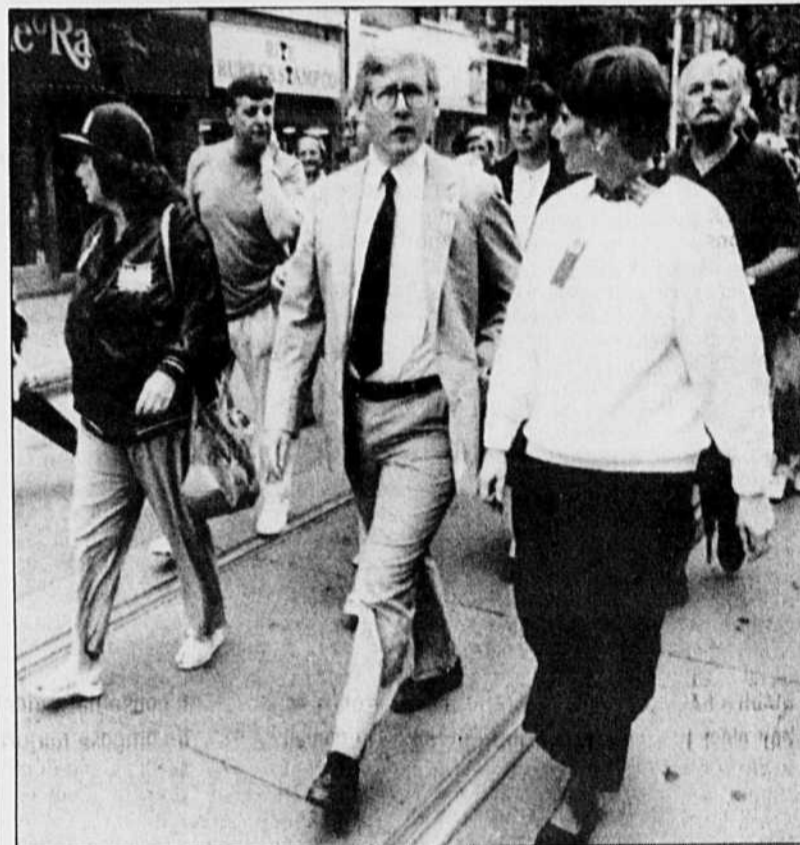
Selon M. Vézina, le stationnement automobile, que la société de transport veut complètement éliminer, devrait y être maintenu. Ce qui n'empêcherait pas la STCUM, à son avis, de réserver une voie aux autobus, le matin vers le sud, le soir vers le nord. Les automobilistes, en vertu de la proposition syndicale, bénéficieraient à toute heure d'une seule voie de circulation dans les deux sens, alors que le projet municipal leur ac-

cordera deux voies aux heures de pointe.

Pour faciliter le travail des commerçants, la Fraternité suggère d'installer des aires où pourraient s'arrêter les camions de livraison. Et dans le but d'alléger le trafic automobile, le syndicat propose d'aménager un parc de stationnement sur le terrain vacant situé devant la gare Jean-Talou. Sa suggestion lui paraît d'autant plus valable que la majorité des automobilistes qui empruntent l'avenue du Parc proviennent de l'extérieur du quartier.

« Il ne faut pas perdre de vue, a dit M. Vézina, que nos principaux concurrents, ce ne sont ni les commerçants ni les citoyens, lesquels sont en bonne partie nos usagers, mais les automobilistes ».

M. Vézina n'a d'ailleurs pas soumis sa proposition aux commerçants de l'avenue du Parc et dit avoir essuyé une fin de non-recevoir quand il a tenté, il y a quelques semaines, de la présenter à la direction de la STCUM. Ce qu'il dit mal s'expliquer, compte tenu que la Fraternité avait été mis à contribution lors de la conception des voies réservées sur le boulevard Pie IX.



Le premier ministre néo-démocrate de l'Ontario, Bob Rae et le chef du NPD fédéral Audrey McLaughlin ouvraient la marche, hier, à Toronto, lors du défilé de la Fête du Travail. Au train où vont les choses dans le contexte de récession actuel, il faudra bientôt penser à instituer la Fête du Chômage!

Le sabotage des aliments: un problème de taille pour l'industrie

QUÉBEC (PC) — Sans verser dans la paranoïa, un consommateur peut-il s'assurer qu'aucun des produits qu'il mange ou boit dans une journée n'a pas été contaminé par un mauvais plaisant ou, pire encore, par un saboteur désireux de ruiner la réputation d'une compagnie ?

L'industrie alimentaire n'aime pas entendre ce genre de question. « Parler ouvertement de ce sujet peut donner des mauvaises idées à des gens », déclare d'emblée M. Yvon Millette, président de l'Association des brasseurs du Québec.

« Malheureusement, personne n'est totalement à l'abri de ce genre de gestes », constate Nicole Gauthier, porte-parole de Culinar, un géant québécois dans le domaine de l'alimentation, bien connu pour ses produits Vachon, des petits gâteaux aux confitures.

Récemment, un consommateur de Québec voulant se désaltérer d'une bière a eu la désagréable surprise de goûter ce qu'il croit être un mélange d'eau et de savon. De jeunes plaisantins avaient retourné une bouteille truquée sous prétexte qu'ils s'étaient trompés de marque.

L'incident, sans conséquence grave, a toutefois suscité un débat sur les capsules dévissables des bouteilles de bière, débat qui peut facilement s'étendre à tous les produits vendus en pots ou en bouteilles, que ce soit l'eau de source, les boissons gazeuses, les confitures, la moutarde ou les marinades, pour n'en nommer que quelques-uns.

Tant chez les brasseurs que chez les responsables de l'inspection des aliments, on s'explique mal comment un détaillant peut accepter aussi facilement d'échanger une bouteille de bière et de la remettre sur les tablettes sans aucune vérification.

Jean-Pierre Hanchez, chef de l'inspection alimentaire, région du Québec, précise qu'aucun règlement dans la Loi des aliments et drogues n'oblige les fabricants à apposer des sceaux ou à utiliser des couvercles ou emballages à l'épreuve de tout, tout simplement parce que le procédé est impossible à appliquer.

Comment installer un scellé sur un steak ou encore protéger les produits en vrac, s'interroge-t-il.

Aux considérations de sécurité s'ajoutent celles du coût. Le consommateur n'est pas disposé à subir le coût des emballages à toute épreuve et il est impossible d'installer un inspecteur chez chaque détaillant, renchérit M. Hanchez. Il préfère faire confiance à une gestion du risque où les fabricants, les détaillants et les consommateurs ont un rôle à jouer.

Chaque fois qu'un fabricant ajoute un sceau ou une bande quelconque pour garantir aux consommateurs que le produit n'a pas été ouvert, il le fait de façon volontaire, explique M. René Parent, du bureau d'Ottawa de Santé et Bien-être social Canada. Il cite l'exemple des pots d'aliments pour nourrissons dont le couvercle est entouré d'une pellicule de cellophane

et laisse entendre un « pop » à l'ouverture.

Les cas de manipulations d'aliments sont infiniment rares au pays, tellement rares qu'il est impossible de justifier une loi plus sévère sur l'emballage, ajoute M. Parent.

Chez les brasseurs, un sceau ou un ruban qui se briserait au moment de l'ouverture de la bouteille n'apparaît pas être une solution, croit M. Millette, puisque ces moyens de protection semblent facilement contournables. D'ailleurs, souligne le président de l'association des brasseurs, c'est un faux problème de s'en prendre aux capsules dévissables. Les bouchons non dévissables d'autrefois s'enlevaient et se remettaient aussi facilement sans laisser de traces, selon son expérience.

Les brasseurs se disent très conscients du problème et continuent de

chercher une vraie solution à un coût acceptable autant pour les embouteilleurs que les consommateurs... autre chose qu'un coffre-fort pour chaque bouteille ou pour chaque légume en magasin, laisse tomber avec humour M. Millette.

Face à l'impossibilité de protéger les produits hors de l'usine, les grandes compagnies comme Culinar adoptent des plans de gestion de crise et « s'équipent au maximum pour réagir le plus vite possible », explique Mme Nicole Gauthier. Les moyens sont pris, à partir des codes

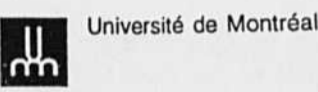
sur les emballages, pour retracer rapidement tous les produits d'un même lot, d'une même recette.

De plus, des normes ont été adoptées et des directives données à tous les détaillants sur la façon de procéder lorsqu'un client rapporte un produit à un point de vente.

Mme Gauthier révèle que Culinar étudie la possibilité d'ajouter des sceaux sur certains produits. On ne sait pas encore de quels types de sceaux ni de produits il s'agirait exactement. Mais une fois les pots de confitures mieux protégés, que peut-

on faire de plus avec les petits gâteaux déjà enveloppés séparément, se demande-t-elle.

Pour les plus paranoïaques, M. René Parent laisse tomber cette question: comment être certain que la colle des timbres que l'on lèche n'a pas été contaminée? La Loi sur les aliments et drogues ne régit pas ce domaine!



Le Département d'Oncologie de l'Université McGill et le Réseau Inter-Hospitalier de Cancérologie de l'Université de Montréal désirent remercier pour leurs généreuses contributions à titre de subsides à l'éducation médicale les organisations suivantes:

- Les Laboratoires Adria du Canada Ltée
- Ciba-Geigy Canada Ltée
- Glaxo Canada Inc.
- Janssen Pharmaceutica
- Merck-Frosst Canada Inc.
- Sandoz Canada Inc.
- Schering Canada Inc.
- Hôtel Quatre Saisons

Ces fonds permettront aux deux universités de lancer une série conjointe de conférences éducatives en cancérologie par des professeurs invités de renommée mondiale.

Le premier roman de

Lise Bissonnette
Marie suivait l'été



128 p. • 15,75\$



Séance de signature

le mercredi, 9 septembre
de 12h30 à 13h30
à la librairie La Bouquinerie
1120, rue Cartier, Québec



Boréal au rendez-vous de la littérature



Messieurs André Dorion de Hull et Marco Damaschio d'Aylmer ont chacun gagné une Buick LeSabre en composant le numéro chanceux...

Décidément, avec l'interurbain Bell la parole est d'or!



Bell des gens de parole

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ La SSJBM

français et la difficile intégration des immigrants à la majorité francophone. L'organisation souverainiste a d'ailleurs fait installer hier sur la façade de son quartier général de la rue Sherbrooke un grand panneau portant l'inscription: « Le Français en danger. Non au projet d'Ottawa. »

La SSJBM est particulièrement opposée à une clause enchâssée dans l'accord constitutionnel, en vertu de laquelle Québec et les autres gouvernements provinciaux s'engagent à favoriser « la promotion et l'épanouissement » de leur minorité de langue officielle.

Une clause qui, a estimé hier de son côté le Parti Égalité, contient des insuffisances, mais qui, contrairement à M. Dorion, fournira aux adversaires de la Charte de la langue française des munitions juridiques pour démolir la Loi 101 et revendiquer l'accès à l'école anglaise pour les immigrants.

Témoignage de ce point de vue des

8 septembre

par la PC et l'AP

- 1990: la bagarre éclate à Kanestake. Un Warrior est hospitalisé après un affrontement qui a fait deux blessés chez les soldats.
- 1988: Bart Giamatti est choisi pour succéder à Peter Ueberroth à titre de Commissaire du baseball majeur.
- 1982: le juge en chef Jules Deschênes, de la Cour supérieure du Québec, soutient que la Loi 101 excède les limites du raisonnable.
- 1977: la Torontoise Cindy Nicholas devient la première femme à traverser la Manche aller-retour.
- 1975: Hervé Filion établit un record mondial en course sous harnais en récoltant une 5,312^e victoire.
- 1971: le hockeyeur Gordie Howe annonce sa retraite. Il reviendra au jeu en 1973 et prendra définitivement sa retraite en 1980.
- 1969: Rod Laver complète son deuxième grand chelem du tennis, à Forest Hills.
- 1966: premier épisode de Star Trek à la télévision, au réseau N-B-C.
- 1953: le boxeur Yvon Durelle remporte le championnat canadien dans la catégorie mi-lourds.
- 1951: quarante-neuf pays réunis à San Francisco signent le traité de paix avec le Japon.
- 1949: décès en Allemagne du compositeur Richard Strauss, à l'âge de 85 ans.
- 1943: l'Italie capitule sans conditions.
- 1775: quatre mille pêcheurs et marins se noient quand un ouragan frappe les grands bancs de Terre-Neuve.
- 1760: le Canada passe sous domination britannique.
- 1720: une épidémie frappe Marseille en France. Elle fera 175 mille morts.
- 1664: Peter Stuyvesant remet la ville de New Amsterdam aux Britanniques, qui vont la rebaptiser New York.
- 1636: fondation de l'Université Harvard.
- 1565: l'Espagne établit la première colonie européenne permanente en Amérique du Nord, à St-Augustine, en Floride.
- 15: sont nés un 8 septembre: le comédien britannique Peter Sellers (1925-1980); la journaliste canadienne Barbara Frum (1937-1992); le comédien Sid Caesar (1922-); le comédien Don Rickles (1926-).

déclarations faites récemment par le président d'Alliance Québec, Robert Keaton, et l'avocat Julius Grey, à l'effet que la clause de promotion pourrait être utile aux Anglo-Québécois en matière de liberté d'affichage. La SSJBM a d'ailleurs jugé bon d'insérer ces déclarations dans les placards publicitaires qui sont publiés aujourd'hui dans les trois grands journaux francophones de Montréal.

« Les grands gagnants de ce projet sont les Anglo-Québécois, qui, selon un récent sondage, l'appuient d'ailleurs à 94% », a noté M. Dorion.

L'entente constitutionnelle, croit-il, annonce la catastrophe en matière d'immigration. « Si le projet d'Ottawa devait être entériné par la population du Québec, il faudrait dire adieu à nos rêves d'intégrer les immigrants: non seulement ce projet donne-t-il des armes à ceux qui contestent la Loi 101, mais en plus, et contrairement à ce que prévoyait l'Accord du lac Meech, ses auteurs ont refusé de constitutionnaliser l'entente Québec-Ottawa sur l'immigration, M. Bourassa ayant cédé là-dessus aux exigences de Clyde Wells. »

Si bien que, dit M. Dorion, Québec ne parviendra jamais à négocier dans ce domaine davantage que des ententes administratives « réversibles au gré d'Ottawa ». L'usage du français au Québec s'en trouvera d'autant plus fragilisé que la part démographique des francophones est en chute libre dans l'île de Montréal, où la population non-francophone croît cinq fois plus rapidement que la population francophone, selon des chiffres du démographe Michel Paillé. Un thème que M. Dorion se propose de marteler aujourd'hui et demain dans des brefs spots publicitaires sur les ondes de cinq stations radiophoniques montréalaises.

La question immigrante est délicate, reconnaît-on à la SSJBM, dont les interventions en cette matière prêtent flanc à des accusations de xénophobie. M. Dorion s'en défend bien, qui dit simplement vouloir que la langue française soit préservée: « Ce qui est dangereux (pour le Québec), c'est la consigne du silence observée à ce sujet. »

La SSJBM ralliera dès que possible le camp du NON et compte se conformer au mot d'ordre du Parti québécois visant à éviter de faire de la souveraineté l'enjeu de l'imminente bataille référendaire. « La priorité, c'est de battre les offres. » C'est M. Bourassa, dit-il, qui a détourné le référendum pour le faire porter sur la dernière entente constitutionnelle.

À ce titre, M. Dorion ne croit pas que les Québécois entérineront par décret l'accord de Charlottetown. Il pense que la campagne référendaire va ranimer les passions et il demande aux anglophones et aux allophones qui souhaitent vivre « dans un Québec harmonieux » de dire NON à l'entente.

◆ Le Parti

s'engage envers les minorités et qu'il donne son interprétation de la clause contenue dans l'accord conclu le mois dernier par les premiers ministres, les dirigeants autochtones et le gouvernement fédéral.

Libman dit que son parti s'inquiète aussi de la façon dont les dispositions sur la langue et la culture, qui exigent une double majorité de tous les sénateurs et des sénateurs francophones du nouveau Sénat, vont affecter la minorité anglophone du Québec.

Ces préoccupations mises à part, l'autre raison pour laquelle le parti Égalité souhaite se joindre aux forces fédéralistes au Québec, c'est pour faire obstacle au camp du NON et aux conséquences qu'une victoire du NON entraînerait.

Selon Libman, les Québécois doivent prendre conscience que tourner le dos à l'entente, c'est « donner un coup de pouce aux forces qui veulent

détruire ce pays. »

Le leader du Parti québécois Jacques Parizeau a dit aux Québécois que le référendum ne portait pas sur la souveraineté, mais Libman dit que le parti Égalité s'opposera aux arguments des séparatistes.

« Le PQ, Parizeau et (le leader du Bloc québécois) Lucien Bouchard s'en tirent trop bien depuis quelques semaines. C'est trop facile d'attaquer les offres (constitutionnelles) sans avoir à défendre la viabilité de leur propre option », a-t-il dit.

D'autre part, la Société Saint-Jean Baptiste, dans un communiqué hier, estime que l'entente constitue une menace pour la législation québécoise sur la langue et pour sa capacité d'intégrer les immigrants à un Québec français.

Libman s'attend aussi à affronter une opposition dans son propre parti. Keith Henderson, président du conseil constitutionnel du parti Égalité, a déjà annoncé qu'il ne soutiendrait pas l'entente.

Le parti compte toujours s'attaquer à la loi référendaire du Québec, mais son appel d'une décision de la Cour Supérieure du Québec ne sera probablement pas entendu par les tribunaux avant la tenue du référendum.

Le parti Égalité a perdu en juin dernier une bataille contre la loi référendaire qui exige que la plupart des groupes de pression se placent sous la bannière des comités qui chapeautent le camp du OUI et le camp du NON. La loi fixe une limite aux dépenses et les soumet à un contrôle strict.

◆ Massacre

Le ministre dit avoir été informé avant la manifestation par les autorités du Ciskei qu'elles n'ouvrieraient le feu qu'en dernier recours.

À Pretoria, le président Frederik de Klerk a déclaré que son gouvernement suivait la situation de très près. Soulignant que les forces de sécurité sud-africaines n'étaient pas impliquées dans la fusillade, il a précisé avoir reçu des informations indiquant que « les gens n'avaient pas respecté les conditions posées (pour la manifestation) ».

Oupa Gozo, s'est rendu sur le lieu de la fusillade, où il est resté neuf minutes sans faire de déclaration. De son côté, le chef des troupes de défense du Ciskei, Marius Oelshof, cité par l'Association de la presse sud-africaine, affirme que ses soldats ont riposté à une attaque de manifestants armés de pistolets et de grenades.

Par ailleurs, le président sud-africain Frederik de Klerk a conclu hier soir la conférence qu'il avait convoquée sur le régionalisme et le fédéralisme.

La conférence était perçue comme une tentative de M. De Klerk pour relancer les négociations constitutionnelles, dans l'impasse depuis la mi-mai.

Une carte dessinant sept provinces sud-africaines a été présentée, mais le président a assuré qu'il ne s'agissait pas d'une ébauche de la future Afrique du Sud. Des fonctionnaires qui avaient élaboré ce plan ont suggéré que chacune des régions soit dotée de sa propre Constitution.

L'ANC s'oppose fermement à un système fédéral, qui renforcerait, selon le mouvement, les pouvoirs des minorités sur une base ethnique. L'organisation de Nelson Mandela pense que le pouvoir chercherait ainsi à diviser pour mieux régner. L'ANC a refusé de prendre part à cette conférence, accusant le gouvernement d'avoir des arrière-pensées.

◆ Subiela

son mépris de la presse, sa rage de convaincre que le FFM est le plus grand festival au monde, il serait humblement à revoir des choses dans le fonctionnement du FFM. Après quelques rencontres avec des sous-ministres (qui gardent le secret sur l'affaire), il s'apprête à gommer d'ici quelques mois les principaux « irritants » identifiés dans le rapport Secor: administration opaque, difficulté de maintenir un Marché du film, absence de comité de sélection des films. Mais il faudra attendre pour connaître le nouveau FFM...

Quoiqu'il en soit, dans cette édition 92 du FFM, Serge Losique jouait un peu son va-tout. Assailli par les critiques de la presse, et du milieu des producteurs-distributeurs, l'an dernier, il se devait de montrer patte blanche. Il aura, en 12 jours, réussi au moins l'opération profil bas. Déjà, en plein milieu du festival, un ministre du gouvernement québécois, celui du Tourisme, André Vallard, lui refilait une subvention inopinée de 25 000 \$, soi-disant que le FFM attire à Montréal des flots de touristes. Losique va refaire peu à peu ses appuis.

Avec la compétition, vitrine d'un festival, le président du FFM peut se dire qu'il a eu la main heureuse cette année, puisque près de la moitié des 20 films avaient des qualités certaines, ce qui est dans la bonne moyenne, et que pas moins de trois films (Subiela, Ullmann, Pascal) méritaient le grand prix, ce qui est rarissime.

Un seul des prix du jury a été carrément hué, en conférence de presse hier, c'est celui de « la meilleure mise en scène » qui est allé au cinéaste hongrois Miklos Jancso pour *La valse du Danube bleu*. Prix incompréhensible, le film de Jancso souffrant justement d'une absence de mise en scène. Projeté samedi matin, ce film, où Jancso écrase son sujet (l'assassinat d'un dirigeant hongrois par sa femme) sous des jeux de caméras qui font des arabesques jusqu'au tournis, est un exem-



PHOTO AP

Le Canada en Floride

Tandis qu'une mère et sa fillette visitaient, hier, les restes de leur maison après le passage de l'ouragan Andrew en Floride, le premier ministre du Canada, Brian Mulroney, annonçait, hier, l'envoi de 90 militaires canadiens pour aider à la reconstruction des toits d'hôpitaux et d'écoles à la demande des autorités américaines débordées. Hydro-Québec et Hydro-Ontario ont offert d'aller aider au rétablissement du courant dans la zone sinistrée du comté de Dade tandis que le navire de ravitaillement de la marine canadienne, le NCSM *Protector* doit quitter ces jours-ci le port d'Halifax avec ses 300 membres d'équipages et pour aller prêter main forte aux militaires américains en Floride.

Les commissions scolaires doutent du plan de sécurité du transport scolaire

Caroline Montpetit

LA FÉDÉRATION des commissions scolaires du Québec a réagi de façon mitigée au rapport interministériel des ministres Sam Elkas, Claude Ryan, et Michel Pagé sur la sécurité dans le transport scolaire.

Sans rejeter les 24 recommandations contenues dans le rapport, la Fédération déplore que des budgets supplémentaires n'aient pas été accordés aux commissions scolaires pour mettre en oeuvre ces mesures.

« Il est irréaliste de croire que toutes mesures pourraient être mises en oeuvre sans des subventions supplémentaires du ministère des Transports », dit la présidente de la Fédération, Mme Diane Drouin.

Selon Mme Drouin, 93% des commissions scolaires ont déjà mis sur pied un programme de sécurité dans le transport scolaire. Sur le lot, dit-elle, un certain pourcentage ont déjà éliminé tous les parcours impliquant des traversées d'enfants devant les autobus scolaires.

« Présentement nous sommes à la recherche de solution à mêmes les ressources disponibles. Mais nous

sommes catégoriques sur une chose. Il est absolument impossible d'éliminer toutes les traversées et engager des brigadiers adultes partout au Québec sans ressources supplémentaires », de dire Mme Drouin.

Selon Mme Drouin, certaines commissions scolaires ont déjà expérimenté l'établissement d'un bras d'éloignement, qui permet aux enfants de traverser la rue, à partir de l'autobus, en toute sécurité.

Selon la présidente, il n'existe tout simplement pas de ressources uniques pour l'ensemble du Québec.

« La méthode du bras d'éloignement fonctionnait très bien, mais les expérimentations ont été interrompues par que les bras d'éloignement n'étaient pas réglementaires. Je présume que si une telle recommandation est présente dans le rapport, le ministère des Transports va ajuster sa réglementation en ce sens », a dit Mme Drouin.

Par ailleurs, la présidente de la Fédération estime le rapport interministériel confirme les prétentions des commissions scolaires véhiculées depuis plusieurs mois à l'effet que la sécurité dans le transport scolaire c'est l'affaire de plusieurs orga-

nismes, soit les commissions scolaires, les transporteurs, les chauffeurs, le gouvernement, et les parents).

De plus, Mme Drouin demande au ministre des Transports de mettre sur pied rapidement une campagne intensive de sensibilisation de la population sur la sécurité dans le transport scolaire.

« S'il est important au Québec de faire une publicité visant la mauvaise combinaison de l'alcool et de la conduite automobile, il nous apparaît tout aussi important que la population entende parler de mesures préventives contribuant à la sécurité des 680 000 enfants bénéficiant du transport scolaire », de conclure la présidente de la FCSQ.

Pour sa part, le président du Conseil scolaire de l'île de Montréal se réjouit particulièrement de la mesure visant la formation obligatoire des nouveaux conducteurs d'autobus scolaires à compter de janvier 1993, mesure qu'il réclamait d'ailleurs dans ses nombreux rapports déposés au ministre du Transport depuis 1980.

Le Conseil émet toutefois certaines réserves concernant la recommandation visant la formation des conducteurs déjà en poste.

Sur des airs de théâtre

La musique et les arts de la scène aujourd'hui

Concert-spectacle: **Gauvreau**, *Gauvreau*, montage de textes réalisé par le Théâtre La Rallonge, musique de Pierre Moreau, Lorraine Pintal et Alain Fournier (comédiens), François Barbeau (mise en scène) André Hénault (scénographie); **Provost**, *L'Adorable verrolière*, monodrame d'après *Le Vampire et la nymphomane* de Claude Gauvreau, Pauline Vaillancourt (récitante-chanteuse) et les solistes du Nouvel Ensemble Moderne, dir. Lorraine Vaillancourt. Jeudi 3 septembre, salle Claude-Champagne.

Carol Bergeron

L'ACADÉMIE des lettres et des sciences humaines de la Société royale du Canada organisait, jeudi dernier, un colloque et un concert sur le thème de « la musique et les arts de la scène aujourd'hui », un sujet passionnant s'il en fut qui n'attira qu'une soixantaine de personnes pendant le jour et à peine 150 pour le spectacle-concert. Pourtant, les liens entre la musique et le théâtre n'aboutissent-ils pas à l'Opéra, cette forme d'expression artistique si encore si populaire bien que moribonde ?

Si ce problème n'inquiète visiblement pas le public « opéraphile » et conservateur, il ne laisse pas contre pas les créateurs indifférents. À travers ce qu'on appelle le *Théâtre musical* (forme contemporaine dérivée du *Théâtre lyrique*), ces derniers explorent des avenues nouvelles, repensent les rapports entre texte et musique, estompent les cloisons entre musiciens, chanteurs, comédiens et autres intervenants. Ni tout à fait théâtrales, ni tout à fait musicales, les expérimentations qui en résultent

témoignent autant de l'imagination fertile des créateurs que de la difficulté de trouver une formule de recharge aussi efficace que l'ancienne.

Ainsi dans ce concert-spectacle, la volonté créatrice principale n'était pas celle d'un musicien — comme celle de Mozart vis-à-vis de Da Ponte —, mais plutôt celle d'un poète, Claude Gauvreau (1925-1971) que le professeur Jean Fiset dit comme l'un des initiateurs de la modernité au Québec: « Il traversa les frontières esthétiques, transgressa les codes artistiques, pour toucher à la poésie, à la musique et au théâtre ». Émule du dadaïsme et du surréalisme, il inventa même une langue nouvelle, l'*Exploréen* où, ajoute Fiset, « il poussa à ses extrêmes limites les virtualités de la non figuration ».

Au-delà de l'hermétisme apparent au travers duquel on perçoit cependant les appels d'une nature tourmentée jusqu'au délire de la folie, on sent que l'écriture de Gauvreau contient une musique immanente. S'y décèlent un sens du rythme, une perception du timbre instrumental et un lyrisme qui, à la limite, se suffisent à eux-mêmes. Y ajouter une partition musicale importante tient presque du pléonasme.

Dans *Gauvreau*, montage de textes réalisé par le Théâtre La Rallonge, les comédiens Lorraine Pintal et Alain Fournier surent explorer avec un bonheur évident la dimension proprement musicale qui, jusqu'à un certain point, suffit à retenir l'attention du spectateur. Aussi, en oubliant l'insignifiance du *Prélude* musical et plages sonores du même genre, les autres interventions de Pierre Moreau se bornèrent avec une admirable discrétion à de petites touches rythmico-sonores se fondant tout naturellement au débit de la

prose.

Le texte du monodrame *L'admirable verrolière* provient du *Vampire et la nymphomane* (1949), un livret d'opéra que Gauvreau écrit pour Pierre Mercure qui ne le mit point en musique. Un livret peu conventionnel que le compositeur Serge Provost décrit comme « une poésie au style impérieux et d'une extraordinaire violence, dont le registre d'expression va de la souffrance vive à l'acharnement, à la révolte et parfois vers des moments d'illuminations sublimes ».

Ne retenait que quelques passages du texte original, Provost est intervenu au-delà de la surface des mots, de cette langue à prime abord souvent incompréhensible. À part ces plages où la parole se déroule seule, « recto tono » sur un « ostinato » de clochettes opiniâtrement tintinnabulantes, le poème de Gauvreau s'efface derrière la musique, au mieux, il s'y intègre indistinctement. Ne subsistent alors que des impressions que l'auditeur non averti ne parvient pas à justifier.

Cela ne suffit sans doute pas de reconnaître, sous forme de citations allusives, le timbre vocal de la Callas, tel extrait du final de la *Norma* de Bellini ou le cri de mort de Lulu, à la toute fin de l'*Opéra* de Berg, pour mesurer la pertinence du travail du compositeur sur le propos du poète.

On peut également se demander si une exécution plus attentive à l'intelligibilité des mots n'aurait pas aidé à la cause de l'ouvrage. Une Pauline Vaillancourt nous a en effet habituée à une présence beaucoup plus agissante, beaucoup plus interpellante aussi. Et l'interprétation du NEM poussa peut-être trop la trame musicale de Provost par dessus le prétexte littéraire de Gauvreau.

Les prix du public, ceux pour lesquels les spectateurs sont priés de jeter un bulletin de vote dans une boîte à la sortie de la projection, sont allés à *La vie fantôme* de Jacques Leduc pour le film canadien le plus populaire (c'était le seul film canadien projeté trois fois dans une grande salle, ça aide!), et à *Sofie* de Liv Ullmann pour le film le plus populaire du festival.

Les prix du public, ceux pour lesquels les spectateurs sont priés de jeter un bulletin de vote dans une boîte à la sortie de la projection, sont allés à *La vie fantôme* de Jacques Leduc pour le film canadien le plus populaire (c'était le seul film canadien projeté trois fois dans une grande salle, ça aide!), et à *Sofie* de Liv Ullmann pour le film le plus populaire du festival.

Un autre jury, qui réunissait Guglielmo Biraghi, Peter Cargin et Ron Holloway, a remis le « prix de Montréal 1992 » à l'Allemand Sonke Wortmann pour *Les petits requins*. Ce prix, doté d'une bourse de 25 000 \$, signale la qualité d'un premier film.

RELAIS D'AFFAIRES LAURENTIDES



LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais charme d'une vieille demeure bourgeoise, près d'une colline dominant le lac Massawippi. 25 chambres dotées de confort. Forfait conférence incluant 3 repas, 2 pauses-café, frais de service 140,00\$ p.p. occ. simple/par jour ou 110\$ p.p. occ. dble/par jour. Pour renseignements: Tél. (819) 842-2451 Fax: (819) 842-2907

LAURENTIDES / STE-ADÈLE

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle, un boucaquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. Classé 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Demandez nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 514-227-1416 ou 229-2991. Fax: 229-7573

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS: A St-Marc-sur-Richelieu, une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu ou le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national « Mérite de la Restauration ». 5 salles de réunions disponibles. Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2331.

L'équipe du DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale: Jean Charlier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Louis-G. L'Heureux, Bernard Morier, Laurent Soumis; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Béjar (directeur), Paul DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrovski, Odile Tremblay (Le Plaisir des livres); à l'information économique: Robert Druisac, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information politique: José Boileau, Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulton (politique internationale), François Brousseau (éditorialiste politique internationale et responsable de la page idées et événements); aux affaires sociales: Paul Cauchon (questions sociales), Caroline Montpetit (enseignement primaire et secondaire), Isabelle Paré (enseignement supérieur), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Clément Trudel (affaires juridiques), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commiss), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Aiaré (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction). LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Françoise Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Chris-

tiane Legault, Lise Major (publicitaires); Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes); Johanne Brunet (secrétaire). L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danièle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), Raymonde Guay (responsable du financement privé). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbel (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zúda, Rachel Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette, Nathalie Thabet. LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Manon Blanchette, Serge César, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Françoise Coulombs, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Jean Laurin, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland, Olivier Spéciale. LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Québec Inc., 612 rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., située au 775, boul. Labeau, St-Laurent. Envoi de publication: Enregistrement no 0858. Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361; Abonnements: (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS) 003708 is published daily by L'imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.



LE FRANÇAIS EN DANGER

NON AU PROJET D'OTTAWA



C'est un fait: la part des francophones dans l'Île de Montréal est en chute libre. La population non-francophone grandit **5 fois plus vite** que la population francophone.

La dénatalité, l'exode des jeunes familles, l'arrivée de nouveaux venus, tout y contribue.

À ce rythme, nous serons minoritaires tôt ou tard.

Pour que Montréal continue à vivre en français nous avons jusqu'ici compté sur la Loi 101 et sur ses articles concernant la langue de travail, l'école française pour les enfants d'immigrants, l'affichage unilingue français, la connaissance du français par les professionnels, etc.

Les Québécois sont descendus dans la rue pour défendre ces mesures car ils savent que, sans elles, l'intégration des immigrants serait impossible et notre propre droit de vivre en français serait tôt ou tard remis en question.

Or, le projet constitutionnel d'Ottawa que M. Bourassa s'est laissé imposer par le Canada anglais engagerait le Québec à favoriser «l'épanouissement et le développement» de sa minorité anglophone. Ce faisant, la nouvelle constitution donnerait des armes à ceux qui contestent la Loi 101 en Cour.

Me Julius Grey, avocat qui s'est «illustré» contre la loi 101:

«Cela pourrait être utile dans une future contestation de la loi 178 (sur l'affichage)»
(The Gazette, 27 août 1992)

Léon Dion, expert en affaires constitutionnelles, fédéraliste:

«La loi 101 est en péril... Il est certain que la langue d'enseignement est menacée. Pour s'épanouir, les anglophones, comme ils diminuent en nombre, vont aller devant les tribunaux demain matin pour demander que tous les immigrants puissent aller à l'école anglaise...».
(La Presse, 26 août 1992)

Me Jean Allaire, ex-président de la Commission juridique du Parti Libéral du Québec:

«Il y a eu un recul sur la protection des langues officielles, dans la clause sur les minorités linguistiques. Qu'arrivera-t-il des lois du Québec dans ce domaine?»
(La Presse, 28 août 1992)

Robert Keaton, président, Alliance Québec

«Cela pourrait nous aider à forcer un futur gouvernement québécois à adopter une politique raisonnable de l'affichage, qui n'interdise pas notre langue».
(The Gazette, 27 août 1992)

La Loi 101 est indispensable à la sauvegarde du français et son adoption par les nouveaux venus.

Le projet constitutionnel qu'on veut nous faire avaler est un recul pour notre langue. S'il est adopté, il sera suivi d'autres reculs. De plus, il menacera la paix sociale, condition de notre progrès économique.

Montréal est le coeur et le moteur du Québec; perdre Montréal, c'est perdre le Québec tôt ou tard.

C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT AGIR
DEMAIN IL SERA TROP TARD.

Jean Dorion, président général



Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
fondée en 1834 pour défendre nos intérêts nationaux

On peut adhérer à la Société en s'adressant au:
82, rue Sherbrooke Ouest Montréal H2X 1X3 tél. 843-8851

Cette semaine à la Bourse

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Nom de la Compagnie	date	heure	lieu
Golden Princess Mng	08-09	10 h 00	Vancouver
American Eagle Pete	09-09	10 h 00	Calgary
Jean-Coutu (PJC)	09-09	11 h 00	Montréal
LGS	09-09	16 h 00	Montréal
Central Capital Corporation	10-09	14 h 00	Toronto
Dumont Nickel	10-09	11 h 00	Val D'Or
Empire Company	10-09	11 h 30	Pictou
Gimini Technology	10-09	10 h 00	Vancouver
John Labatt	10-09	14 h 00	Toronto
New Goldcore	10-09	10 h 00	Montréal
Precision Drilling (1987)	10-09	15 h 00	Calgary
Acabit	11-09	10 h 30	Montréal
Asbestos	11-09	14 h 00	Thetford Mines
Lehndorf Canadian Properties	11-09	09 h 30	Toronto
Pacific National Financial	11-09	10 h 00	Vancouver

PROJET DE CONSOLIDATION

Dufresnoy
Symbole : DUF.A
Valeurs : actions ordinaires de catégorie A.
Modalités : la société projette de consolider son capital-actions et redésigner ses actions ordinaires de catégorie A en des actions ordinaires. La base de consolidation sera d'une (1) nouvelle action ordinaire de Dufresnoy Inc. pour chaque cinq (5) actions ordinaires de catégorie A détenues. Une assemblée aura lieu le 20 octobre 1992.

DIVIDENDE

Ciment St-Laurent
Symbole : ST.A
Valeurs : actions avec droit de vote subordonné, catégorie A.
Modalités : la société, sauf avis contraire, ne versera plus de dividende sur le titre susmentionné à compter de la date de versement du dividende en octobre.

Bright T.G. & Co

Symbole : BRT.B
Valeurs : actions convertibles catégorie B.
Modalités : la société a déclaré un dividende en actions payable en actions convertibles catégorie B. L'équivalent en esp. ces est de 12,5 cents.

Date de clôture des registres : 14 septembre 1992.

Date de paiement : 1er octobre 1992.

Budd Canada

Symbole : BUD
Valeurs : actions ordinaires.
Modalités : le dividende consiste en un dividende régulier de 25 cents par action et un dividende supplémentaire de 2,50 \$ par action.

Date de clôture des registres : 18 septembre 1992.

Date de paiement : 25 septembre 1992.

BONS DE SOUSCRIPTION

Dundee Bancorp

Symbole : DBC.WT
Valeurs : actions ordinaires.
Modalités : huit (8) bons de souscription pour une (1) action de catégorie A à droit de vote subalterne. Le prix de souscription est de 12 \$ par action de catégorie A à droit de vote subalterne.

Date d'expiration : 30 septembre 1992.

Agnico-Eagle Mines

Symbole : AGE.WT.A
Valeurs : actions ordinaires.
Modalités : 1 bon de souscription et 9,125 \$ permet d'acheter 1 action ordinaire.

Date d'expiration : 8 septembre 1992.

DROIT DE SOUSCRIPTION

Bovar

Symbole : BVR.RT
Valeurs : actions ordinaires.
Modalités : un (1) droit pour chaque action ordinaire détenue; quatre (4) droits plus 1,09 \$ permettent d'acquérir une (1) action ordinaire supplémentaire.

Date de clôture des registres : 2 septembre 1992.

Date d'échéance : 23 septembre 1992.

Micro Tempus

Symbole : MTP.RT
Valeurs : actions ordinaires.
Base d'attribution : un droit pour chaque action détenue.
Base de souscription : un droit et 10 cents permettent d'acquérir une (1) action.

Date d'enregistrement : 25 août 1992.

Date d'expiration : 17 septembre 1992.

Déduction REAQ: 100 % du coût d'acquisition des actions ordinaires.

CESSATION DU FONDS

Canada Income Plus Fund

Symbole : CIB.UN
Valeurs : unités.
Modalités : la société Guardian Capital prévoit mettre fin au fonds Canada Income Plus Fund. Les détenteurs d'unités ont une alternative : A) recevoir un chèque d'un montant égal à la valeur liquidative d'une unité, moins les frais de cessation correspondant à 1 % de la valeur liquidative; ce montant sera partagé entre Guardian Capital et Citibanque Canada, le garant du fonds; ou B) transférer sans réduction la valeur liquidative de leurs unités dans un fonds mutuel administré par la société apparentée de Guardian Capital, The Guardian Group of Funds Limited. Si le placement demeure dans un fonds mutuel de Guardian pendant au moins un an, aucuns frais ne seront imputés aux détenteurs d'unités; sinon, des frais de remboursement de 1 % devront être payés à Guardian Capital.

REMBOURSEMENT TOTAL D'UNE ÉMISSION

Bell Canada

Valeurs : obligations 8 \$, série BA, 1er février 1997.
Prix de rachat : 100 % du capital plus une prime de 3,75 \$ et les intérêts courus et non payés de 12,71 \$ par tranche de 1000 \$ d'obligation (soit un total de 1016,46 \$).

Date de rachat : 28 septembre 1992.

Bell Canada

Valeurs : obligations 10,50 %, série BH, 1er décembre 1992.
Prix de rachat : 100 % du capital plus une prime de 5,5 % et les intérêts courus et non payés de 34,23 \$ par tranche de 1000 \$ d'obligation (soit un total de 1039,73 \$).

Date de rachat : 28 septembre 1992.

Hydro-Québec

Valeurs : obligations 6 %, série BC, 1er octobre 1994.
Prix de rachat : 100 % du capital plus les intérêts courus et non payés de 2,14 \$ par tranche de 1000 \$ de la débeture 6 %, série BC, échéant le 1er octobre 1994.

Date de rachat : 14 octobre 1994.

Hydro-Québec

Valeurs : obligations 7 %, série BE, 1er octobre 1994.
Prix de rachat : 100 % du capital plus les intérêts courus et non payés de 2,50 \$ par tranche de 1000 \$ de la débeture 7 %, série BE, échéant le 1er octobre 1992.

Date de rachat : 14 octobre 1992.

Hydro-Québec

Valeurs : obligations 7 %, série BE, 1er octobre 1994.
Prix de rachat : 100 % du capital plus les intérêts courus et non payés de 2,50 \$ par tranche de 1000 \$ de la débeture 7 %, série BE, échéant le 1er octobre 1992.

Date de rachat : 14 octobre 1992.

Ontario Hydro

Valeurs : obligations 8,25 %, série GZ, 1er octobre 1992.
Prix de rachat : 100 % du capital.
Date de rachat : 1er octobre 1992.

Ontario Hydro

Valeurs : obligations 7,625 %, série GAL, 1er avril 1996.
Prix de rachat : 100 % du capital.
Date de rachat : 1er octobre 1992.

F.W. WOOLWORTH

Valeurs : débetures 10 %, 31 janvier 2003.
Prix de rachat : 100 % du capital plus les intérêts courus de 16,99 \$ et une prime de 37 \$ (soit un montant total de 1053,99 \$ par tranche de 1000 \$ de capital).
Date de rachat : 1er octobre 1992.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons garantir leur exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait être incomplet.

Ces renseignements sont fournis par

Tassé

Tassé & Associés, Limitée

Le pessimisme s'est renforcé cet été en Europe sur la situation économique

Le Monde

EN EUROPE, les mois d'été ont encore renforcé le pessimisme ambiant. À trop longtemps piétiner dans l'attente d'une reprise sans cesse différée, l'activité a fini par basculer. La production baisse, le chômage se propage, les échanges commerciaux entre les partenaires de la Communauté européenne décollent. Alors que l'activité semblait en début d'année sur le point de renouer avec des tendances plus favorables, les statistiques récentes témoignent au contraire d'une nouvelle dégradation de l'environnement conjoncturel. Les déconvenues s'additionnent. Dans un contexte de hauts niveaux de taux d'intérêt et d'appréciation des monnaies européennes vis-à-vis du dollar et du yen, les resserrlements des politiques budgétaires annoncés cet été assombrissent davantage encore les perspectives économiques pour les mois à venir. Résultat :

■ Les Bourses s'effritent : proches de 20 %, les pertes enregistrées sur les principales places européennes entre le début du mois de juin et la fin août ont gommé 18 mois de progression intervenus depuis la fin de la guerre du Golfe;

■ Le système monétaire européen (SME) est en proie à des turbulences croissantes à l'origine de hausses des

taux d'intérêt contraires à l'impératif de croissance.

Tandis qu'il devient chaque mois plus clair que la reprise de l'économie américaine ne pourra constituer le ballon d'oxygène escompté pour relancer l'activité des Douze, les pays de la CEE ne peuvent compter que sur leurs propres ressources, qui semblent bien maigres.

Outre-Rhin, alors que les bénéfices immédiats de l'unification ont été consommés avant l'automne dernier, le durcissement de la politique économique conduit peu à peu l'Allemagne occidentale dans une situation de quasi-récession : la production et l'emploi manufacturiers diminuent aujourd'hui à un rythme proche de 2 % l'an tandis qu'au printemps la consommation des ménages s'inscrivait en baisse par rapport à l'an dernier. En conséquence, après avoir atteint de 3,1 % en 1991 (au lieu de 1 % en moyenne dans les pays du G7), la croissance en Allemagne occidentale pourrait être inférieure à 1 % cette année. Mauvaise nouvelle pour les autres pays européens.

C'est la fin du sursis pour les mieux lotis — essentiellement les économies géographiquement les plus proches de l'Allemagne, — qui ont pu, grâce à un surcroît de leurs

exportations, préserver une activité positive, bien que très ralentie. Le Danemark, les Pays-Bas, la Belgique, l'Italie et la France font partie de ce groupe. C'est aussi le cas de l'Espagne, qui a connu du fait de la conjonction d'éléments exceptionnels un rebond marqué de son activité intérieure depuis la mi-1991.

Mais dans tous ces pays, les performances s'effritent au cours des mois récents sous les effets combinés de moindres résultats à l'exportation, de l'insuffisance de la demande intérieure et de la dégradation des conditions monétaires. Ailleurs, la situation est plus grave encore. Confrontées à de profondes récessions, les économies du Royaume-Uni et de la Finlande pourraient ressentir d'autant plus durement les répercussions d'une nouvelle dégradation de leur environnement extérieur.

À ce rythme, les prévisions de juin dernier de l'OCDE, faisant état d'une croissance en moyenne de 1,4 % du produit intérieur brut des pays d'Europe en 1992, apparaissent comme un plafond. Cela d'autant que les changements des politiques économiques intervenus dans le courant de l'été sont en mesure d'alourdir encore un peu plus le climat conjoncturel.

Dix-huit mois de croissance ralentie

ont partout fait resurgir des difficultés budgétaires et ont donné lieu, après les résultats inquiétants du premier semestre de cette année, à un resserrement des politiques budgétaires (limitation des dépenses et/ou augmentation de la pression fiscale). L'Italie, l'Espagne, la Belgique et le Royaume-Uni ont amorcé le mouvement ces dernières semaines. Ailleurs, des orientations semblables devraient rapidement prendre forme, les programmes de privatisations fréquemment mis en place afin de les éviter risquant fort d'être différés pour cause de profonde déprime des marchés boursiers.

Du côté des politiques monétaires, là encore un nouveau tour de vis s'est imposé aux économies européennes à la suite de la remontée du taux d'escompte allemand de la mi-juillet. Véritable coup bas infligé à ses partenaires du SME, ce dernier durcissement de la politique de la Bundesbank a provoqué des détériorations en chaîne sur les marchés européens tout au long de l'été, conduisant à une hausse généralisée des taux d'intérêt, à un mini krach boursier et à une exacerbation des tensions au sein du SME.

— Véronique Riches

TOURISME D'AFFAIRES

Montréal accueille des congrès de plus grandes tailles

Normand Cazalais

LES COLLOQUES et congrès tiennent une place stratégique au sein des voyages d'affaires, plus particulièrement au sein de métropoles comme Montréal qui offrent aux participants et organisateurs une large variété d'installations, d'attraits et de services ainsi qu'une forte capacité d'accueil en tout genre.

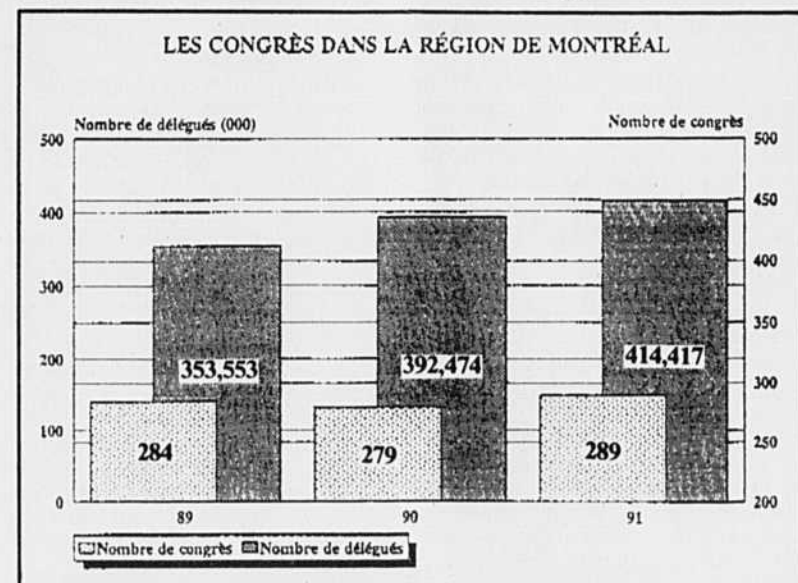
Dans son bilan de l'année 1991, l'Office des congrès et du tourisme du Grand Montréal note une nette tendance en faveur des congrès de plus grande taille depuis 1989 : 1245 délégués en moyenne en 1989, 1407 en 1990 et 1434 en 1991. Cette tendance est par ailleurs observable dans l'Amérique du Nord alors que des congrès de plus grande importance sont souvent jumelés à des expositions commerciales. Et, comme l'indique également le tableau ci-contre, Montréal a reçu l'an dernier 414 417 délégués répartis en 289 congrès, soit une augmentation de 17 % par rapport à 1989 et de 6 % par rapport à 1990.

Autre indice de la taille des congrès, le Palais des congrès de Montréal a accueilli 82 % des congressistes en 1991 et les hôtels 18 %. En fait, il existe pour ce type d'événements trois grandes surfaces à Montréal : le Palais des congrès (145 000 pieds carrés) dont la spécialité est de présenter des expositions de taille limitée

associées à des congrès, la Place Bonaventure (255 000 pieds carrés) pour les expositions commerciales conventionnelles et le Stade olympique (500 000 pieds carrés) pour les expositions destinées au grand public ou qui nécessitent de hautes aires de dégagement.

Le marché des congrès de Montréal comprend le Québec (37 %), le Canada (28 %, surtout l'Ontario), les États-Unis (26 % principalement New York et Washington) et l'international (8 %). Chacun de ces segments a maintenu une part assez stable au cours des trois dernières années, confirmant la position prépondérante du Québec. C'est l'hiver, pour les raisons que l'on devine, qui draine le moins de congrès à Montréal (11 %) alors que l'automne, le printemps et l'été en absorbent respectivement 27 %, 25 % et 38 %.

L'importance stratégique des congrès s'explique grandement par l'ampleur de leurs retombées économiques. Celles-ci furent supérieures à 358 millions \$ en 1991, soit 30 % de plus qu'en 1989 (275,8 millions \$). Si la durée moyenne du séjour ne s'est pas allongée, demeurant à 3,5 nuitées, les dépenses quotidiennes moyennes des délégués sont quant à elles passées de 195 \$ à 216,30 \$. D'où les efforts que déploient les divers paliers de gouvernement et les différents acteurs touristiques pour favoriser l'essor de ce secteur d'activités dorénavant qualifié d'industrie.



LEADERS DE TOUS LES MILIEUX

Rejoignez la relève

Rencontrez les leaders étudiants en compagnie de



Pierre Blais
Ministre de la Consommation et des Affaires commerciales



Jean Campeau



Claude Corbo
Recteur de l'UQAM

où : au Vieux-Port de Mtl
quand : le 11 septembre, 13h30
combien : 100\$/billet

La Croisière du



Mouvement des Étudiants et des Étudiantes du Québec

278-9007 (tél)
278-9149 (fax)



« Deux sources valent mieux qu'une »

Paul Malo, président
Filochrome Inc.
Joliette, Québec

Paul et André Malo sont jumeaux.

Ensemble, ils ont acheté l'entreprise de construction de leur père. C'était en 1973 et ils avaient 29 ans.

Ensemble, ils ont acheté l'entreprise de traitement de surface en 1977.

Ensemble, ils ont bâti un groupe d'entreprises opérant à partir du Québec dont les ventes annuelles dépassent 30 millions de dollars.

Filochrome tire le quart de ses revenus de la fabrication et produit plus d'éléments de cuisinières et de réfrigérateurs que tout autre entreprise au Canada. Le reste lui vient de ses entreprises de construction et de ses procédés de recouvrement de peinture en poudre.

Ils ont pris de l'expansion huit fois.

« Chaque fois, » dit Paul Malo, « RoyNat était de la partie, sauf dans un cas, mais nous y sommes vite retournés. »

« Nous nous étions adressés à notre banque, en dépit de ce que nous avions appris à l'école de commerce. »

« Deux sources valent toujours mieux qu'une...votre banquier pour le fonds de roulement, votre prêteur à terme pour les opportunités. »

FINANCEMENT D'ENTREPRISES

RoyNat

Anjou (514) 493-4555, Drummondville (819) 477-3801,
Laval (514) 668-3131, Longueuil (514) 670-9210,
Pointe-Claire (514) 426-4200, Québec (418) 683-2177.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Lettre de Moscou

Faits divers

COMME IL se doit dans un grand et fascinant pays traversant une profonde crise économique et morale, la moisson de faits divers est été extrêmement riche. Ils relèvent souvent de l'humour noir : tristes à mourir mais teintés de ridicule, ou carrément comiques sur fond de tristesse.

La bibliothèque régionale de Tcheliabinsk a décidé de vendre aux enchères tous les livres poussiéreux qu'un lecteur n'avait empruntés depuis des années.

Les oeuvres de Marx et d'Engels n'ont pu être bradés qu'à 10 kopeks le livre, un prix totalement insignifiant. Pour commencer, aucun livre de Lénine n'a pu être vendu. À la fin, le lot des oeuvres complètes de Vladimir Ilitch a été acheté pour une somme modique par un oucasien qui, faute d'autre papier, avait s'en servir pour emballer des fruits au marché. Les recueils des discours de Léonid Brejnev ont toutefois atteint un prix nettement plus élevé que prévu. Conclusion du reporter : « C'est qu'aujourd'hui, il y a des gens qui doivent trouver ces textes bien drôles... »

Une interview dans « Mégapolis-Express » du médecin qui, pendant six ans, avait dirigé un groupe étudiant les suites de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl dans les régions de Gomel et de Mogilev, les plus affectées par la radioactivité, a été cette conclusion : « Il semble bien que les gens de ces régions ne vont pas mourir des suites de la radiation mais de la vodka ».

Nous avons attentivement examiné plus de 2500 personnes, explique-t-elle, des maux de tête et de l'arthrite surviennent ici deux fois et demi plus souvent que dans les territoires propres. Mais c'est l'alcoolisme, particulièrement parmi les femmes, qui est neuf fois plus élevé que la moyenne nationale !

Après l'explosion du réacteur, la maladie chronique la plus fréquente de ces régions est devenue la névrose, une sorte d'épidémie de psychose collective. Les gens insistent que l'eau des étangs et des rivières, et même le sol, ont changé de couleur, que l'eau est maintenant rose et le sol jaunâtre. La nuit, ils voient des lumières fluorescentes dans les forêts. Selon l'avis des spécialistes, tout cela est de la pure fantaisie... »

pleine journée.

Cent kiosques seraient ainsi disparus depuis quelques mois. On soupçonne que les voleurs soient des futurs « businessmen » : les rues de la ville sont maintenant remplies de kiosques privés vendant pêle-mêle des vêtements, des cigarettes et de l'alcool occidentaux. Un nouveau kiosque vaut environ 200 000 roubles.

« Si la police ne commence pas à nous aider, affirme le responsable, bientôt, on ne pourra plus acheter un journal dans les rues de Moscou ! »



Vera Murray

Depuis un an, je ne reçois pratiquement plus de courrier de l'étranger. Grâce à un reportage dans *Moscow Times*, un journal en anglais publié à Moscou, je viens de comprendre pourquoi :

« Le triage du courrier international se fait toujours manuellement : 1150 personnes en tout pour 10 à 15 tonnes de courrier et 30 tonnes de paquets arrivant quotidiennement de l'étranger.

« La presque totalité du courrier international est transporté par Aeroflot. Les sacs de courrier sont souvent oubliés ou chargés sur une mauvaise destination.

« De plus, depuis le 15 juin, Aeroflot, maintenant compagnie indépendante, exige d'être payé en dollars pour ce service, en dépit du fait que la poste russe n'ait aucun accès aux devises étrangères.

Le reporter a reçu l'autorisation de visiter la poste no 5, un bâtiment « de neuf étages, en marbre » où se fait le tri :

« Pièce après pièce remplies de sacs bourrés de courrier, certains datant du printemps dernier, écrit-il à la fin d'août. En plein milieu de la journée, seules deux femmes sont assises devant des montages de lettres... »

Galina Yermakova, employée ici depuis 12 ans, ne sait pas lire les lettres romaines. A vrai dire de toute l'équipe au travail ce vendredi, personne ne le sait... »

MOSCOU, le vol de kiosques à journaux s'est particulièrement répandu cet été. Ils attendent que le kiosque ferme pour les congés, arrivent avec un camion à grue, montent le kiosque, sur une remorque, et disparaissent », raconte un journaliste responsable de la municipalité. « Cela se fait parfois en

Le « oui » à Maastricht fait une percée

Philippe Séguin dénonce un engrenage fédéraliste

PARIS (Reuter) — À moins de deux semaines du référendum sur le traité de Maastricht, le « oui » s'est envolé dans un sondage Louis Harris-VSD pour atteindre 59 % des intentions de vote contre 41 % au « non ».

Mais un autre sondage réalisé par l'institut CSA pour *Le Parisien* d'aujourd'hui fait état d'une légère baisse des intentions de vote positives — 53 % contre 47 % lundi. Le « non » remonte d'un point passant de 46 % à 47 %.

La publication de ces enquêtes réalisées après l'intervention télévisée du président François Mitterrand, jeudi soir, coïncide avec l'entrée en scène hier soir à Strasbourg du président du RPR, Jacques Chirac, décidé à battre la campagne pour assurer la victoire du « oui ».

Il s'est félicité de la remontée du « oui » dans les sondages. « Cela me fait plaisir, pas du tout pour des raisons idéologiques mais tout simplement parce que je pense qu'il est de l'intérêt de la France et de l'avenir des Français de voter oui à cette ratification », a-t-il déclaré sur France-3-Alsace.

« J'ai prôné un oui qui est un oui de raison, un oui de responsabilité parce que je suis arrivé après une profonde réflexion à la conviction que c'était de notre intérêt et je pense que les

Français réfléchissent aussi et qu'un certain nombre ont eu la même conclusion que moi », a-t-il ajouté.

La campagne officielle a elle débuté à la télévision par une intervention du premier secrétaire du Parti socialiste, Laurent Fabius, en costume sombre sur fond bleu Europe.

« Quand on est entré dans la campagne sur l'argumentation proprement dite, on s'aperçoit de plus en plus que le non mène strictement à rien sinon à un recul. Plus on parle de l'Europe, plus les arguments du oui progressent et plus il faut accentuer cette discussion et le dialogue », a-t-il dit.

« On assiste aujourd'hui à une légère remontée du oui mais les choses peuvent encore s'inverser, donc il est souhaitable que chacun continue à donner ses raisons avec sincérité et vigueur », a déclaré pour sa part le RPR Edouard Balladur, défenseur du « oui » au sein du mouvement gaulliste.

Les partisans du « oui » ont reçu le soutien du syndicat CFDT.

« Nous sommes favorables à la ratification des accords de Maastricht, qui constitue une étape importante de la construction de l'Europe. Toute autre voie, quelles qu'en soient les motivations, ne conduit qu'à une impasse et, en définitive, au déclin », a

déclaré Jean Kaspar, secrétaire général du syndicat lors de sa conférence de presse de la rentrée.

Mais la CGT est farouchement contre et FO préfère s'abstenir. Le référendum n'aura pas réussi à mettre d'accord les syndicats français principalement divisés sur les implications sociales du traité sur l'Union européenne.

Au sein de l'opposition de droite, les divisions sur l'Europe continuent de faire rage.

Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, a affirmé dans un entretien au *Monde* qu'il était « impératif de dénoncer la supercherie à laquelle participent ceux qui dans l'opposition sont pour le non ».

« Il est cocasse que les trois personnalités de l'opposition qui mènent actuellement le combat contre Maastricht soient des hommes qui étaient tous trois lors de la ratification de l'Acte unique ministres du gouvernement de cohabitation de Jacques Chirac », dit-il, visant Charles Pasqua, Philippe Séguin et Philippe de Villiers.

Par ailleurs, Philippe Séguin, chef de file du Rassemblement pour le non à Maastricht, a dénoncé hier l'« engrenage fédéraliste » du traité sur l'Union européenne.

« Le train sera lancé à grande vitesse sur une voie qui n'est pas forcément la bonne », a déclaré le député-maire RPR d'Epinal sur Europe 1.

Il a estimé que les partisans du « oui », François Mitterrand en tête, avaient récemment reconnu souhaiter l'instauration d'une Europe fédérale.

« Je ne suis pas mécontent d'avoir fait dire au président de la république que ce qu'il souhaitait c'était une Europe fédérale », a-t-il dit à propos de son débat télévisé avec le chef de l'État jeudi dernier.

« Je pense que le débat peut maintenant s'organiser entre ceux qui sont pour une Europe fédérale avec une étape technocratique et ceux qui sont contre ».

Philippe Séguin s'est également étonné de l'argument selon lequel Maastricht serait une protection contre les dangers du marché unique qui entrera en vigueur le 1er janvier 1993.

Se déclarant attaché au processus d'union européenne, Philippe Séguin a salué « le courage et l'honnêteté » du premier ministre britannique, John Major, qui a estimé hier qu'un « non » français au référendum signifierait la mort du traité, mais pas du processus d'union.

Israël prêt à discuter avec la Syrie d'arrangements intérimaires

WASHINGTON (AFP) — Le premier ministre israélien M. Yitzhak Rabin a déclaré hier pour la première fois qu'Israël était prêt à discuter d'arrangements intérimaires avec la Syrie si Damas ne souhaite pas discuter d'un traité de paix.

« Nous sommes prêts à négocier avec la Syrie d'arrangements intérimaires si elle n'est pas disposée à négocier d'un traité de paix, de l'ouverture des frontières et de l'établissement de relations diplomatiques », a déclaré M. Rabin.

Le premier ministre israélien s'adressait par satellite aux délégués du B'nai Brith, une organisation juive pro-sioniste, qui tient son congrès à Washington.

M. Rabin a ajouté qu'Israël est prêt également à « discuter d'arrangements de sécurité avec Damas pour réduire la menace d'un recours à la force ».

Il a réaffirmé qu'Israël considérerait que les résolutions 242 et 338 des Nations unies s'appliquent pour « l'établissement d'une paix véritable » avec la Syrie. La résolution 242 pré-

voit un retrait d'Israël « de » ou « des » territoires occupés selon la version anglaise ou française du document.

M. Rabin a souligné que ces trois points constituent un changement de la position israélienne vis à vis de la Syrie et a relevé un « léger changement » dans celle de ce pays vis à vis d'Israël.

« Si je comprends bien leur position, ils disent que même dans le cas d'un retrait total du plateau du Golan, ils seraient prêts à signer seulement des arrangements de sécurité mais pas à normaliser leurs relations » a poursuivi le chef du gouvernement israélien.

Il a estimé qu'il n'est pas clair si la Syrie lie un arrangement de paix avec Israël à un accord de paix avec les autres parties arabes.

C'est la première fois qu'Israël évoque publiquement la possibilité d'arrangements intérimaires avec la Syrie, dans le contexte des négociations bilatérales de paix, dont la sixième session doit reprendre le 14 septembre dans la capitale fédérale.

L'idée en avait été rejetée à l'avance par la délégation syrienne aux bilatérales, qui insistait sur un retrait « global israélien » de tous les territoires occupés par Israël depuis la guerre de juin 1967 et notamment du plateau syrien du Golan.

Concernant les Palestiniens, M. Rabin a réaffirmé qu'un Conseil autonome élu par les résidents de Cisjordanie et de Gaza devrait avoir un pouvoir exécutif et non législatif.

Il a proposé la date butoir du 1er décembre pour se mettre d'accord sur les modalités de l'élection de ce conseil et la date du 1er février pour un accord sur ses champs d'activités. Selon M. Rabin, les élections pourraient se dérouler en avril ou mai 1993.

M. Rabin a évoqué, à long terme, la possibilité d'une « confédération jordano-palestino-israélienne » en notant que cette idée avait été lancée par des Palestiniens eux-mêmes.

« Je ne suis pas frustré par les pourparlers avec les Palestiniens. Je ne m'attendais pas à un résultat rapide et il est normal que chaque camp tente de marchander », a pour-

suivi M. Rabin.

Concernant le Liban, M. Rabin a réaffirmé qu'Israël n'a pas d'ambitions territoriales sur ce pays et il s'est déclaré en faveur de l'établissement d'un gouvernement libanais capable de « contrôler le pays, rétablir sa souveraineté et obtenir le départ des forces étrangères, comme celles de la Syrie ».

Par ailleurs, dans un geste de bonne volonté, Israël va autoriser 21 familles palestiniennes de Cisjordanie à reprendre possession de leurs maisons murées.

Les autorités militaires de Cisjordanie et de la bande de Gaza ont, à de nombreuses reprises, fermé les maisons de familles de militants Palestiniens.

« Dans le cadre de mesures en faveur des résidents arabes de Judée et Samarie (Cisjordanie), l'armée a approuvé la suppression des scellés de 21 maisons en septembre », a annoncé un porte-parole militaire. L'armée ouvrira les maisons de ceux qui seront dans l'incapacité de le faire eux-mêmes, a-t-il dit.

Pékin proteste contre la vente de F-16 à Taipei

PEKIN (Reuter) — La Chine a vigoureusement critiqué hier la décision du président George Bush de vendre 150 chasseurs F-16 à Taïwan et rejeté les explications d'un émissaire américain envoyé à Pékin.

Wan Li, président du Parlement chinois, a déclaré que cette vente était inacceptable, rapporte l'agence chinoise Xinhua. « La Chine ne peut l'accepter en aucune circonstance », a-t-il dit au président de l'agence de presse japonaise Kyodo, selon Xinhua.

Il a estimé que la vente de 150 F-16 à Taïwan allait à l'encontre de communiqués sino-américains qui constituent la base des relations entre Pékin et Washington.

Il a aussi accusé les Américains d'hégémonisme — une rhétorique rappelant l'époque de Mao Tsetung.

William Clark, secrétaire d'État américain adjoint, a entamé hier à Pékin une mission de 24 heures pour tenter d'expliquer aux dirigeants chinois les raisons qui ont amené Washington à autoriser la vente de F-16 à Taïwan.

Dans un compte-rendu des entretiens de William Clark, Xinhua rapporte : « La partie chinoise a réitéré la position solennelle et juste de la Chine contre la vente américaine de chasseurs F-16 à Taïwan et réfuté les explications injustifiables de la par-

tie américaine ».

« La partie chinoise a souligné que la partie américaine devait assumer toute la responsabilité des graves conséquences découlant de sa mauvaise action », ajoute l'agence.

L'ambassade des États-Unis a été très concise dans son compte-rendu des entretiens de William Clark et s'est refusée à tout commentaire.

William Clark n'a pas rencontré le ministre chinois des Affaires étrangères, Qian Qichen. Il a plaidé sa cause devant deux responsables moins élevés dans la hiérarchie, le vice ministre des Affaires étrangères, Liu Huaqu, et le directeur du département Amérique du Nord-Océanie au ministère, Zhang Yijun, a déclaré l'ambassade.

La presse chinoise a décliné un tir de barrage contre la décision américaine. Dans une dépêche datée de Washington, Xinhua écrit ainsi que des responsables du département d'État n'ont pas su trouver une réponse cohérente quand il leur a été demandé si la vente de F-16 ne contredisait pas un communiqué sino-américain de 1982 prévoyant une suppression graduelle des ventes d'armes à Taïwan. « Le gouvernement américain est de toute évidence revenu sur ses engagements », ajoute l'agence.

Sarajevo est toujours privée d'eau et de secours

SARAJEVO (Reuter) — Le sort de la population de Sarajevo, assiégée par les irréguliers serbes, privée d'eau et de secours, est suspendu à des négociations sur la sécurité des opérations humanitaires.

Mais aucune décision n'a été prise hier à Genève, lors d'une réunion convoquée par les médiateurs de l'ONU et de la Communauté européenne, sur la reprise du pont aérien de Sarajevo.

Les vols humanitaires ont été suspendus jeudi après qu'un avion de transport italien, probablement touché par un missile, se fut écrasé non loin de la capitale bosniaque.

Selon Fred Eckhard, porte-parole de Cyrus Vance et Lord Owen, coprésidents de la conférence de paix parrainée par l'ONU et la CEE sur la crise yougoslave, la réunion a duré 90 minutes.

Le groupe de travail de la conférence chargé des mesures de confiance se réunira de nouveau demain, a dit Fred Eckhard.

A Moscou, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a estimé hier que les Nations unies devraient être en mesure de reprendre les vols humanitaires vers Sarajevo.

Mais pour l'heure, l'acheminement de l'aide humanitaire n'est plus assuré que par la route, et cette voie est aussi menacée : un entrepôt de

Sarajevo utilisé par le HCR a essuyé dimanche des tirs de mortier qui ont détruit un camion.

Le ravitaillement en eau de Sarajevo a été rétabli pendant trois heures, hier, et de nouveau coupé lorsque des forces musulmanes ont attaqué des positions serbes dans le quartier d'Ildiza, a-t-on appris auprès de responsables de l'ONU.

« Environ 70 % de la ville est toujours privée d'eau », a déclaré un représentant du Haut commissariat pour les réfugiés.

Un responsable de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) avait dit auparavant que des pourparlers étaient en cours avec des dirigeants serbes, croates et musulmans pour obtenir l'assurance que des ingénieurs pourraient réparer sans risque le système de distribution d'eau de Sarajevo.

Le ravitaillement en eau est coupé depuis samedi, semble-t-il à cause d'une panne dans une station de pompage. Hier, les habitants en étaient réduits à chercher de l'eau de pluie ou à faire la queue près de camions-citernes. Des médecins ont lancé une mise en garde contre les risques d'épidémies.

Fred Eckhard a par ailleurs annoncé que Cyrus Vance et Lord Owen iraient dans les Balkans cette semaine. Les détails de leur itiné-

raire ne seront communiqués qu'aujourd'hui, a-t-il ajouté sans préciser la date de leur départ.

La presse locale, le chef d'une milice croate locale proche de Sarajevo a rompu avec ses alliés musulmans en leur demandant de se retirer de territoires sous contrôle croate.

Les combats ont d'autre part continué à Sarajevo et dans ses environs. Selon la police bosniaque, ils ont fait 13 morts en 24 heures. Au total, dans le même temps, 26 personnes ont été tuées et 170 blessés dans l'ensemble de la Bosnie, a dit la police.

D'après l'agence yougoslave Tanjug, des forces musulmanes ont at-

taqué des positions serbes dans la banlieue de Nedzarici, à l'ouest de Sarajevo. L'artillerie musulmane a aussi bombardé Ildiza et des positions de l'armée serbe au pied du mont Igman, a ajouté l'agence.

Les Croates disent quant à eux resserrer leur étau sur les unités Serbes qui contrôlent le col stratégique de Koupruss.

Le contrôle de ce col permet de protéger la région serbe de la Krajina tout en menaçant les territoires croates de l'ouest de la Bosnie. S'il changeait de mains, cela pourrait affecter de façon significative l'équilibre des forces dans l'ouest de la Bosnie et le sud de la Croatie.

Nabiyev aurait été contraint de démissionner

DOUCHANBE (Reuter) — Le président tadjik, Rakhmon Nabiyev, a cédé hier aux pressions de ses opposants et démissionné à l'issue de négociations avec le gouvernement et la présidence du parlement.

« J'ai décidé, étant donné la situation politique, dans le but d'une stabilisation accrue et pour mettre fin au fratricide, d'abandonner mes pouvoirs de président », a déclaré Rakhmon Nabiyev, apparemment épuisé, dans un communiqué télévisé.

La télévision l'a ensuite montré paraphant sa lettre de démission à l'issue de plusieurs heures de négociations à l'aéroport de Douchanbé avec les principaux membres du gouvernement et la présidence du parlement, qui l'avaient destitué la semaine dernière.

Des diplomates et des journalistes ont rapporté que le président avait apparemment été contraint de démissionner.

« Les premières indications montrent qu'il l'a fait sous la contrainte », a déclaré un diplomate à Reuter.

« Bien sûr, cela a été fait sous la menace », a déclaré un journaliste présent sur place.

Les rues de Douchanbé étaient calmes hier soir et contrastaient avec les manifestations et les rassemblements de groupes armés qui s'étaient multipliés la semaine dernière.

Rakhmon Nabiyev avait reparu hier pour la première fois depuis que des manifestants armés qui demandaient sa démission avaient pris d'assaut lundi dernier le palais présidentiel.

Il s'était rendu à l'aéroport dans le but de prendre un avion pour Lémanabad, où devaient avoir lieu les négociations, mais des responsables de l'aéroport ont expliqué que des membres de l'opposition avaient tiré des coups de feu à son arrivée et que les négociations avaient finalement eu lieu à l'aéroport.

Trois chars des forces de la CEI et sept véhicules blindés du ministère de l'Intérieur patrouillaient sur la route reliant l'aéroport à Douchanbé, longue de cinq km.

Dès la fin des négociations, Rakhmon Nabiyev s'est engouffré dans une Volga blanche escortée par l'armée. De source diplomatique, on rapporte qu'il a été emmené dans une datcha gouvernementale proche du centre-ville.

On ignore s'il est assigné à résidence ou s'il est libre de ses mouvements.

Le ministre tadjik de la Justice, en réponse à un journaliste, a déclaré que le président avait démissionné de son plein gré.

Un journaliste occidental qui avait interviewé Rakhmon Nabiyev en début de journée a cependant déclaré qu'il avait dit n'avoir aucune intention d'abandonner son poste.

« Pourquoi aurions-nous dû le persuader ? C'est un homme intelligent (...) Il a démissionné de son propre gré », a déclaré à Reuter Ashidine Sakhidnazarov, un parlementaire qui participait aux négociations.

« C'est une décision courageuse. Il a compris que s'il ne pouvait pas défendre lui-même, il ne pouvait pas protéger les autres », a-t-il ajouté.

Défense nationale
National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DE FARNHAM (QUÉBEC)

Des exercices de tir aux armes portatives se poursuivront de jour et de nuit au Champ de tir de Farnham (Québec) jusqu'à fin octobre.

Ce champ de tir se trouve sur une propriété du MDN, située à l'intérieur du Camp militaire de Farnham, sur la rive gauche de la rivière Yamaska, à environ 2,8 km au nord-ouest de Farnham. Il est possible d'obtenir un plan détaillé du champ de tir en s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du champ sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

Défense nationale
National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DE SAINT-BRUNO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit au champ de tir de Saint-Bruno.

La zone de danger est circonscrite par les limites du camp de Saint-Bruno près de Saint-Basile-le-Grand (Québec), et sise dans la paroisse Sainte-Julie (cinquième concession) et la paroisse Saint-Bruno. Il est possible d'obtenir une description du champ de tir de Saint-Bruno en s'adressant au chef des opérations de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du champ sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada



Maintenant, vos petits paquets vont plus loin.

Découvrez RPS, un nouveau service de messagerie terrestre pour le monde des affaires. Moins de papeterie. Facturation par items. Un suivi constant, et une preuve immédiate de la livraison de vos paquets. Tout ça, gratuitement. Sans compter nos prix fixés sur le volume et notre service spécial pour les destinations les plus courues. Contactez le 1 800 762-3725, vos petits paquets seront fous de joie.



Une compagnie des Services Roadway

L'ACTUALITE INTERNATIONALE



Collor hué à l'occasion de la fête de l'indépendance
Le président Fernando Collor de Mello a été copieusement hué hier alors qu'il présidait à Brasilia au défilé militaire traditionnel commémorant l'indépendance du Brésil. Les poings serrés, le président a subi sans ciller une dizaine de secondes de huées et de sifflets avant que la musique militaire ne couvre le bruit de la manifestation retransmise en direct par la radio-télévision.

Nette percée du Hezbollah aux législatives libanaises

BEYROUTH (Reuter) — Le Hezbollah (Parti de Dieu) pro-iranien est en passe de devenir le principal groupe de la nouvelle assemblée libanaise après son indéniable percée lors des premières élections législatives organisées dans le pays depuis 20 ans.

Hier, les premiers résultats du troisième et dernier dimanche d'élections — massivement boycottées par la communauté chrétienne — donnaient au Hezbollah et à ses alliés intégristes pro-syriens une nette avance sur leurs adversaires.

« Les chrétiens n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes. Le Hezbollah et les autres groupes (musulmans) ont mené une bonne campagne et les chrétiens, en n'y participant pas, leur ont laissé le champ libre », explique un diplomate occidental.

En boycottant les élections législatives pour protester contre la présence de l'armée syrienne dans le pays, les chrétiens ont en effet abandonné la plus grande partie de leur pouvoir, naguère dominant, explique-t-on de source diplomatique.

Diplomates et analystes estiment cependant peu probable que la vic-

toire du Hezbollah se traduise au Parlement par des positions radicales, comme la demande d'un État islamique ou de l'élimination d'Israël, qui a décrété une zone de sécurité dans le sud du pays.

Près de la moitié des suffrages exprimés dimanche dans le sud du Liban se sont portés sur la Liste de libération de Nabih Berri, le leader du mouvement chiite pro-syrien Amal, sur laquelle figurait deux membres du Hezbollah.

Mais l'ancien président de l'Assemblée, Kamel Assad, a accusé la Liste de libération de fraude. Des accusations similaires avaient été lancées par des candidats d'opposition après les deux premières journées de scrutin.

« C'est la plus importante opération de fraude de l'histoire des élections législatives au Liban », a déclaré Kamel Assad dans un communiqué, ajoutant que lui et ses alliés avaient retiré leurs scrutateurs des centres de dépouillement.

En raison du fort taux de participation dans le sud, les résultats définitifs des élections de dimanche ne devraient être publiés qu'en milieu

de semaine, a-t-on annoncé de source autorisée.

Le boycott de la majeure partie de la communauté chrétienne, qui exigeait le report des élections jusqu'à après le retrait des troupes syriennes de Beyrouth, prévu à la fin du mois, a permis aux candidats pro-syriens de remporter la moitié des 128 sièges de la nouvelle assemblée, divisée à part égale entre les deux communautés religieuses.

Mais il a également permis aux intégristes chiites et sunnites d'effectuer une nette percée dans les zones où le soutien des chrétiens aurait été indispensable aux candidats musulmans modérés.

Le Parti de Dieu avait remporté six sièges et ses alliés intégristes sunnites quatre lors des deux premiers dimanche d'élections. A Baalbek, dans l'est du pays, deux chrétiens et deux autres sunnites ont été élus sur une liste du Hezbollah.

A Saïda, dans le sud, un intégriste sunnite a des chances d'être élu.

Mais qu'il gagne ou pas, le Hezbollah est assuré d'être le principal groupe de l'assemblée.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100-199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100-150 Achat-vente-échange
140-199 Location

200-299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200-250 Achat-vente-échange
251-299 Location

300-399 MARCHANDISES

400-499 OFFRES D'EMPLOI

500-599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES

600-699 VÉHICULES

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **286-1200**
Télécopieur: **286-8198**

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes Montréal, H2Y 3S6

160 Appartements-logements à louer

BOUL. ST-LAURENT/Pr. Arthur, 5 1/2, lot, 1000 pi.ca., sauna, puits de lumière, boiserie, poêle à bois. 700\$. 842-6279.

C.D.N. 5301 MCKENNA U DE MIL DUPLEX RÉNOVÉ, IMPECCABLE Michel. 344-9505.

C.D.N., Rockhill, U de M, 4 1/2, grand, lumineux, 2 s/bains, tapis mur à mur, 8545 1 mois gratuit ou plus. 341-4587.

CHATEAU LAUZANNE 2121 Tupper, 3 1/2, avec mezzanine, piscine, sauna, sun deck, garage, méso. 933-3362

DANS VIEUX-MONTRÉAL, studio meublé, libre. 450\$/mois 514-281-5013 ou 418-849-7719.

DORVAL, à sous-louer 5 1/2 près commodités, 1er sept. 631-1387.

ED.-MONTPEIT, 3 1/2, 3005, CHAUFFÉS, poêle/frigo, etc. 342-6292.

MTL NORD, 2 grands 4 1/2, 1er étage 4105, 2/sal 3855, chauffés, eau chaude femme, comme neuve. Soir. 332-4555.

MTL NORD, 5 1/2, haut duplex, non chauffé, très propre. 321-3274.

MÉTRO JEAN-TALON/Ch.-Colomb 4 1/2, propre, rénové, int. av. lavab. 400\$. 279-3697.

MÉTRO PEX Grand 5 1/2 refait, 3 chambres à coucher fermées à 1 salon, cuisine, s/bains, tapis mur à mur, ventilateur aux plafonds, tous les électroménagers fonctionnent.

524-3731, 524-6515

MÉTRO U. de M. Grand 3 1/2, tranquille, ensuieillé, chauffé, eau ch., cuisinière/frigo incl. Libre 731-7610.

OUTREMENT ADJ. Superbe 7 1/2 + sous-sol, garage, 2 s/b. 1 680 \$ 343-6340, 843-8505

OUTREMENT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffés. 849-7061.

OUTREMENT face au Mont-Royal, 33 ch Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, gym, "sun deck". 277-5873.

OUTREMENT, grand 6 1/2 rénové, ensuieillé, terrasse, stat. 8605, sept. Nativité. 284-3322 (t) 270-5215 (r)

PIE IX près Rosemont, 4 1/2 ch., très propre, 1 mois grat. 454-8884, 388-3079.

PIE-DIX/46e rue, 5 x 4 1/2, propres, libres à partir de 330\$. 448-1811, 329-1046.

PONT-VIAU, Bousquet, grand 5 1/2, 2 stationnement, libre. 334-8532

PRES CENTRE-VILLE 1 MOIS GRATUIT

Beaux logements 3 1/2-3505, 4 1/2-4405, 5 1/2-4605, stat. ext. gratuit. Prés. méso. 939-3626, 938-0707

PRES U. DE M. grand 3 1/2, vue superbe, 10e, éclairé, garage, piscine, poêle/frigo, 6435 870-0937. Soir. 381-5917.

REZ-DE-CHAUSSÉE, 4 1/2 rénové, près c.v., autoroutes et nombreux services. 4755 769-6465.

RICARD, près Pie-X, 7 1/2, près transport et services. 265-3079, 528-5451

ST-BRUNO, app. de luxe, 1 3855 Isabelle, 464-5375

ST-JOSEPH, 4 1/2, troisième, balcon, 6605 chauffé. 997-1656 ou 386-0517.

ST-LÉONARD 5 1/2, haut duplex, chauffé, très propre. Jour. 321-1580, soir. 323-2285.

ST-LÉONARD, 5 1/2 + s/bains, garage double, cour privée, 9005 non chauffé, références S.V.P. 322-1802, 270-6727.

ST-LÉONARD, beau 4 1/2, chauffé 322-5895

ST-LÉONARD, haut duplex, grand 4 1/2, libre 15 sept. 5033 267-9154.

VERDUN Plusieurs logements rénovés à louer. 80N 919X 765-2171

170 Hors-frontières à louer

RÉGION DE FONTAINEBLEAU, domaine avec jardin, 4 c.c., situé à 1h de Paris. Prix abordable. 392-0329.

186 Maisons de repos, retraites

AU PLATEAU Mont-Royal, retraité-à-s, vous méritez du confort moral et physique, activités, bonne nourriture. Nouvelle administration. 1 mois gratuit. 527-0122.

PERSONNES AGÉES nourriture, logement, tendresse, luxe, s/bain individuelle. 65/jour 539-4897.

205 Esp. commerciaux, industriels

LOCAL INDUST. à louer, près futur site Hôp. Hôtel-Dieu, à R.D.P. 648-1595.

220 Entrepôts (vente-location)

IDÉAL ENTREPRISE 10,000 pi.ca. à louer, centre-ville, avec manutention et service de transport. 934-1700

251 Bureaux à louer

BOUL. ST-LAURENT/MT-ROYAL Bureaux rénovés, 150 à 2500 pi.ca. Prix raisonnable. 495-4662.

PARTHENAIS/SHERBROOKE 2 MOIS GRATUITS

1400 pi.ca. ou bureau individuel. Aménagé à neuf, climatisé, rez-de-ch., stat. disp. 824-3034.

259 Espaces commerciaux à louer

DIVISIBLE, 50 000 p.c./d.c., et 1er étage, expédition derniers étages, très éclairé, asc. gar. prix à négocier. 843-5244.

275 Locaux à louer

CENTRE-VILLE 1000/2000 p.c. : sous-location derniers étages, très éclairé, asc. gar. prix à négocier. 843-5244.

301 Oeuvres d'art

2 PORTES D'ARMOIRE style LOUIS XV, couleur originale. 765-5362 (Page)

LITHOGRAPHIES tirage limité, de Jean-Luc Grandin. 667-2895

318 Ordinateurs

SUPER VENTE modèles 386, 486 informatique P.S.M. 5990A, Vieux. 642-4999

318 Mobiliers de bureau et acc.

LIQUIDATION MOBILIER DE BUREAU PROVENANT DE FAILLITE ET REPRISE DE FINANCE Suites exécutives, salles de conférence, unités de travail, fauteuils, chaises secrétaires, filières latérales, etc.

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT 952-5043

09-09-92

318 Mobilier de bureau et acc.

B.S.M. Fabrication sur mesure Mobilier de bureau, mobilier de chambre, armoire de cuisine, comptoir, présentoir. Mélangine stratifiée. Commercial et résidentiel. Montréal

Les Entreprises BSM (514) 965-1211

09-09-92

450 Emplois divers

LE DEVOIR

TÉLÉMARKETING ABONNEMENT

Postes temporaires disponibles
Horaire de travail: 17h00 à 21h00 du lundi au jeudi
Nous offrons de bonnes conditions de travail et assurons la formation
Salaire: approx. 10,00\$ et plus/heure
Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bonne connaissance du journal Le Devoir

Communiquiez avec Jean-Marc Ste-Marie au 844-3361 entre 14h00 et 17h00

14-09-92

450 Emplois divers

350 Animaux

CHEVAUX BELGE, 3 1/2 ans, jument 11 ans, pouliches 1-2 1/2 ans. 534-2780.

CHEVAUX, T.B. franc à l'étable, idéal pour débutant, Q.H., performance 4 autres chevaux, randonnée ou école. 514-348-3928.

402 Education

LA CORPORATION du 2275 St-Joseph St est à la recherche de professeurs dynamiques pour travailler en équipe pour combler les postes de professeurs suivants: pour septembre, Baladi et relation. Nous sommes également à la recherche de professeurs en danse orientale et conditionnement physique. Vous pouvez faire parvenir vos C.V. au 2275 St-Joseph Est, H1H 1G4, à l'attention de Serge Lachapelle.

520 Préparation de C.V.

C.V. pro. 1 heure, imprimante laser, CARÈRES M.L. inc. 844-0000

529 Services professionnels

TUTEUR en mathématiques, pour tous les âges et tous les niveaux. Horaire et rémunération adaptés à votre situation. Philippe 276-6377

530 Cours

COURS DE PIANO Adultes et enfants
Diplômes reconnus M.E.
Enfants 4 - 6 ans. Privés ou semi-privés. Méthode dynamique. Formation musicale complète. 16 ans d'expérience. 387-4490

09-09-92

530 Cours

ANGLAIS INTENSIF, par diplômée de McGill, 15 5/jme. ANGLU LINGUA 627-8546.

575 Déménagement

ORTHOPÉDAGOGUE
Rééducation français, mathématiques. 1ère à 6e année. 273-2215

546 Cartomancie, astrologie

M. SAKHO, médium, voyant, vous aide à résoudre vos problèmes: amour, retour, chance, affaires, etc. Rapide et efficace. 271-0734

575 Déménagement

A BAS PRIX ACE Déménagement Local. longue distance. Assuré 30 ans d'exp. Roger. 939-1533

DÉCÈS

S. Ste-Grégoire-du-Divin-Coeur A Montréal, le 6 septembre, à 2 h 30, à l'âge de 82 ans, est décédée Soeur Gertrude Lambert, S. Ste-Grégoire-du-Divin-Coeur, native de St-Joseph-de-Ham Sud.

Soeur Gertrude Lambert a fait profession à la Congrégation de Notre-Dame, en 1930, le 26 août.

Elle laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, ses frères et belles-soeurs, M. et Mme Réginald Lambert et M. et Mme Sylvio Lambert; sa sœur: Mme Marcelle Bégin; de nombreux neveux et nièces. Un cousin: R. Père Laurent Godbout, O.M.T. et S. Cécile Dion, P.M.

La dépouille mortelle sera exposée à la Maison mère, 4673, ave Westmount, à Westmount, le 8 septembre 1992, de 14 h à 21 h. Les funérailles auront lieu le 9 septembre à 14 h en la chapelle de la Maison mère.

Inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Direction Alfred Dallaire Inc.

Tremblay (S.S. Lucien, C.N.d.) A Dorval, le six septembre 1992, à l'âge de 89 ans et neuf mois, est décédée Soeur Marie-Jeanne Tremblay, C.N.D. (S.-Lucien), native de Québec.

Soeur Marie-Jeanne Tremblay a fait profession à la Congrégation de Notre-Dame de Montréal en 1922.

Elle laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, un frère Henri (Frère O. Georges) des Frères des Écoles chrétiennes, plusieurs neveux et nièces dont Soeur Héloïse Tremblay, C.N.D.

Exposée à la Maison mère le 9 septembre 1992 de 14 h à 21 h. Les funérailles auront lieu le 10 septembre à 14 h en la chapelle de la Maison mère, 4673, Ave Westmount. L'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Direction: Alfred Dallaire Inc.

101 Propriétés à vendre

AHUNTSIC

Très grande propriété 63 x 25. Intérieur unique, 2 foyers, 3 s/séjour, 3 s/bains. Piscine creusée, face au parc. 278 000\$.

PIERRE HUDON LA CAPITALE CTRR 382-8000

18-09-92

101 Propriétés à vendre

MAISONS À VENDRE, choix de 4 modèles, sur terrain de 20 000 pi.ca. et plus, à la pointe du St-Columban, à partir de 79 900\$. 478-6221.

OUTREMENT ADJ. - IDÉAL POUR FAMILLE. Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2 s/bains, salon, 1/2 manger, cheminée, 2 cuisines, 1/2 sal. Plomberie, fenêtres + toit neufs, superbe jardin, arbres fruitiers. 354-8825 soir.

OUTREMENT, cott. rénové 3 étages, 4 c.c., foyer, bain tourbillon. 277-2718.

ST-FRANÇOIS, burgawton 83, lot 1/2, 100 000\$ 666-6351.

VIEUX ST-EUSTACHE Vue sur la rivière. Semi-débranché, 5 c.c., garage. Moins de 100 000 \$ idéal pour 1ère maison. S.V.P., pas d'agent. 974-0349

103 Condominiums Co-propriétés

CENTRE-VILLE Grand 4 1/2, garage, thermopompe, alarme, foyer. 932-9351.

OUTREMENT, haut duplex, 3 c.c., + 1 bureau fermé, rénové, 100% prêt pour occ. immédiate. Garage. 271-8111.

PRES HOPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT Condominium de prestige, tour du Mont, 8ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumière. Intérieur 1 500 pi.ca. plus terrasse près de 420 pi.ca., 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant, source, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, conciergerie résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes autres. Libre immédiatement. Prix 210 000 \$ sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704

120 Laurentides

A STE-AGATHE, LAC LA TRUITE. Site 83, terrains, bord de l'eau. Semaine, 663-6120, soir: 689-9770.

121 Cantons de l'Est

BORD RIV. ET LAC MAGOG, chalet habitable à l'année, 2 portes auto, non chauffé, 49 000\$. 1-819-868-0743 de 14h à 20h.

CONDO A SHERBROOKE VENTE OU ÉCHANGE (OUTREMENT) 10 min. CEGEP et Univ. 5 1/2, 2 c.c., fenêtres sur 4 côtés, secteur tranquille, qualité vie, vue superbe. Taxes 1200\$. Prix 66 000\$. Sans intermédiaire. Transfert d'emplacement. 270-3738.

LAC BROME MANOIR INVERNESS. Élegante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble nevant 1 100 pi.ca., plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bain, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf et développement en annexe. Loisirs 4 saisons. Libre immédiatement. Prix 125 000 \$ sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

120 Laurentides

LA CROIX, chalet-condo entre 39 500\$ et 49 750\$, concept européen, occupation nov. 92. Luc Viaucourt, 591-3226.

132 Chalets

PRES THETFOUR, très beau chalet 4 saisons bord de l'eau, grand terrain, vue magnifique, près golf, centre de ski, moins de 126 000\$. 418-338-1359

VENTE DE DÉMÉNAGEMENT, près très rénové, meublé, 2 c.c., à 1 mile des services et parties de ski, accès plage privée à St-Dam. 45 000\$ nég. 1-819-426-1955

134 Terres/fermes

BEAUHARNOIS RANCH - TERRE 19 ARPENTS Écurie moderne, 11 taures. Grande maison pierre et brique 1973. Fait vendre Super prix. HENRI TASCONE 632-5140, jour: 692-1070, 1-429-2664 soir.

FERMIERIE 40 ARPENTS ST-JUSTIN (50 km. Trois-Rivières). Maison 3 ch. à l'étage. Proprio Direct, code 6702 1-800-455-8040, 514-973-7777

135 Terrains

A L'ACADIE, Riv. Sud-Mil Terrains boisés, avec services à égalité, 16 000 pi.ca., 26 000\$ 1-348-8120.

A RAVINON-LAC PONTBRIAND 3 de l'eau, plage privée, non-polluée, 1 tranquille, 2 X 30 000 pi.ca. 1,86 \$/pi.ca. 967-6020 ou 1-834-6363.

160 Appartements-logements à louer

2902 BOUL. ROSEMONT 6 1/2 rénové à neuf, très lumineux. 722-8688

4 1/2 NEUF - STYLE CONDO MÉTRO JOUETTE - 1 mois gratuit, 2 c.c. fermés, sauna, télé-télévision, dem. s/b, chauffé, élect., 520\$/mois. 521-8918

8502 ST-DENIS, 6 1/2 rénové, chauffé, 2e, 6755 668-0978, 663-0368

AHUNTSIC, jardin St-Sulpice, lumineux 4 1/2, foyer, frais peint, très propre, libre, 8605 381-9553

AHUNTSIC, près cégep, 3 1/2, haut triplex, propre, ensuieillé, 4105 343-4748

BOUL. ST-JOSEPH E., grand 5 1/2 chauffé, balcon, méso. 7505 521-4698

BOUL. ST-JOSEPH, Coquet, joli 5 1/2 rénové, garage chauffé, d'ass. 521-2752

165 Propriétés à louer

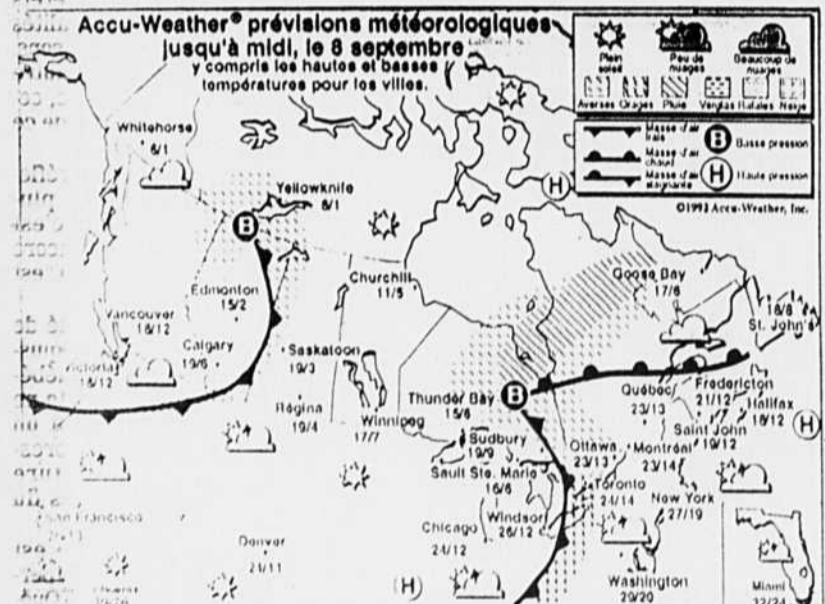
AHUNTSIC, cottage, 10 pces, jardin, stat., près méso. 987-1307, 591-5650

MAISON SEMI-DÉT. à N.D.G., av. Prince of Wales, cause absente Sept. 92. Bon voisinage. 8805/mois. 486-9648 ou 486-8878

MONTREAL, semi-débranché, 3 1/2, après 18h 389-6407

ST-LAMBERT (VIEUX) Ou à vendre. Cottage 3 c.c., jardin, garage 1 060\$/mois. 466-3328

LA METEO



Situation générale: une dépression stable sur l'ouest de l'Ontario se dirige vers le Québec en s'intensifiant. Les nuages en avant de ce système persisteront au cours des prochains jours. Aujourd'hui, les averse débiteront sur l'ouest de la province. Demain, la dépression affectera l'est, alors que l'ouest aura quelques percées de soleil.

MONTREAL
70% de probabilité d'averses ou d'orages débutant en après-midi. Max.: 23. Demain: ciel variable.
LEVER DU SOLEIL 6 h 24
COUCHER: 19 h 19

QUEBEC
Laurentides: 70% de probabilité d'averses ou d'orages débutant en après-midi. Max.: 23. Demain: ciel variable.
Entrée: 60% de probabilité d'averses ou d'orages en soirée. Max.: 23. Demain: nuageux avec éclaircies.
Abitibi et Témiscamingue: averse ou orages. Max.:

18. Demain: ciel variable. Réservoirs Cabonga et Gouin: averse ou orages débutant en après-midi. Max.: 18. Demain: ciel variable.
Pontiac, Gatineau et Lévis: averse ou orages. Max.: 21. Demain: ciel variable.
Hull: 70% de probabilité d'averses ou d'orages en après-midi. Max.: 22. Demain: ciel variable.
Québec, Beauce, Trois-Rivières et Drummondville: 60% de probabilité d'averses ou d'orages en soirée. Max.: 22. Demain: nuageux avec éclaircies.
Saguenay et Lac-St-Jean: 60% de probabilité d'averses en soirée. Max.: 21. Demain: nuageux avec 30% de probabilité d'averses.
La Tuque: 60% de probabilité d'averses en soirée. Max.: 22. Demain: 30% de probabilité d'averses.
Charlevoix et Rivière-du-Loup: 40% de probabilité d'averses en soirée. Max.: 20. Demain: 60% de probabilité d'averses.
Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé et parc Forillon: nuageux avec éclaircies. Max.: 20. Demain: 60% de probabilité d'averses.
Baie-Comeau et Sept-Îles: ciel variable. Max.: 17. Demain: 60% de probabilité d'averses.
Basse-Côte-Nord et Anticosti: ciel variable. Max.: 16. Demain: averse.
Source: Environnement Canada

Au bout de chaque cigarette Un seul filtre: vos poumons

LES MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

Horizontalement

1—Traçoir. — Pomme.
2—Permission.
3—Mesure de volume. — Engrais.
4—Atoll. — Donne des petits coups.
5—Mouche à scie. — Neptunium.
6—Sélectonne. — Ile de la mer Égée.
7—Troisième dimension d'un solide. — Praseodyme.
8—En outre. — Burinal.
9—Il recommande vivement. — Grattelle.
10—Rognon. — Microprocesseur. — Année.
11—Dommage. — Difficulté essentielle.
12—Monnaie chinoise. — Sélénium. — Femme du lièvre.

Verticalement

1—Crustacé sauteur. — Crédit.
2—Raccorde avec du plâtre. — Plus mauvais.
3—Qui porte atteinte.

Solution de samedi

OCTAEDRIQUE
POIVRIER
HUMEROCLOCHE
TRICÉPHALE
ADONÉNERVE
LIVRE DIANE
MÉTÉOROLOGIE
ÉNERGIE
NOUVELLES
ATLAS ÉCRIT
AMÉRICAIN
NIDÉROS ZEE

Encadrez votre annonce classée

286-1200

Le sida comme métaphore

Stéphane Baillargeon

TOUTE la famille de Stephen Schecter est dans le salon, avec nous. Neuf personnes, tous gens d'une autre époque, à l'allure noble, réunis sur une toile dans son appartement rue Saint-Hubert. Sa mère nous examine de son regard fier, d'un bleu impossible, trafiqué par l'artiste peintre, une cousine. Le professeur de sociologie de l'UQAM lève momentanément les yeux vers elle et dit : « Les réactions face au sida témoignent du malaise de notre civilisation, celle de l'ère du vide et de la mort du sens. Cette maladie a rappelé à un groupe précis, celui des homosexuels, qu'à l'ère technocratique, il n'est plus aussi simple de vivre. »

Pour lui, des questions essentielles sont en jeu derrière les problèmes plus immédiats, par exemple de savoir comment se protéger du virus HIV.

« C'est important de mettre un condom, parce que les gens meurent du sida, dit Schecter. Et c'est certainement angoissant de mourir jeune, souvent pour la façon dont tu as baisé. Je suis parti de là, moi aussi, mais j'ai essayé d'aller au-delà de ces *technicalités*, qui traitent du problème de la transmission de la maladie, mais ne disent à peu près rien du sexe, de sa place dans la société actuelle. »

Progressivement, Schecter en est venu à s'interroger sur ce qui arrive à ce qu'on appelle « les grandes questions existentielles », au sens de la vie, à l'amour, à l'identité individuelle et collective dans notre société. « Parce que finalement, tout ça s'entremêle. Le sexe a rapport aux fondements de notre vie et le sida vient ébranler des certitudes. Qu'est-ce qu'un être rationnel, par exemple? Ou démocrate, ou courageux, ou bien dans sa peau? Qu'est-ce qu'un être romantique, lucide, amoureux? Qu'est-ce qu'être du côté de l'émancipation, des droits et des libertés, des nouveaux mouvements sociaux? »

En fait, l'idée de choisir le sida et les réactions face au sida comme moyen de définir les contours de la société dans laquelle est apparue cette maladie lui a été lancée en 1985 dans un cours de maîtrise.

« On discutait de Michel Foucault, de son *Histoire de la sexualité*, de bio-pouvoir. J'ai bifurqué sur les parallèles à faire avec le phénomène du sida, qui commençait à prendre de l'ampleur, dans la réalité comme dans l'imaginaire. Un de mes étudiants m'a suggéré d'écrire un livre sur la question et je l'ai écrit. »

L'ouvrage s'intitule *The AIDS Notebooks* et est paru aux presses de la State University of New York, en 1990. Depuis, Stephen Schecter a rédigé des articles synthèses et a poursuivi sa réflexion, notamment dans des articles publiés en français dans des revues savantes québécoises (*Anthropologie et Sociétés* et *Sociologie et Sociétés*).

Des années de travail, pendant lesquelles le professeur a mené de nombreuses entrevues avec des gays de Montréal, épiluché des dizaines d'articles et de livres, scruté la presse, examiné les statistiques, soupesé les interventions gouvernementales. Le cadre théorique général de l'étude est en partie emprunté à une certaine sociologie critique, notamment à celle de Michel Freitag, un collègue de l'UQAM. (Voir LE DEVOIR du lundi 1er juin 1992).

Selon ce sociologue un nouveau type de société est en train de se former, radicalement différent du « mode de régulation » de la modernité. Dans cette optique, si la société moderne, qui se développe en Occident après le Moyen-Âge, est tout entière tournée vers le futur, organisée contre la tradition, la société post-moderne, la nôtre, vit de décisions, de gestions courantes, sans sens ni finalités, enfermée dans un temps présent immédiat où les technocrates de tout acabit imposent leur logique de spécialistes.

L'objectif de Stephen Schecter est donc d'arriver à une sorte de portrait de cette réalité postmoderne à travers le prisme d'une horrible maladie. La maladie qui est toujours une métaphore, selon la philosophe américaine Susan Sontag.

Ainsi, les réactions à l'effroyable peste bubonique condensent les traits de l'Europe à la fin du Moyen-Âge. La mort noire moissonna les fiévreux de la population de l'Europe, atteignant plus volontiers les hommes jeunes et forts que les vieillards et les faibles, ce qui frappa les imaginations. On parla de colère du ciel, de fléau de Dieu et Boccace en a laissé une saisissante description dans les premiers chapitres de son *Décameron*.

Schecter trouve des oppositions plus instructives avec les mots et les pratiques entourant la syphilis, au tournant du siècle. Par exemple, à l'intersection de la médecine et de la morale. Contrairement à leurs confrères d'autrefois, rappelle le professeur, les médecins d'aujourd'hui n'utilisent pas la maladie pour moraliser la population ou culpabiliser les gens atteints. Ils sont plutôt des al-



PHOTO NORMAND BLOUIN

Co-fondateur du RCM, chroniqueur polémiste à *Cité-Libre*, le professeur Stephen Schecter analyse la société postmoderne, notre société, dans la perspective des réactions face au sida.

liés des victimes du sida, prennent partie pour les homosexuels et les groupes à risque face à certains secteurs de l'opinion qui voudraient réagir par la réprobation et l'exclusion.

« On vit là une alliance libérale, libérale, progressiste et éduquée, tolérante et ouverte, une alliance somme toute moderne, contre le segment de la société incarnant encore le refus de la modernité, de la différence, de l'expérimentation esthétique, sexuelle ou autre. »

Ce n'est qu'un aspect de la réalité. Par ailleurs, la médecine, comme le discours dominant, contribue à présenter ces victimes comme de mauvais gestionnaires de leurs corps, de leurs sexualités, de leurs vies. « Sans doute, mais c'est extrêmement étrange de penser ainsi et relativement récent aussi, dit Schecter. Aujourd'hui, le sexe est géré comme toute autre chose. Les gens parlent

du sexe comme ils parlent de leur vie privée, de leur travail, de la politique : tout doit être maîtrisé, contrôlé, réussi, performant. (...) Les gays sont de plain-pied dans cette rationalité, experts en médicaments disponibles ou non, testés ou en train de l'être, dans leur protocole et leur inadmissibilité. On est à des années-lumière de l'époque où la contre-culture s'en prenait aux sociétés pharmaceutiques, à leurs profits faramineux, à leur médicalisation de la vie. »

Cette libération ambiguë, Schecter la traque aussi du côté de l'identité. En Occident, le sida a d'abord frappé le milieu gay, a d'abord été identifié comme mal gay. Or, les homosexuels ont revendiqué leur différence, ont constitué une identité particulière dans les années 1960 et 70. Une identité comme commu-

nauté, un réseau de miroirs institutionnels, d'associations et de sites, comme le Village du quartier Centre-Sud de Montréal, qui a servi d'appui à la lutte socio-politique contre la discrimination. Une identité a progressivement émergé. Et si les victoires arrachées demeurent fragiles sous le choc du sida, la logique du processus social en cours semble plutôt favoriser une sorte de cohésion par le flou.

« La société met en branle un vaste processus d'indifférence. Au début les gays réclamaient un droit à la différence, exigeaient que cesse la discrimination sous le seul prétexte qu'ils baissent d'une façon originale. Dans cette stratégie de défense, il y avait la volonté de se construire une identité. Je pense que maintenant, cette identité est devenue une prison, une sorte d'enfermement, très peu

utile dans le sens à tirer de la vie, ou d'une de ses dimensions. Sous l'apparence de promouvoir son identité, de promouvoir le soi, les nouveaux mécanismes d'organisation sociale le dissolvent. »

Un processus typique de la logique des lobbies qui, à la longue, mène à la guerre de tous contre tous, parce que chacun veut s'affirmer, se faire reconnaître sur la base de certains particularismes.

Un exemple : celui de *Queer Nation*, un autre mouvement américain qui, lui, reprend le vocable méprisant de « tapette » à son compte, le brandit comme un drapeau, notamment dans les colloques internationaux sur le sida.

On glorifie, on valorise, on cherche dans tous les recoins ce qui nous différencie, mais on est finalement entraîné dans la gestion de son bout de

système, dans une opposition farouche, enragée, nostalgique, désespérée contre l'enfermement.

Dans ce contexte, pour Schecter, les gays, comme les autres, guérirent contre la récupération, mais il n'y a plus de récupération, il y a son contraire : une société qui suscite le déploiement des subjectivités, dans un sens de plus en plus narcissique, augmentant ainsi les lieux de réalisation de soi, créant d'innombrables espaces sociaux à organiser, à aider, à réglementer, de préférence de manière démocratique.

Finalement, le problème est de savoir « si on peut et comment on peut vivre ensemble ». Schecter a poursuivi sa réflexion sur le plan politique, « de la chambre à coucher à la Chambre des Communes » comme il le dit en boutade, par la rédaction de nombreux articles pour *Cité Libre*.

« Pour moi, c'est l'occasion de réfléchir sur la situation canadienne, ambiguë, tiraillée pour tout le monde, mais encore plus pour moi, juif anglophone francophile : j'écris, je rêve, je fais l'amour en français, j'enseigne à l'université québécoise nationale, à l'UQAM, mais je démeure une sorte d'étranger malgré tout. »

En fait, pour lui, la fameuse question de l'intégration ne s'est jamais posée. « Je suis intégré et je ne le suis pas. Je trouve la situation québécoise et canadienne extrêmement bizarre, un peu à l'image de ma situation personnelle. Et à *Cité Libre*, je réfléchis tout haut à cette ambiguïté qui nous façonne, qui me façonne. Comme citoyen à cheval sur les deux réalités, je prends position par rapport à une situation qui détermine notre avenir commun, l'avenir du pays. »

Et Schecter prend position d'une façon assez atypique merci! Dans ses articles fortement polémiques, il interpelle ses « cher lecteur et chère lectrice » pour leur parler en même temps d'un poème de Baudelaire et de la Constitution, d'un roman de Michel Tremblay et de la question de l'identité, de Rilke, de Gauvreau et de Ducharme et du libéralisme.

Schecter aime aussi peaufiner son écriture « avec un certain souci esthétique ». Il rappelle que selon le jeune Marx, « l'homme façonne aussi sa vie selon les lois de la beauté » et qu'il faut donc « faire certaines choses parce qu'elles sont belles », tout simplement. Certains passages de son ouvrage sur le sida sont dignes d'une anthologie : « Stories make the world talk » ; « There are times when civilization can be summed up as learning to say no... »

Schecter avoue tout de même rencontrer un mur de perplexités en discutant de la société actuelle et de ses tendances avec les vieux de la vieille de la revue. « Ils ne comprennent pas que la démocratie est devenue autre chose que libérale, que le choix n'est plus, comme autrefois, entre une société duplessiste, figée et dirigiste et une société libre et démocratique. La société est devenue la démocratie des lobbies, des groupes d'intérêts et des hot-lines, de toutes ces réalités qui vident la démocratie de son sens. De nos jours, tout se joue à un autre niveau, plus fondamental encore, celui du mode d'être de la société, de ce qui la fait telle qu'elle est. »

N'empêche que ce cadre de réflexion bien identifié en énerve plusieurs. « *Cité Libre* dérange, c'est sûr. Les nationalistes y voient encore et toujours l'ombre de Trudeau. C'est leur problème, pas le mien. »

Et cette sempiternelle volonté de casser du sucre sur le dos des péquistes et autres souverainistes québécois? « C'est de la caricature! Je ne suis pas contre en soi. Pendant un temps, j'ai même été très impressionné par Parti Pris, l'écriture jouale et d'autres mouvances du genre. »

Pour Schecter, le problème est maintenant dans le caractère hyper-ideologique des nationalistes au Québec. « C'est une histoire de places. Ces gens-là veulent occuper des fauteuils : encore des technocrates, encore des fantasmagories de contrôle. Évidemment, le monde est toujours pareil, toujours aussi petit, toujours aussi fumiste, toujours aussi chauvin. Mais si c'est ce qu'ils veulent, qu'ils le disent et qu'ils arrêtent de nous casser les pieds avec leurs beaux discours autour de l'autodétermination du peuple québécois, des conflits ethniques, du tu-ne-m'aimes-pas, je ne t'aime pas. »

Pour le professeur, l'idée est simple : les conséquences du geste politique proposé seraient énormes et il faut se donner la peine de réfléchir, ne serait-ce qu'une dernière fois, « avant de plonger pour faire plaisir à ces messieurs-dames ». Schecter répète sans cesse que la scission d'un pays, ce n'est pas du gâteau.

« Soyons sérieux! On ne vit pas dans le goulag tout de même. On veut s'embarquer dans dix ans de problèmes et de crise, très bien! Mais pourquoi? Pour changer de drapeau et de gestionnaires? Non merci, ça ne m'intéresse pas. Il faut trouver autre chose pour me convaincre, établir un autre bilan moral et politique avant que je ne m'engage dans cette voie. »

Un Anglo sur le Plateau

STEPHEN Schecter parle nonchalamment de ses lointaines origines, « quelque part à l'Est de l'Europe centrale. »

Son grand-père paternel a quitté sa Russie blanche natale au début du siècle et a fondé un magasin de meubles à Lachine, dont son père a hérité. La famille habitait Snowdon, où le jeune Stephen a suivi sa première formation dans une école hébraïque. Bien que sa foi se soit profondément modifiée au cours des ans, le professeur Schecter fréquente toujours la synagogue de ses parents.

Quand son ami le rabbin a pris congé, il lui est arrivé d'entretenir ses co-religionnaires sur ses conceptions bien personnelles de la religion, bouée d'un autre temps dans le naufrage de la modernité.

Premières études universitaires à McGill en sociologie et en sciences politiques, doctorat à la London School of Economics, avec une thèse sur les élites politiques et économiques en Israël. Un an de recherche sur place, dont six mois passés dans un kibboutz, en compagnie de son ex-femme.

« Culturellement, c'était difficile, à des années-lumière de ce qu'on connaissait en Occident : le mouvement contre-culturel, les Beatles, Bob Dylan, Leonard Cohen... Israël est extrêmement paradoxal, fait partie du monde actuel, mais est en même temps plongé dans une histoire et une culture millénaires. »

De retour à Montréal, il aide à fonder le RCM. « J'ai tout simplement aidé à rassembler un certain nombre de personnes autour d'une idée assez imprécise de socialisme libertaire et urbain. » Une sorte de melting-pot des forces de gauche sur une base municipale. Au bout de deux ans, une élection et 18 conseillers, tout était fini. Encore deux ans et Schecter

avec « l'aile un peu chialeuse des utopistes » abandonnaient définitivement. « Le RCM a réalisé sa mission historique, comme diraient les marxistes. Il s'agissait d'assainir la vie municipale, de mettre en place de bons gestionnaires au coeur à gauche : c'est fait dans une large mesure. (...) On ne pouvait sérieusement attendre d'eux autre chose, penser qu'ils transformeraient radicalement la ville. On ne peut pas demander à une vache d'être une chèvre. »

Réaliste, mais déçu. « Rien de ce qu'ils font ne me surprend vraiment, mais ça m'énerve quand même un peu. Ils sont fatigués avec leurs consultations incessantes sous couvert de démocratie. C'est un manque d'idées flagrant, désolant. Une preuve de plus que la technocratie bouffe tout, de plus en plus. » Réaliste, déçu, mais toujours plein de bons sentiments pour cette ville, comme il l'a prouvé dans un article paru dans le récent numéro spécial sur Montréal de la revue française *Autrement*. Schecter y déambule dans les rues, en parlant de son petit coin du Plateau, entraîné de graffiti en rencontres insolites, d'édifices en points de vue.

De toute façon, plus question de rêver à refaire le monde à grands coups de révolution, qui font toujours perdre beaucoup de temps. Mais le professeur aimerait bien rappeler un peu d'imagination au pouvoir. « Il faudrait au moins commencer par parler vrai. Par exemple, cesser de répéter qu'on n'y peut rien, que les forces du marché l'obligent, que le développement urbain va tout seul. Et puis sortir du cadre de la vie quotidienne la plus plate. La créativité et l'originalité ne coûtent pas nécessairement une fortune. »

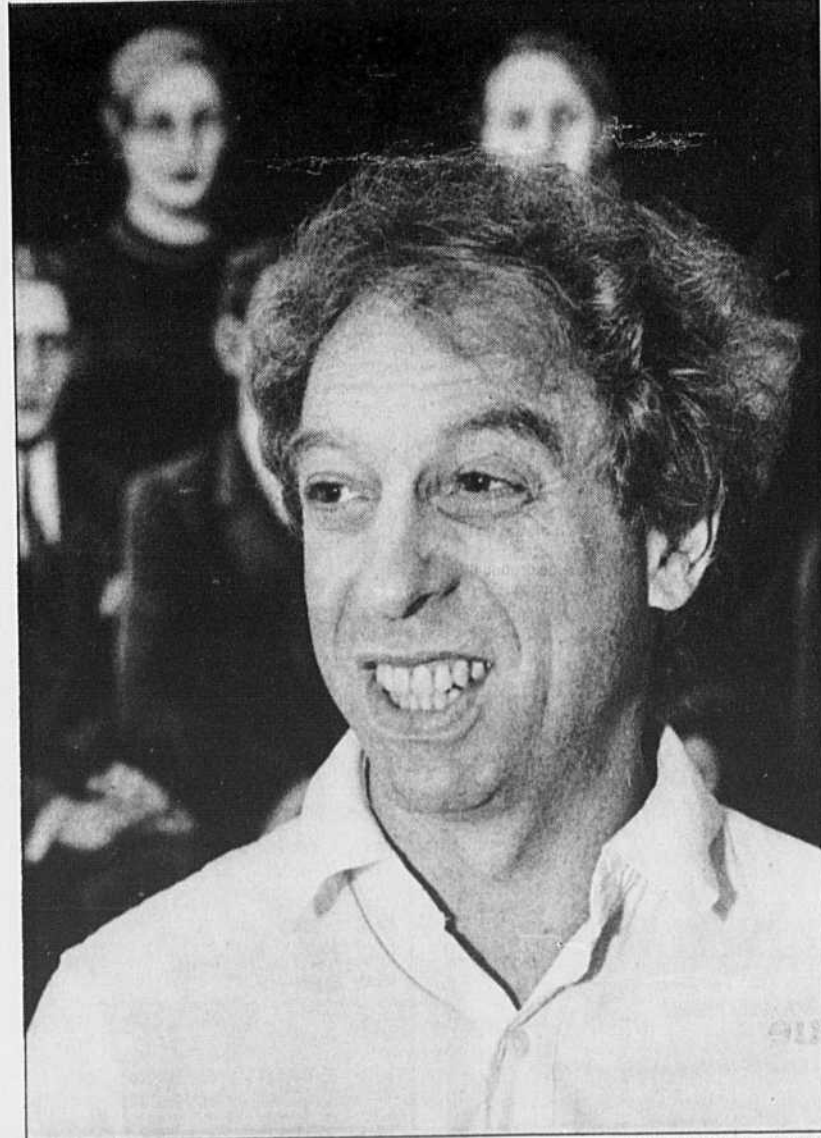
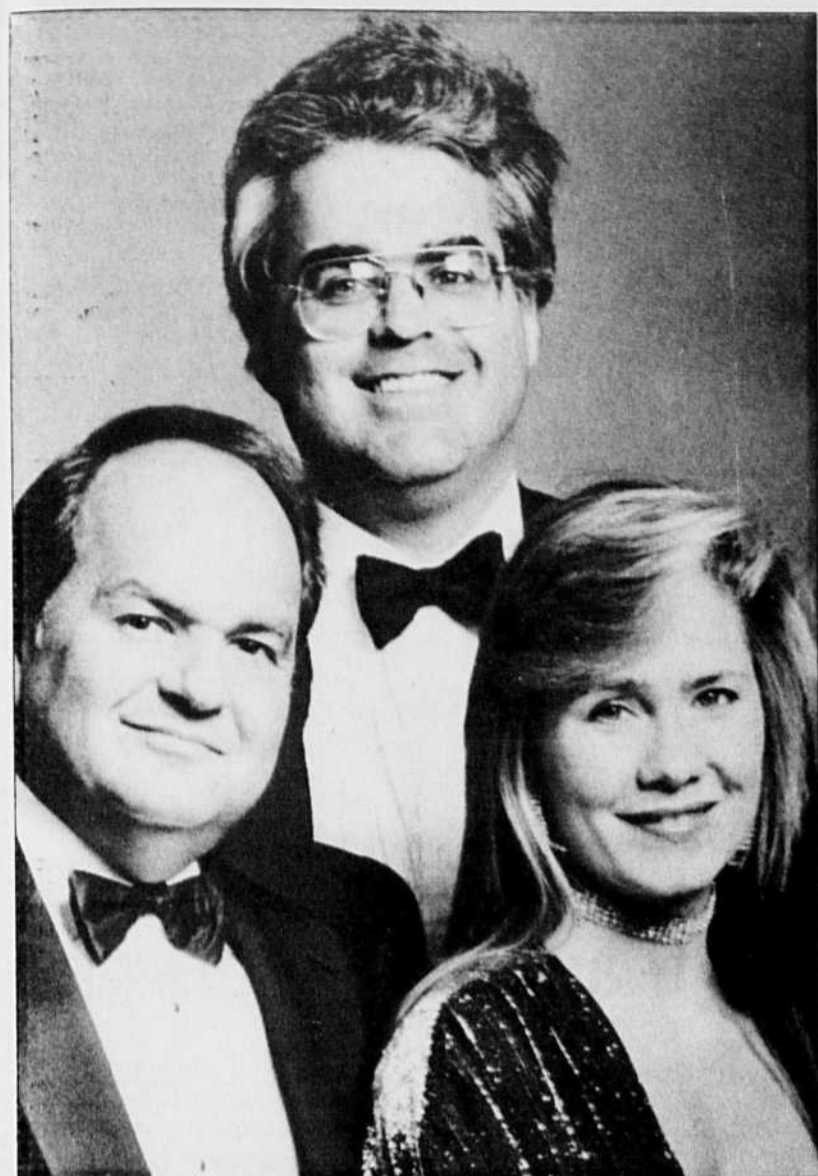


PHOTO NORMAND BLOUIN

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, mardi 8 septembre 1992

MUSIQUE / chronique



Le trio Kalichstein-Laredo-Robinson

Au tour de Rossini

Marie Laurier

PENDANT l'année 1992, plusieurs sociétés musicales souligneront le 200^e anniversaire de naissance du compositeur italien Antonio Rossini. Et en tout premier lieu l'Opéra Lyra d'Ottawa qui met à l'affiche *La Cenerentola* (Cendrillon) au Théâtre national des arts. Il y aura cinq représentations les 10, 12, 14, 16 et 18 septembre dans une mise en scène de Jeannette Aster, également directrice artistique de la troupe depuis 1988.

Née à Montréal, Mme Aster a une longue carrière de scénographe dans le domaine de l'art lyrique. Elle a travaillé auprès des principales compagnies d'opéra d'Amérique du nord et d'Europe. Diplômée de l'université McGill, elle a étudié la production d'opéras au London Opera Centre et a été directrice du personnel du Netherlands Opera, de l'Opéra de Hambourg et du Deutsche Oper de Berlin.

« Cette œuvre a été très populaire au milieu du 19^e siècle, nous souligne Mme Aster en entrevue. Mais il est devenu de plus en plus difficile de monter cet opéra, en raison du très grand nombre de chanteurs qu'il requiert et de la tessiture très spéciale des voix qui doivent posséder les principaux protagonistes. J'ai cependant la chance de travailler avec des artistes qui conviennent parfaitement au style de Rossini. » Ce sont les interprètes Linda Maguire, Mark DuBois, Theodore Beerg, Mary Lou Fallis, Marcia Swanston, Brian McIntosh et Alexander Savtchenko.

Opéra Lyra Ottawa en est à sa 9^e saison et s'est donné pour mandat de n'engager que des artistes canadiens, tant au plan de l'interprétation que de la production technique.

L'autre opéra à l'affiche en mars 1993 sera *La Traviata* de Verdi.

Pro Musica

LES HABITUÉS de Pro Musica connaissent très bien le duo Laredo-Robinson pour l'avoir entendu à plusieurs occasions dans le cadre des saisons précédentes. Le trio que le violoniste et le violoncelliste forment avec le pianiste Joseph Kalichstein s'y produira pour la deuxième fois ce jeudi, 10 septembre, inaugurant ainsi la saison d'automne. Formé à New York en 1976, le trio réunit trois artistes de réputation internationale, dont chacun délaissait à l'occasion sa carrière de soliste pour faire équipe et exécuter les grandes pièces du répertoire pour trois instrumentistes. À la salle Claude-Champagne jeudi le trio interprétera des œuvres de Haydn, Schubert, Clarke et Beethoven.

Choeur grégorien

LE CHOEUR grégorien de l'église Saint-Jean-Baptiste de Montréal invite des personnes intéressées à cette forme de chant liturgique à se joindre aux choristes qui doivent être prêts à assurer la liturgie dominicale une fois par mois. Le choeur est sous la direction de Dom André Saint-Cyr, de l'abbaye Saint-Benoît-du-Lac. La première répétition aura lieu le dimanche 13 septembre à 15 h à l'église Saint-Jean-Baptiste, rue Drolet et Rachel. Information auprès de Paul-René Lavigne: 528-0618 ou 288-2117.

Concours pour jeunes solistes
I MUSICI de Montréal tiendra des auditions pour instrumentistes de 16



Jeannette Aster

ans et moins, inscrits dans une institution montréalaise ou étudiant en privé avec un professeur de Montréal. Le jury, présidé par son directeur artistique Yuli Turovsky, choisira le meilleur candidat pour interpréter un concerto lors du prochain concert de Noël les 27 et 28 décembre, à la salle Pierre-Mercure. De plus, le gagnant recevra une bourse d'études de 2 000 \$ offerte par les Papiers Scott Limitée. Date limite d'inscription: 9 novembre 1992. Renseignements auprès de Jeanne des Aulniers au 982-6038.

Auditions à l'UQAM

À COMPTER de ce soir, Miklos Takacs, directeur du Choeur de l'UQAM, tient des auditions pour des choristes à la salle MUS 1000-01 de l'institution en vue du programme de 1992-1993. Les répétitions auront lieu les mardis soirs à la salle D de la Place des Arts. Pour informations: 987-4174.

Christian Parent

LE PUBLIC aura l'occasion de faire connaissance avec le pianiste Christian Parent qui lançait au printemps un premier disque d'œuvres de Chopin. Il entreprend une tournée de récitals qui commence le samedi 19 septembre au Pavillon des arts de Sainte-Adèle, ensuite à Trois-Rivières le 30 octobre, à Granby le 8 novembre, à Lac-Mégantic le 14 novembre et à Saint-Eustache le vendredi 27 novembre. La tournée se terminera à la salle Tudor de chez Ogilvy le samedi 12 décembre à 14 h. **Sissi en supplémentaires**
L'OPÉRETTE *Sissi* de Francis Lopez attire un public si nombreux que l'on vient d'ajouter d'autres représentations, le Théâtre Maisonneuve se trouvant comme pas hasard libre pour plusieurs autres soirées et matinées. Ainsi en plus des représentations prévues du 9 au 20 septembre, on le présente de nouveau du 20 au 26 septembre, avec des matinées aussi les 19, 20 et 26 septembre.

Jazz classique

LE PIANISTE classique Henri Brassard, fondateur du Trio Haydn et le pianiste de jazz Oliver Jones donneront un concert-bénéfice pour l'organisme Début qui s'intéresse aux jeunes artistes le mercredi 23 septembre à la salle Pollack. Ils joueront des œuvres de Bach, Beethoven, Gershwin, Oliver Jones et du compositeur montréalais Neil Chotem. L'orchestre de chambre sera sous la direction de Iwan Edwards. Renseignements: 935-6631.

Salon de musique à Montréal

LE PREMIER salon de musique de Montréal aura lieu du 3 au 6 décembre au Palais des Congrès. Cet événement permettra aux intéressés de rencontrer dans une seule et même place ceux tous les artisans de la musique: les diffuseurs, les enseignants, les détaillants, les producteurs, les distributeurs, etc. Il y aura 132 kiosques d'information tenus par des spécialistes prêts à renseigner les visiteurs.

Téléfilm assouplira ses critères de subvention pour mousser les longs métrages populaires

Frédéric Tremblay
de la Presse Canadienne

LA SOCIÉTÉ Téléfilm Canada assouplira quelque peu ses critères de subvention cette année afin de se faire parfois plus généreuse à l'égard des longs métrages de grande envergure, qui ont la faveur du public.

C'est ce qu'a fait savoir, à Montréal, le directeur général de l'organisme fédéral, Pierre DesRoches, au cours d'une rencontre de presse visant à divulguer les résultats financiers de Téléfilm pour l'année 1991-92.

La politique interne de Téléfilm, qui célèbre cette année ses 25 ans, prévoit une participation maximale par projet de 1,5 million \$ en ce qui a trait à la production de long métrage, mais M. DesRoches estime qu'il peut être dorénavant approprié dans certaines circonstances « d'ouvrir plutôt que de retenir » de tels pa-

ramètres.

« Cependant, fait aussi valoir le directeur général de Téléfilm, la Société continuera de soutenir aussi des longs métrages à budget modeste, un produit dont la carrière à longue échéance peut s'avérer culturellement et économiquement fort rentable pour l'industrie. »

Au cours du dernier exercice financier, qui s'est terminé le 31 mars, Téléfilm a investi 20,8 millions \$ dans la production de longs métrages sur un budget total de 163,8 millions \$.

Sur les 24 longs métrages subventionnés, quatre d'entre eux ont eu droit à l'aide maximale de 1,5 million \$, dont le film « La Postière » de Gilles Carle. Les trois autres films, réalisés au Canada anglais, sont « Buried on Sunday », « Ganesh » et « Oh, What a Nigh ».

Les longs métrages « Léolo » du réalisateur Jean-Claude Lauzon, et « La Vie fantôme » réalisé par Jac-

ques Leduc ont obtenu pour leur part, chacun, des subventions de 1,2 million \$.

Le président de Téléfilm Canada, Harvey Corn, a de son côté indiqué que son organisme mettrait aussi l'accent au cours des prochaines années sur le développement de coproductions internationales.

« Sur la scène internationale, la Société favorise le rapprochement des professionnels canadiens et de leurs homologues étrangers pour la création de coproductions de qualité, un apport très important à la vitalité de notre industrie », soumet M. Corn.

Dans le domaine de la télévision, Téléfilm a déjà vu à favoriser en 1991-92 ce type de coproduction en participant à 11 projets comparativement à cinq l'année précédente.

Ces coproductions ont été réalisées avec la France, la Grande-Bretagne, l'Irlande, l'Allemagne et la Nouvelle-Zélande.

Téléfilm Canada a investi au total 77,8 millions \$ dans la production d'émissions de télévision au Canada, dont « Chambres en ville » (1,4 million \$), « D'amour et d'amitié » (1,7 million \$), « Montréal Ville » ouverte (2,4 millions \$), « L'or et le papier » (2,5 millions \$), et « Scoop » (3,2 millions \$).

De l'ensemble de ces diverses participations (films et émissions télévisées), Téléfilm Canada a récolté en 1991-92 des revenus de 18,9 millions \$, soit un peu plus que l'année précédente (17 millions \$).

Cette légère augmentation n'est cependant pas suffisante pour compenser la réduction de cinq pour cent qu'Ottawa a imposée au budget de Téléfilm Canada.

La société fédérale, qui s'est engagée financièrement dans 350 projets au total en 1991-92, a consacré un peu plus du tiers de son budget dans des productions de langue française.

Musique, danse, théâtre dans 20 municipalités de la CUM

Jouer dans l'Île

Le programme réunit huit compagnies artistiques qui présenteront une centaine de spectacles.

Marie Laurier

L'ANNÉE dernière, quelque 150 000 personnes ont pu bénéficier des spectacles des arts de la scène dans les municipalités de la Communauté urbaine de Montréal. Cette initiative de décentralisation des activités artistiques connue sous le nom du programme Jouer dans l'Île connaît donc d'année en année un succès croissant.

Cette année marque la 10^e édition de ces activités et vingt municipalités recevront les artistes de huit troupes des arts de la scène à compter de la mi-septembre jusqu'en avril 1993. Le président du comité exécutif de la CUM, M. Michel Hamelin avait tenu à assister au dévoilement du calendrier devant les journalistes, marquant ainsi l'importance qu'il accorde au Conseil des arts de la CUM (CACUM), maître d'œuvre de Jouer dans l'Île. Le président et le directeur général du CACUM, M.M. Gilles Lefebvre et Jacques Clery, de même que le représentant du principal commanditaire de Jouer dans l'Île depuis sept ans, M. Jacques Viau, de Petro-Canada, ont tour à tour loué la pertinence de cette promotion des arts dans le grand Montréal métropolitain destiné en tout premier lieu à assurer la relève d'un public pour les manifestations artistiques.

Voici un aperçu de la centaine de spectacles et concerts que présenteront les huit compagnies artistiques — théâtre, danse, musique — dans 20 des municipalités du territoire de la CUM, y compris les maisons de la culture:

huit représentations des Grands Ballets Canadiens du 13 au 19 septembre et du 2 au 5 mars 1993; la troupe de danse Le Carré des Lombes du 31 octobre au 7 novembre (4 représentations), l'Ensemble de musique ancienne Claude-Gervaise et la musique d'Espagne (17 représentations) du 18 novembre 8 décembre; le Quatuor Morency (18 représentations) du 2 mars au 1er avril 1993; l'Ensemble de jazz Bernard Primeau, 13 représentations du 10 mars au 9 avril 1993.

La théâtre UBU donnera six représentations des Ubs du 6 au 14 octobre, le Théâtre de Quartier sera à l'affiche 25 fois du 11 octobre au 22 novembre, enfin le Théâtre Imago jouera une pièce en anglais sous le titre *Incandescent* les 31 janvier et 6 février.

Les municipalités suivantes font partie du programme: Anjou, Beaconsfield, Côte Saint-Luc, Kirkland, Lachine, LaSalle, Montréal, Montréal-Est, Montréal-Nord, Outremont, Pierrefonds, Pointe-Claire, Roxboro, Saint-Laurent, Saint-Léonard, Saint-Pierre, Saint-Raphaël de l'Île Bizard, Sainte-Anne-de-Bellevue, Sainte-Geneviève et Verdun.

EN BREF...

Soljenitsyne bientôt de retour en Russie

NEW YORK (Reuter) — Alexandre Soljenitsyne pourrait retourner en Russie au début de l'an prochain après 18 années d'exil aux États-Unis, rapporte dimanche le magazine américain U.S. News and World Report. Selon l'hebdomadaire, l'épouse du prix Nobel de littérature 1970, Natalia, a repéré une datcha qui conviendrait au couple dans la campagne près de Moscou. Citant des amis de l'écrivain, il ajoute qu'Alexandre Soljenitsyne entend cependant terminer son grand ouvrage sur la Révolution bolchevique de 1917 avant de quitter les États-Unis. Toujours selon ces amis, Soljenitsyne a décidé de ne pas vendre dans l'immédiat sa propriété du Vermont au cas où il éprouverait des difficultés d'adaptation dans la



Le Quatuor Morency



Gilles Plante et Diane Plante de l'ensemble Claude-Gervaise.

Russie post-communiste. L'auteur de *l'Archipel du Goulag* a toujours déclaré qu'il ne rentrerait pas en Russie, dont il avait été banni en 1974, tant que tous ses ouvrages n'y seraient pas publiés, mais il n'a jamais caché qu'il voulait revenir pour mourir sur sa terre natale.

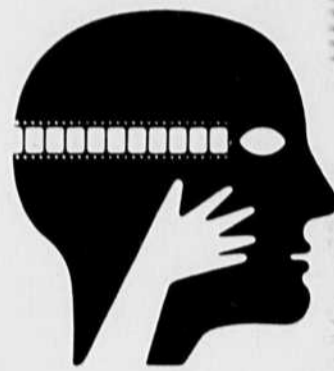
Le CRTC se penchera sur le câble et le satellite

MONTRÉAL (PC) — Une audience sera tenue par le CRTC, en mars 1993, sur des questions de réglementation touchant le câble et le satellite. Les critères d'autorisation de nouvelles stations et de chaînes spécialisées distribuées au câble seront aussi abordés, annonce le CRTC. « Devrait-on autoriser les services spécialisés au volet de base du câble, à un volet facultatif (en supplément) ou aux deux? » demande dans son communiqué Keith Spicer, président

du CRTC. Déjà évoqué sous le nom « ré-étagement » des tarifs du câble, le sujet touche les revenus des chaînes spécialisées, surtout quand ils sont doubles. Ces chaînes « devraient-elles avoir accès à la fois aux recettes publicitaires et aux recettes d'abonnement au câble? » demande M. Spicer. Un éventuel plafonnement du nombre de chaînes par satellite non canadiennes sera également étudié à l'audience.

Venise honore Moreau et Coppola

VENISE (AP) — L'actrice Jeanne Moreau et le réalisateur américain Francis Ford Coppola vont recevoir un Lion d'or pour l'ensemble de leur carrière, ont annoncé les organisateurs du Festival de Venise. L'acteur comique italien Paolo Villaggio obtiendra une distinction similaire lors de la cérémonie du 12 septembre.



Le palmarès du FFM

Voici le palmarès du Festival des films du monde, annoncé hier:

Prix du jury du FFM

Longs métrages

— Grand Prix des Amériques: *Le Côté obscur du cœur*, de Eliseo Subiela (Argentine-Canada);
— Grand Prix spécial du jury: *Sofie*, de Liv Ullmann (Danemark);
— Prix de la mise en scène: *La Valse du Danube bleu*, de Miklos Jancso (Hongrie-France-USA);
— Prix d'interprétation féminine: Pascale Bussières, dans *La Vie fantôme*, de Jacques Leduc (Canada);
— Prix d'interprétation masculine: Richard Berry, dans *Le Petit Prince a dit*, de Christine Pascal (France);
— Prix du meilleur scénario: Christine Pascal et Robert Boner, pour *Le Petit Prince a dit* (France);
— Prix de la meilleure contribution artistique (photographie): Tony Forsberg, pour *Les Enfants du dimanche*, de Daniel Bergman (Suède).

Courts métrages

— Grand Prix de Montréal: *La Basse-Cour*, de Michèle Cournoyer (Canada);
— Prix du jury: *La Plage*, de Patrick Bokanowski (France).

Vote du public

— Prix Air Canada (film le plus populaire): *Sofie*, de Liv Ullmann (Danemark);
— Prix Super Écran (film canadien le plus populaire): *La Vie fantôme*, de Jacques Leduc.

Prix divers

— Prix de Montréal (meilleur premier long métrage): *Les Petits Requins*, de Sonke Wortmann (Allemagne);
— Mentions spéciales à *Quartier Mozart*, de Jean-Pierre Bekolo (Cameroun), *Les Enfants du dimanche*, de Daniel Bergman (Suède), et *Vacas*, de Julio Medem (Espagne);
— Prix du jury océanique: *Sofie*, de Liv Ullmann (Danemark).

Mention spéciale à *La Vallée de pierres*, de Maurizio Zaccaro (Italie).

— Prix de la critique internationale (FIPRESCI): *Les Enfants du dimanche*, de Daniel Bergman (Suède) pour un film en compétition, et *Baraka*, de Ron Fricke (USA), pour un film hors compétition non récompensé par un autre festival. Mention spéciale à *Blast'em*, de Joseph Blasioli et Egidio Coccimiglio (Canada).
— Prix du Festival au réalisateur et scénariste italien Ermanno Olmi pour l'ensemble de son oeuvre.
— Prix du Festival au producteur sud-coréen Do Dong-Hwan pour son dévouement à la cause du cinéma de qualité.



Aide à l'enfance - Canada
Save the Children - Canada

ÉDITORIAL

Le risque du OUI

Il fallait s'attendre à ce que la question référendaire fédérale, que le Québec reprendra demain identique ou semblable, s'inscrive dans le droit fil de l'entente constitutionnelle conclue le 28 août dernier. Sous son air inoffensif, bref, neutre et clair — « Acceptez-vous que la Constitution du Canada soit renouvelée sur la base de l'entente conclue le 28 août 1992 ? » — elle vient déamorcer les dernières mèches de ce qui fut une stratégie québécoise. Car si le OUI l'emportait au référendum du 26 octobre, le premier ministre du Québec serait enfin débarrassé de l'échéancier et des contraintes que son parti et l'Assemblée nationale lui avaient imposés. Il aurait le champ libre pour terminer à son rythme, avec le reste du Canada, le travail de normalisation auquel il s'est résigné à la fin d'août.

Toute l'astuce est dans les mots « sur la base de l'entente ». Ils confirment que les citoyens seront appelés à se prononcer sur un texte inachevé, provisoire, et dans l'ignorance complète des termes juridiques de leur future constitution. L'expérience des accords du lac Meech a illustré la distance entre une entente politique et sa traduction légale, qui peut réserver d'énormes surprises, relancer des problèmes qu'on croyait réglés, raviver le choc des interprétations. Meech n'avait que cinq points, l'entente de Charlottetown en a soixante, dont on reconnaît déjà qu'un bon tiers devront faire l'objet d'accords subséquents. Malgré les apparences, la question ne réclame pas une ratification. Elle quête carte blanche, à mi-course, pour continuer l'exercice. Elle ne requiert des électeurs qu'un mandat de négocier.

Et de le faire sans échéancier, sans obligation de résultats. Sachant la montagne de pourparlers encore à venir, le OUI au référendum aurait surtout l'avantage, pour les négociateurs, de lever l'hypothèque du calendrier québécois. Fini le couteau sur la gorge, être des sujets de litige pourrait être reportés au prochain millénaire, pourvu qu'on puisse arguer que « la base » de l'entente reste à vue. Ceux qui souffrent de fatigue constitutionnelle, et qui croient le soulagement à portée, feraient mieux de prendre leur mal en patience.

Outre juger de l'entente du 28 août telle qu'elle se présente, les Québécois devront donc s'intéresser à tout ce qui y est inachevé, et où les occasions de recul ne manquent pas pour un premier ministre qui en a la propension.

En sus des « accords politiques » auquel Ottawa entend obliger les provinces pour se retirer des compétences qu'il a envahies malgré la constitution de 1867, beaucoup d'autres ententes restent à conclure. Quelques exemples : le mécanisme de surveillance de l'appli-

cation de la nouvelle « charte sociale », le nombre de sièges autochtones à ajouter au Sénat et aux Communes en sus des représentations provinciales et territoriales régulières, la liste des nominations importantes que ratifiera le Sénat réformé, l'encadrement du pouvoir fédéral de dépenser dans des domaines provinciaux, l'étendue des transferts possibles aux provinces en matière de formation de la main-d'oeuvre et de culture, le processus de négociation de l'autonomie gouvernementale des autochtones, et le type de financement de leurs futurs gouvernements. Chacune de ces questions est au coeur du nouvel équilibre des pouvoirs entre les trois ordres de gouvernement, et sur chacune d'entre elles le Québec a formulé des réserves ou des revendications que la plupart de ses partenaires ne partageait pas.

Et c'est sans compter les trous béants de l'entente, que le gouvernement du

Un OUI donnerait carte blanche à M. Bourassa

Québec ne semble pas vouloir éclaircir avant de se lancer en campagne. Les Québécois devront donc se prononcer sans savoir si la clause de « société distincte » pourra un jour être modifiée sans le consentement de leur Assemblée nationale, quelle sorte de projets de loi touchant « la langue et la culture » seront soumis à la règle de la double majorité dans le Sénat réformé, si l'accord conclu en 1987 sur l'immigration reste le même et s'il sera enchassé dans la constitution, si le transfert de la formation de la main-d'oeuvre aux provinces n'est pas plutôt un simple arimage de politiques, quels organismes de « télécommunications » s'engageront dans une harmonisation réglementaire, et si les lois des futurs gouvernements autochtones devront être « compatibles » avec les lois provinciales « essentielles au maintien de la paix, de l'ordre et du bon gouvernement ». Ils ne sauront même pas si ces gouvernements pourront se dispenser d'être élus selon des méthodes démocratiques et s'ils pourront se fonder sur une base raciale, comme des bantoustans.

Sous ses allures d'instrument ultime de l'expression démocratique, le référendum se présente plutôt comme la négation même d'une véritable consultation populaire, et devrait soulever une ire supérieure chez les anciens pourfendeurs des accords du lac Meech, qui se scandalisaient tant du « processus ». À

côté de ce qu'on nous prépare, ce fameux « processus » tant décrié à l'époque fut un modèle de transparence, de participation, de moralité, de légitimité.

Car les textes juridiques de Meech ont été publiés à peine plus d'un mois après l'entente politique et le public a pu les scruter sous toutes les coutures pendant trois pleines années. Cela s'est fait avec un acharnement peu commun, dans des commissions parlementaires fédérales et provinciales, des groupes de travail, les médias, les interventions d'experts de tous ordres. L'opinion publique s'est exprimée par sondages, plutôt que par référendum, mais elle a influencé de façon décisive le résultat final. C'est sur le sentiment populaire qu'ont pu s'appuyer les Wells et Filmon pour fonder la légitimité de leur opposition à l'entente. Malgré tout, en 1990, les beaux esprits continuaient à s'en prendre aux discussions des « onze mâles blancs derrière des portes closes ». Du Nouveau parti démocratique jusqu'aux inspirateurs libéraux de M. Chrétien, ce sont les mêmes qui applaudissent aujourd'hui une question qui permettra aux négociateurs de refermer les portes sur leurs tractations, et de tricoter entre eux le Canada qu'ils viennent tout juste d'esquisser.

Deux poids, deux mesures, qui s'expliquent par le recul qu'a subi le Québec, et où on s'empresse maintenant de le cerner. En cédant chaque jour du terrain, durant les séances de négociations de la fin d'août, M. Bourassa a apaisé les craintes qui auraient pu subsister au Canada quant aux pourparlers à venir. Nul ne s'attend désormais, à ce qu'il fasse des gains importants. Et la « base » de l'entente, dont l'origine est du 7 juillet plutôt que du 28 août, est assurée.

La question prend donc un sens particulier au Québec. Non pas, comme on le laisse entendre à Ottawa, que les tenants québécois du NON à l'entente soient des « ennemis du Canada », alors que les opposants des autres provinces seraient des dissidents honorables. Ici comme ailleurs, qui dit NON rejette l'entente et lui préfère ou le statu quo, ou une autre forme de renouvellement, ou la souveraineté, un choix multiple qui ne requiert pas de réponse pour l'instant. Mais les Québécois comprendront aussi que la question porte sur le renouvellement du mandat de négociateur de leur premier ministre, dont la déroutante d'Ottawa et de Charlottetown en fera réfléchir plusieurs. Un OUI suppose qu'on lui permet d'aller achever le travail. Un NON suppose qu'on stoppe la machine. L'évaluation des risques, et la prudence qu'il aime tant prêcher, ne font pas pencher la balance de son côté.

LISE BISSONNETTE

LE SILENCIEUX

La communication des solitudes

Ces médias, qui se prétendent de communication, ils la pratiquent à sens unique.

Dans son village planétaire, McLuhan avait-il prévu la propagation des chicanes de clôture ?

Chaque être sur cette Terre est unique. Mais comme ils sont innombrables ceux qui se croient seuls à être unique !

Les médias nous ont tellement submergés que nous ne nous rendons pas compte que nous menons une vie de fiction.

La jeunesse a beau avoir des opinions qui concordent avec celles de ses aînés, jamais elle ne les partagera avec eux. Elle n'en veut pas par principe.

Je connais une vieille dame, vivant seule, qui a un tel respect pour son chat qu'elle le vouvoie.

Si tous les hommes bénéficiaient d'une égale quantité de biens, il leur serait impossible de fraterniser.

Les personnes vraiment méchantes sont rarissimes. Elles sont bien trop occupées d'elles.

Le fait de procurer du bonheur à quel-

qu'un ne nous donne aucun droit sur lui.

Beaucoup de gens s'inquiètent : « La souveraineté, c'est quel prix ? » Je réponds : « Cela dépend. Ou vous l'achetez chez le dépanneur ou vous la prenez chez Club Price ».

Ce n'est pas le goût de vivre qui commande l'espérance d'une longue vie, c'est la peur de la mort.

Truisme. — L'Histoire se répète, parce que l'homme ne change pas.

Dans les années 40, Hugh MacLennan écrivait « Two Solitudes ». En 1992, il lui faudrait écrire « Seventeen Solitudes » ; et peut-être une de plus avec Richler.

Nous jalousons les autres n'ont pas tant pour ce qu'ils sont, mais pour ce qu'ils ont.

La plupart des nouveaux élus en politique font comme les nouveaux parvenus : ils s'emploient à faire oublier ce qu'ils furent.

J'ai longtemps cru que C. était un imbécile. Un jour, j'ai découvert qu'il n'était pas dépourvu d'intelligence. J'avoue franchement que ça m'a contrarié.

Albert Brie

Jeffrey Simpson

Le couteau sous la gorge

CURIEUSEMENT, Jean Allaire a fait preuve d'une logique admirable, quand il a dit récemment que placé devant le choix entre une entente constitutionnelle négociée par les premiers ministres du Canada et la séparation du Québec, il choisirait la séparation du Québec.

Allaire, comme chacun sait, était président de la commission de réforme constitutionnelle du Parti libéral du Québec. Cette commission a produit un rapport qui esquisse une conception du Canada si décentralisée qu'elle s'apparente plus à l'indépendance du Québec que tout autre forme connue de fédéralisme.

Le rapport réclamait un transfert considérable de pouvoirs d'Ottawa aux provinces, et plus particulièrement au Québec. Il ne serait resté comme prérogative à Ottawa que la signature des chèques de péréquation aux provinces (y compris le Québec), le paiement de la dette nationale, la direction de l'armée et de la poste et un ou deux autres champs de compétence insignifiants.

Le fédéralisme de Allaire était un moulin à cinq pattes. Il était basé sur l'idée que le Québec et le Canada devraient être essentiellement deux pays souverains qui ne délégueraient à Ottawa que des pouvoirs extrêmement limités. Ce en quoi il ressemblait plus à la souveraineté-association qu'au fédéralisme.

Allaire semblait croire que ce nouveau système donnerait au Québec tout ce qu'il voulait : une souveraineté politique presque complète et en plus, la sécurité d'une association économique avec le Canada. Et mieux encore : le reste du Canada continuerait à verser au Québec les montants de péréquation.

IL SEMBLE qu'il ne soit jamais venu à l'esprit de Allaire que ce système serait fondamentalement instable — comme presque tous les systèmes fédéraux très décentralisés l'ont été, à l'exception de la Suisse — ou qu'un tel système est littéralement le pire possible pour le reste du Canada.

Au Québec, il y a toujours eu des intellectuels, des journalistes et des politiciens pour plaider en faveur d'une confédération lâche entre le Québec et le Canada. Ceux qui croient à un tel modèle pour le Québec et le Canada sont forcément déçus par l'entente constitutionnelle, principalement parce que ce n'est pas un arrangement lâche entre deux états qui seraient d'abord souverains.

Le bureau exécutif de la Commission Jeunesse du Parti libéral a défendu la même conception devant la Commission Bélanger-Campeau : la souveraineté du Québec conjuguée avec une association économique avec le Canada. Certains, parmi ces jeunes libéraux, n'ont évidemment pas approuvé l'entente constitutionnelle.

En dehors du Québec, cette sorte d'association lâche est considérée comme le moins attrayant de tous les modèles imaginables de relations entre le Canada et le Québec. À ma connaissance, les seuls groupes au Canada anglais qui sont disposés à envisager une telle possibilité sont une poignée d'intellectuels de gauche, principalement de Toronto, et des groupuscules marginaux comme le Comité d'action nationale sur le statut de la femme.

Ces personnes sont en faveur d'un Canada « tri-national », composé du Québec, des Autochtones et du reste du Canada. Chaque groupe serait d'abord souverain et ensuite, les trois décideraient quels pouvoirs ils souhaitaient déléguer à un gouvernement central.

Mais, comme l'ont démontré à maintes reprises les sondages, l'immense majorité des Canadiens ne souhaitent pas une association lâche entre deux états souverains.

Ils pensent, à juste titre, que ce type d'arrangement serait intenable car aucune des deux parties ne s'y engageraient véritablement à fond. Un système confédéral est un mariage de raison qui manque de conviction.



En dehors du Québec, cette idée d'un système confédéral lâche n'abuse personne : c'est de la souveraineté déguisée. Car aucune des parties n'est fermement déterminée à oeuvrer pour le bien commun, et à maintenir un État commun. Même la Communauté européenne dans son état présent — sans parler de l'Union européenne du traité de Maastricht — contient plus d'intégration que n'en veulent Allaire et les jeunes libéraux.

Au lieu de conclure un arrangement lâche entre deux états souverains, le reste du Canada ferait encore mieux de prendre un nouveau départ, de se choisir de nouveaux dirigeants et d'élaborer une position de négociation. Et ensuite d'établir des relations avec le Québec comme avec n'importe quel autre état souverain, par exemple le Mexique ou les États-Unis.

LE PIRE pour le reste du Canada serait de se laisser piéger dans un système à la Jean Allaire, dans lequel il continuerait à payer la péréquation au Québec, et où il partagerait la responsabilité de la politique monétaire avec un état plus petit et fondamentalement souverain. Et comment le reste du Canada pourrait-il accepter de bon gré un arrangement avec un pays, disons le Québec de Jean Allaire, qui serait responsable de l'éclatement du Canada et qui n'aurait même pas un mot aimable à dire du reste du Canada ? En fait, si le Canada est bien cet horrible pays que le prétend Allaire, pourquoi voudrait-il d'une association avec lui ?

En fait, Allaire a une compréhension très limitée du fédéralisme. Mais il y a une logique implacable derrière son incompréhension. Comme il ne veut rien entendre d'un véritable fédéralisme, il devrait opter pour le séparatisme, parce qu'alors, il pourrait prendre part au vrai débat entre le séparatisme et le fédéralisme, et non pas à ce débat bidon entre le fédéralisme et une espèce de système impraticable et absolument sans intérêt pour le reste du Canada.

En nommant Allaire à la tête de la Commission de réforme constitutionnelle du Parti libéral, le Premier ministre Robert Bourassa a peut-être pensé qu'il renforçait sa position de négociation aux pourparlers constitutionnels, en plaçant un couteau sous la gorge du reste du Canada. Maintenant que Jean Allaire est devenu une célébrité au Québec et qu'il a causé le tort que l'on sait à Bourassa, peut-être devrait-on reformuler la métaphore. C'était Allaire qui était le couteau sous la gorge de Bourassa.

LETTRES AU DEVOIR

Merci Mme Bissonnette

QUELLE JOIE de lire la signature de Mme Bissonnette sur la page une de ce lundi 24 août. Vous avez rompu avec la médiocrité journalistique qui accable nos médias. Je vous remercie de donner une voix bien placée à tous ceux qui voient le dernier accord constitutionnel pour ce qu'il est : un mirage. Je reste abasourdi devant ce feu d'artifice qui comble le vide politique que nous traversons. C'est peut-être beau et apaisant pour certains de voir tous ces premiers ministres si différents s'entendre une fois de plus. Ils ne sont pas si méchants, après tout, et nous non plus, puisqu'ils nous aiment... Mais quand les feux s'éteignent, la fumée se disperse bien vite, et tout le monde rentre chez soi, comme avant. Rien ne change, ou presque.

Bravo pour les autochtones, qui ont su talonner les premiers ministres derrière les portes closes. Pour eux je trouve dommage que le reste de cet accord soit si mauvais. Leurs acquis sont fatalement greffés à un accord en péril qui se résume, à peu de choses près, en deux mots : statu quo.

Je remercie chaleureusement Mme Bissonnette de ne pas avoir eu peur de déranger (réveiller ?) ces gens qui veulent un accord à tout prix, ces gens qui, dans notre situation politique actuelle, ont le pouvoir. Il est temps que les Québécois se réveillent une fois de plus (une fois pour toutes ?) à la réalité : les demandes des provinces sont en fait incompatibles, et le seul moyen de s'entendre c'est de continuer comme avant, que chaque province se sacrifie pour lentement s'oublier.

François Desaulniers
Montréal, 24 août 1992

Courage et sincérité

ME JEAN ALLAIRE, quelques mots pour vous remercier de votre sincérité et vous féliciter pour votre courage. Votre récente réaction à l'entente constitutionnelle du 22 août dernier reflète, à n'en pas douter, un courant de pensée majoritaire au Québec et interpelle chacun de nous profondément.

Le fait de prendre position d'abord et avant tout en faveur des « intérêts supérieurs du Québec » vous honore. Exprimer haut et fort tout le respect que vous éprouvez pour la démarche du peuple du Québec nécessite une dose rare d'honnêteté, de foi, de cohérence et de détermination.

Nul ne devrait avoir pour principe de se soumettre à une entente qui ne correspond pas à ses demandes simplement parce qu'elle vient clore un débat trop long, simplement parce qu'elle constitue la seule offre déposée et que l'on doit s'en contenter ; simplement parce qu'elle permet de se soulager d'un problème qui suscite un sentiment d'écoeurement généralisé ; simplement parce qu'un refus serait la source d'une nouvelle période d'instabilité.

Nul, de plus, ne devait céder à la tentation d'obéir à un chef sans d'abord effectuer sa

propre réflexion, sans vérifier la cohérence de la démarche et du contenu, sans vérifier si le tout correspond aux souhaits de ses commettants qu'il est appelé à servir : ce ne sont pas là que des droits mais des devoirs. Il serait souhaitable qu'il juge les résultats obtenus à la mesure des discours et des stratégies du gouvernement depuis deux ans. La disproportion doit être expliquée et traitée avec sérieux : quand on est dépositaire des pouvoirs publics et qu'on en fait l'exercice, il faut s'attendre à rendre des comptes.

Personnellement, ma propre réflexion a connu un tournant décisif le 23 juin 1990. J'ai compris ce jour-là que même le minimum nous serait refusé. À mes yeux, le Canada ne constitue plus un pays qui corresponde aux aspirations profondes de notre peuple. Question de respect et de fidélité, c'est maintenant au nom de mes enfants et de mes ancêtres, de notre passé et de notre avenir, que je choisis pour pays le Québec.

J'espère que les membres du Parti libéral du Québec réaliseront qu'il s'agit ici de l'avenir même du Québec et que l'acceptation de l'entente des « 17 » sera définitive pour tout le Canada anglais une fois entérinée. Peut-être certains saisiront-ils l'occasion de faire honnêtement leur examen de conscience. Merci de leur avoir appelé.

Sylvain Christin
Pointe-aux-Trembles, 28 août 1992

Où sont « l'honneur et l'enthousiasme » ?

LES QUÉBÉCOIS se souviennent encore que le Québec avait été isolé en 1981 par le fédéral et les provinces anglophones. Péquistes et libéraux s'étaient alors opposés ensemble au rapatriement unilatéral de la constitution en 1982.

Puis, les conservateurs ont été élus. On se souvient du fameux discours de M. Mulroney à Sept-Îles, en 1984, où il nous avait promis que le Québec réintégrerait la constitution canadienne dans « l'honneur et l'enthousiasme ».

Pourtant, le Québec a été isolé à nouveau en 1990 par l'échec de Meech. M. Bourassa a ensuite donné plus de deux ans au Canada anglais pour réparer le mal fait au Québec.

Il y a eu plusieurs Commissions fédérales d'enquête pour renouveler la constitution encore une autre fois. À maintes occasions, de nos concluyants anglophones sont venus cracher leur fiel contre le Québec.

Trop souvent, lors de ces forums publics, le Québec a été comparé à l'Allemagne nazie à cause des soi-disant mauvais traitements infligés aux « pauvres » anglophones et autochtones du Québec.

On a aussi pu constater l'amateurisme et l'improvisation du gouvernement fédéral en matière constitutionnelle. On nous a dit essayer d'« accommoder » le Québec, comme si on daignait se résigner à nous consentir quelques privilèges.

La semaine dernière, il y a encore eu des tractations secrètes de dernière minute. Dire que les premiers ministres nous avaient promis « la transparence ». Ça fait pourtant deux ans que M. Bourassa a des contacts secrets avec les premiers ministres anglophones.

Quiconque écoute les nouvelles en anglais (CBC, CTV), depuis l'accord du 22 août dernier, peut se rendre compte à quel point les Anglo-Canadiens se méfient du Québec et à quel point ils éprouvent de l'animosité envers nous. Quel accueil... !

Même si le Québec réintègre la constitution bientôt, nous serons malheureusement loin, très loin, de « l'honneur et l'enthousiasme » que M. Mulroney nous avait promis en 1984.

Pierre Lesieur
Grand-Mère, 24 août 1992

Un lapsus ?

UN TITRE en première page du DEVOIR du 2 septembre en a fait sursauter plusieurs à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Il se lit : « Un Vietnamien et un Québécois achètent l'éolienne de Cap-Chat ».

Le « Vietnamien » en question, peut-on lire, est un ingénieur et avocat montréalais, M. Lam Chan Tho. Sans doute peut-on dire que M. Tho est vietnamien par son origine mais, dans le contexte du titre du DEVOIR, on pourrait croire que le journal ne le considère pas comme un Québécois.

Nous trouvons ce titre malheureux et espérons qu'il s'agit d'un lapsus involontaire. Québécois ou encore Québécois d'origine vietnamienne sont des désignations qui s'appliqueraient très bien à M. Tho. « Deux Québécois achètent l'éolienne de Cap-Chat » n'aurait-il pas fait un titre très approprié ?

Jean Dorlon
Montréal, 2 septembre 1992

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directrice : LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef et directeur de l'information Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration André Leclerc

Rédacteur en chef adjoint Jean Francoeur

Directeurs adjoints de l'information Pierre Cayouette, Roch Côté

Guy Deshaies

Directeur des publications spéciales Pierre Beaulieu

FAIS CE QUE DOIS